

L'EXPORTATEUR

POLOGNE-MARCHÉS MONDIAUX

Rédacteur en chef: **LUCIEN ROQUIGNY**



363

Edition de l',,Echo de Varsovie"

Année I. Août 1937. N° 1.



L'EXPORTATEUR

POLOGNE-MARCHÉS MONDIAUX
REVUE TRIMESTRIELLE · ORGANE DE LIAISON ENTRE LA POLOGNE ET LES MARCHÉS ÉTRANGERS

ANNÉE I. | VARSOVIE, AOUT 1937. | Nº 1.

REDACTION ET ADMINISTRATION: VARSOVIE, 26 RUE MOKOTOWSKA. TELEPHONE: 9-16-39.

OPŁATA POCZTOWA UISZCZONA GOTÓWKĄ

Abonnement annuel Pologne: 4 zl. Etranger: 6 zl.	Compte P. K. O. „Echo de Varsovie" 15.715	Prix du numéro zl. **1.20**



A nos lecteurs

En Mars dernier „L'Echo de Varsovie" publiait un supplément consacré aux échanges économiques entre la Pologne et la France et aussi à quelques-unes des plus importantes industries polonaises. Ce numéro spécial, qui contenait également une riche documentation photographique du domaine industriel, a reçu le meilleur accueil dans les milieux intéressés aussi bien polonais qu'étrangers. Nous avons pu en juger autant par des lettres reçues des Chambres de Commerce que par les voix de presse des journaux et périodiques économiques de diverses capitales de l'Occident européen ainsi que du Proche-Orient.

C'est, encouragés par ce succès, lequel a dépassé nos prévisions, que nous entreprenons aujourd'hui la publication d'un périodique qui paraîtra régulièrement tous les trois mois et qui sera appelé exclusivement à servir de lien entre les exportateurs polonais et les entreprises commerciales, les négociants particuliers des marchés d'importation des pays de l'Europe ainsi que d'autres continents.

Nous avons pensé qu'un tel organe — dont le but poursuivi est essentiellement pratique — pourra rendre des services appréciables aussi bien aux importateurs étrangers, désireux d'être informés plus en détail sur le marché d'exportation polonais, qu'aux exportateurs polonais eux-mêmes qui, par l'entremise de notre revue, pourront atteindre à l'étranger la clientèle qui les intéresse et faire connaître leurs conditions de production et de vente.

Convaincus qu'en ce faisant nous comblons une lacune, nous tenons à remercier les distingués économistes polonais qui ont bien voulu, dans les colonnes de notre revue, traiter des questions de leur spécialité et se rapportant aux diverses branches des exportations nationales. Nous remercions également les milieux industriels et commerçants, directement intéressés à la publication que nous entreprenons, qui, de leur côté, ont aimablement encouragé nos efforts, ce qui, nous l'espérons, permettra à notre revue trimestrielle de devenir une source de documentation utile.

La Rédaction
de „L'ECHO DE VARSOVIE" et de „L'EXPORTATEUR" „POLOGNE-MARCHES MONDIAUX"

Le rayonnement des exportations polonaises dans le monde

Les échanges commerciaux de la Pologne avec l'étranger accusent, à partir de 1936, une tendance à l'accroissement aussi bien du côté des importations que — et cela est plus important — des exportations.

Les exportations de Pologne, dans la période Janvier — Juin de l'année en cours qui ont été de 582 millions de zl., ont atteint le niveau le plus élevé au cours des six dernieres années.

Cependant cette somme est relativement modeste en comparaison des années 1929 et 1930 alors que le chiffre global des exportations pour la même période de six mois s'était chiffré par 1.224 et 1.225 millions de zl. La baisse des exportations a été consécutive à ce qu'on appelle la crise, alors que les sommes aussi bien des importations que des exportations avaient subi un brusque recul, en réduisant les échanges commerciaux au minimum.

Les exportations du premier semestre de cette année, qui est celle d'une conjoncture de redressement sont de 100 millions supérieures en comparaison des exportations de la même période de l'année précédente.

Les exportations de Pologne dans les diverses parties du monde sont rendues sensibles dans le tableau ci-dessous:

	1934	1935	1936	1937 (I—V)	1934	1935	1936	1937 (I—V)
	en pourcents				en millions de zl.			
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**975,3**	**925,0**	**1026,2**	**491,0**
exporté en:								
Europe	86.9	85.0	84.7	78.7	847.9	786.1	865.7	386.3
Asie	3,4	4,4	3,1	4,9	33,0	40,3	31.6	24,2
Amérique du Nord	3,8	5,2	6,7	10,4	37,5	48,1	68,7	50,9
Amérique du Centre	0,3	0,2	0,3	0,3	2,	2,2	3,0	1,7
Amérique du Sud	2,0	1,9	2,3	2,4	20,0	18,5	23,2	11,8
Afrique	1,5	1,9	1,8	1,8	14,5	17,4	19,0	9,0
Australie	0,1	0,1	0,0	0,0	0,5	0,5	0,5	0,2

Comme a on a pu se rendre compte par le tableau ci-dessus les exportations sont dirigées en majeure partie vers l'Europe. Cependant le pourcentage de la participation de l'Europe dans les exportations générales suit une progression décroissante. Pour ce qui est des marchés d'outre mer les exportations en Amérique du Nord ont augmenté en comparaison de 1934 près du double. Quant aux autres marchés d'outre mer on n'y enregistre pas de notables changements.

Cette diminution du chiffre global des exportations en Europe s'explique par le système qui a été élaboré et adopté dernièrement par l'échange clearing, établi selon la relation de la valeur des produits échangés: une unité d'exportation contre une unité d'importation. Cette relation, disons-le, n'est pas favorable à la Pologne laquelle, en tant que pays agricole, exporte en premier lieu des produits agricoles et de l'élevage et, en plus, des matières premières (huile et bois). L'exportation de produits ouvrés n'est pas importante, ce qui témoigne de l'industrialisation relativement insuffisante du pays et fait que l'Europe exporte en Pologne avant tout des produits ouvrés en échange des matières premières et des produits semi-ouvrés polonais.

Il est compréhensible qu'en conséquence de cette structure des échanges, la Pologne devrait avoir toujours avec l'Europe un solde actif.

Etant donné cependant le développement qu'ont pris les échanges selon le système du clearing, ce solde actif avec l'Europe tend à diminuer. Ainsi, en 1934, il a été de 337 millions de zl., en 1935 — de 221 millions, et, en 1936,—de 216 millions de zl. Au cours des cinq premiers mois de 1936 ce solde était de 112 millions et est tombé, au cours de la même période de cette année, à 81 millions de zl.

En 1936, pour ce qui est des marchés de l'Europe, la Pologne a exporté le plus en Angleterre, le chiffre des exportations vers ce pays ayant atteint 222 millions de zl. La participation de l'Angleterre, dans le chiffre des exportations globales de la Pologne pour 1936, a été de 21,6½. cependant qu'en 1934 cette participation a été seulement de 10,5%. En Angleterre la Pologne exporte en premier lieu les produits de l'élevage, les bacons, la viande, le beurre, les oeufs et, de plus, le bois et les articles en bois.

Le second marché le plus important pour la Pologne est l'Allemagne. Les exportations vers ce marché ont constitué en 1924 les 43,3% du chiffre global des exportations. Cependant en 1936 les exportations vers l'Allemagne tombent à 14,2%. Cette baisse s'explique en premier lieu par les échanges compensés selon le système clearing avec les pays où la Pologne peut exporter une valeur égale de ses importations.

La Pologne exporte en Allemagne en majeure partie des produits de l'élevage et des céréales. Cependant le poste le plus important est constitué par le bois, qui atteint 20% du chiffre total des exportations polonaises en Allemagne. La Pologne exporte de plus vers l'Allemagne le fer, l'acier, la tôle de fer et d'acier.

Parmi les autres importants acheteurs des produits polonais, citons: la Belgique (84 millions de zl. en 1936) la Suède (60 millions de zl) l'Autriche (59) la Tchécoslovaquie (49) la Hollande (46) et la France (43).

Pour ce qui est des exportations sur le marché de l'Amérique du Nord, c'est-à-dire presque exclusivement aux Etats-Unis, celles-ci n'ont accusé qu'au cours des trois dernières années une sensible progression, ce qui est dû en majeure partie au sensible renforcement de l'exportation du jambon en conserves. Ainsi, en 1934, il a été exporté pour 371,000 zl. de jambons et, en 1936, pour 25,7 millions de zl. De plus on exporte aux Etats-Unis les semences de betterave et du pavot, la farine, le malt, le houblon, les cuirs chromés, les tissus en jute, les meubles en bois courbé, le zinc et les formes pour la confec-

tion des chapeaux. L'augmentation des exportations pour les Etats-Unis est particulièrement favorable pour la Pologne, pour la raison que les Etats-Unis fournissent à ce pays une grande quantité de coton (en 1936 pour 82 millions de zl.) dont l'importation peut être, de cette manière, compensée au moins en partie

Les exportations sur les marchés de l'Amérique du Centre, ne jouent pas pour la Pologne un rôle d'une réelle importance. Ce qu'on y exporte, en majeure partie, ce sont les meubles en bois courbé et le contre-plaqué.

Les exportations en Amérique du Sud suivent une progression continue, ce qui a pu être observé surtout dans les échanges avec l'Argentine. Les exportations polonaises sur ce marché ont été, en 1934, de 9,1 millions de zl. et, en 1936, de 14,8 millions.

Le second pays acheteur de produits polonais dans l'Amérique du Sud est le Brésil, où, en 1936, la Pologne a exporté pour 5,1 millions de zl. Les marchés de l'Amérique du Sud sont acheteurs surtout de produits tels que les rails et le fer pour rails, le malt, le houblon, les produits de transformation de la viande, le carbide, le plaqué, et le contre-plaqué.

Les exportations en Asie offrent une grande variété. On exportes: divers produits chimiques, des tissus, le papier de soie pour cigarettes, le contre-plaqué, les meubles en bois courbé, la tôle de fer et de zinc, les ustensiles émaillés, et le zinc. Les plus importants acheteurs sur le continent asiatique sont la Palestine et les Indes britanniques (plus de 6 millions de zl.) puis dans l'ordre du chiffre des exportations viennent: le Japon, la Chine et la Perse.

Les exportations polonaises en Afrique ont accusé, au cours des trois dernières années, une tendance à un développement progressif et sont dirigées en premier lieu en Egypte et l'Union Sud - Africaine. L'exportation vers ces marchés progresse d'une manière continue: l'exportation en Egypte a été, en 1934, de 3,9 millions de zl, et, en 1936, de 6,6 millions. En Afrique la Pologne exporte la houille, les tissus, la confection, le contre-plaqué, les meubles en bois courbé, le fer pour rails, les ustensiles émaillés, la tôle de zinc, les tubes.

Les exportations sur les marchés d'Australie sont minimes et ne dépassent pas en moyenne 0,5 millions par an.

Pour résumer les données que nous venons de produire relatives aux exportations polonaises sur les divers marchés mondiaux il convient d'observer que l'Europe est acheteur avant tout de matières premières et de produits semi-ouvrés et en faible quantité de produits ouvrés, cependant que les marchés d'outre-mer sont principalement acquéreurs de produits ouvrés (disposant eux-mêmes d'une grande quantité de matières premières) en tant que produits représentant une certaine valeur qui peut payer les frais de transport coûteux. Etant donné que les marchés d'outre mer sont fournisseurs de matières premières indispensables au fonctionnement normal de l'économie polonaise, le problème qui se pose est celui de l'extension des échanges avec ces pays, par l'établissement de propres entrepôts de consignation et l'envoi de représentants dûment qualifiés, l'élimination d'intermédiaires, souvent nuisibles aux exportations polonaises. Il n'est pas douteux que le renforcement continu de la participation des pays d'outre mer aux exportations polonaises sera pour le pays une salutaire impulsion l'engageant à faire un effort en vue de son expansion commerciale sur ces marchés.

Un aspect du développement des exportations polonaises

Les exportations polonaises pénètrent sur un grand nombre de marchés de presque tous les pays du monde, lesquels formulent chacun leurs exigences quant à la quantité et la qualité de la marchandise, de l'emballage, de la fourniture et des conditions de vente, etc. Ce sont autant de facteurs que les exportateurs polonais ont cherché à satisfaire, en prouvant par là qu'ils ont ce que les Allemands appellent „expansionsgeist“ soit l'„esprit d'expansion“. Si l'on tient compte de la longue période d'asservissement politique du pays, alors que les conditions ne favorisaient aucunement la formation du véritable type de l'exportateur, comme il en a été dans les Etats de l'Occident européen, dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord ou au Japon, on devra reconnaître que le jeune exportateur polonais surmonte avec de bons résultats toutes les difficultés, ce qui n'est guère facile en présence de la forte concurrence faite par les exportateurs d'autres Etats introduits depuis longtemps sur divers marchés.

Bien qu'au point de vue de la géographie commerciale la situation de la Pologne soit désavantagée en comparaison d'autres Etats, la Pologne n'en bénéficie pas moins de bon nombre d'autres facteurs favorables tels que la main-d'oeuvre bon marché, les richesses naturelles, qui sont les éléments essentiels d'une exportation rationnelle. Cependant ces conditions désavantageuses, tant au point de vue géographique que commercial dont nous avons parlé, sont particulièrement apparentes à l'exportation des produits des forges de Silésie, expédiés par les ports polonais.

D'un point de vue général les exportations globales de la Pologne peuvent être divisées en groupes distincts qui sont: européens, extra-européens et d'outre-mer.

Les échanges du premier groupe ont été caractérisés par une notable activité du solde de la balance commerciale au profit de la Pologne, alors que les échanges avec les pays extra-européens ont produit généralement en résultat un solde défavorable. Pendant un grand nombre d'années l'excédent dans les échanges avec les pays européens compensait sans peine le déficit des échanges extra-européens et ce n'est qu'au cours des derniers mois que cet équilibre a été ébranlé. Ce phénomène s'explique par deux raisons: 1) l'introduction d'une réglementation d'importations de plus en plus large dans les pays européens, avant tout en conséquence de la politique des devises et la tendance à ramener à la proportion de 1:1 le rapport de la valeur des exportations et des importations. Ces difficultés ont fait orienter différemment les exportations polonaises qui, au lieu de se diriger, comme il en a été jusqu'à présent, vers des débouchés plus naturels tels que les pays balkaniques, par exemple, se voient obligés, pour des raisons de devises, de chercher à gagner de nouveaux marchés où les payements peuvent être effectués en devises effectives; 2) le renforcement en Pologne de la demande en matières premières d'origine extra-européenne en conséquence de l'animation de la vie économique

et du regain d'activité des centres de production.

La politique économique des Etats européens a eu pour effet de régler les échanges avec ces pays par le moyen de tout un système d'accords commerciaux d'un caractère de contingentement ou bien de clearing et aussi mixte c.à.d. à la fois de contingentement et de clearing.

Ce système a abouti à paralyser en partie, et même parfois complètement, les échanges et on a vu plus d'une fois s'établir des relations commerciales s'expliquant par des raisons politiques ou de courtoisie, mais non pas par des raisons naturelles. Un tel phénomène se produit surtout alors que les structures économiques des deux Etats présentent une forte analogie, ce qui fait que tout l'intérêt se limite à ne voir dans le partenaire autre chose qu'un débouché.

Dans ces conditions, on voit se produire l'arrêt des exportations de Pologne, qui est un pays agricole, vers les marchés d'une structure analogue, cependant que les tendances à l'échange dans la proportion de 1:1 avec les pays industriels porte un coup mortel au solde favorable.

Comme nous avons eu l'occasion de le remarquer, lorsque les exportations sont gênées par un accord du type clearing, théoriquement il ne devrait pas y avoir d'excédent des exportations sur les importations. Pour s'assurer un solde actif dans notre continent, il reste cependant à la Pologne le groupe des pays baltiques et scandinaves.

Pour ce qui est des marchés d'outre-mer, les exportations, — à condition de ne pas être réglées par des accords entre la Pologne et les pays européens dont l'autorité s'étend sur certaines colonies, protectorats ou mandats, — ne dépendent que des conditions du marché. Il en est ainsi des pays des deux Amériques, de l'Asie, et des Dominions indépendants ou bien des colonies. Malgré l'inexistence d'accords commerciaux, les exportations de la Pologne sur ces marchés ne se heurtent pas à des difficultés qui seraient créées intentionnellement et le solde des échanges avec ces pays est, dans la majorité des cas, franchement favorable. Les exportations de ces pays comprennent généralement les matières premières et le groupe d'articles coloniaux alimentaires tels que: café, thé, épices et fruits. Les articles du groupe colonial-alimentaire, qui ne sont pas traités comme indispensables et même en partie comme „articles de luxe", sont devenus la base d'un nouveau système d'exportation qu'on pourrait appeler additionnel.

Ce mode de procéder a trouvé son expression dans le système de transactions adopté en février de l'année dernière, qui a conditionné la faculté d'introduire en Pologne des denrées telles que: café, thé, épices, graines de cacao et de fruits, en dehors de ceux prévus par le contingent, par des importations faites antérieurement.

Les conditions supplémentaires posées à des exportations de ce genre sont les suivantes: ces exportations doivent être nouvelles ou complémentaires, leur valeur au moins être égale aux importations effectuées.

On comprenait sous ce terme „d'exportations nouvelles" des exportations qui n'avaient pas encore été effectuées sur un marché donné, et par les „exportations complémentaires" celles qui figuraient jusqu'à ce temps dans une quantité minime dans la statistique des exportations polonaises. L'égalité entre les exportations et les importations était comprise dans le sens des devises c. à. d., qu'un article contenant par exemple 25% de matières premières d'origine étrangère ne pouvait être compensé par l'importation dans la proportion de 1:1, mais seulement de 1,25:1.

Le principe de l'orientation des échanges avec un pays ou un groupe de pays consiste en l'obligation d'effectuer l'exportation vers le pays dont on a l'intention d'importer des produits coloniaux.

Ce système a pour objet de constituer non seulement des exportations, qui au point de vue de leur valeur compenseraient les exportations d'un certain groupe d'articles, mais aussi de renforcer en quelque sorte les exportations par l'intérêt qu'y prend l'importateur.

Sur les marchés d'outre-mer on voit s'affronter diverses formes du dumping, exportation qui, d'une manière générale, ne paye pas ses frais. Dans ces conditions les pertes inévitables retombent sur l'importateur de produits coloniaux, qui à son tour est obligé de procéder de manière à pouvoir supporter l'aide fournie à l'exportateur.

Le système de telles transactions devrait satisfaire deux postulats qui sont: a) créer des conditions nécessaires à l'établissement de grandes maisons de commerce, qui se spécialisent dans l'importation et l'exportation avec les marchés extra-européens et b) éliminer l'intermédiaire superflu aussi bien à l'achat qu'à la vente par l'établissement d'un contact direct avec les marchés d'outre-mer.

L'essor des exportations polonaises, qui témoignent, malgré de nombreux obstacles, d'une grande élasticité, permet d'augurer qu'à l'avenir les exportations polonaises augmenteront surtout en ce qui touche les produits ouvrés, ce qui, semble-t-il, ne sera pas difficile à réaliser, étant donné la tendance générale qui se fait jour à écarter les obstacles dans les échanges internationaux.

Standardisation des marchandises exportées de Pologne

Le présent article, comme son titre l'indique, sera consacré à l'étude de la question de la standardisation des marchandises exportées de Pologne. Etant donné qu'il s'agit seulement de la standardisation dite officielle, c. à. d. imposée par l'administration publique et non de la standardisation industrielle, nous nous bornerons à parler de la standardisation des produits agricoles d'origine tant végétale qu'animale ainsi que des bois.

La standardisation des marchandises exportées de Pologne possède les bases jurdiques suivantes: 1) les lois ou des décrets présidentiels ayant force de loi, 2) des droits de sortie (tarif douanier d'exportation) et 3) le remboursement forfaitaire des droits de douane.

La standardisation imposée par la loi constitue la forme la plus parfaite de la standardisation. Seule l'exportation d'oeufs et de beurre a été réglée de cette façon.

Les droits de sortie, forme la plus usitée en Pologne d'organisation des exportations, ont servi de base à la standardisation des produits suivants: bacons, jambons et conserves de viande marinés, jambons en emballage hermétique, viande de veau en emballage hermétique, flèches, saindoux, plumes, duvets, crin, poils, soie de porc et articles de vannerie.

La troisième forme, celle du remboursement des droits de doua-

ne, remplit, à côté de l'encouragement des exportations au moyen de primes, le rôle de facteur de standardisation, le remboursement du droit (prime) dépendant de l'adaptation de la qualité de la marchandise exportée aux normes déterminées. Le remboursement des droits de douane est reconnu aux exportations des articles suivants: lin teillé et peigné, céréales, malt, farines, graines oléagineuses et légumineuses (le remboursement des droits de douane est suspendu actuellement pour tous les articles mentionnés à l'exception du lin).

La surveillance de la standardisation est exercée par le Ministère du Commerce et de l'Industrie (à l'exception du beurre, dont la standardisation relève du Ministère de l'Agriculture) par l'intermédiaire de ses organes et avec le concours de l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie et des unions d'exportateurs ou de producteurs des branches particulières.

Les *oeufs* sont le premier article, dont l'exportation a été complètement standardisée par voie législative. Le rôle d'instrument auxiliaire est rempli par le droit de sortie. L'exemption du droit de sortie a lieu sur base des certificats du Ministère du Commerce et de l'Industrie, délivrés pour les transports répondant aux normes qualitatives (wagon entier ou demi wagon) exportés à l'étranger par les stations-frontière déterminées après contrôle de la standardisation par des inspecteurs spéciaux. Les dispositions relatives à la standardisation des oeufs désignent les entreprises exportatrices (local et équipement), fixent les standards des oeufs frais destinés à l'exportation, définissent le terme d'oeuf frais, établissent les modalités de la préparation d'oeufs pour l'exportation, fixent les types de caisses et les marques qu'elles doivent porter et désignent les lieux de contrôle (stations-frontière). Un inspecteur général de l'exportation d'oeufs est chargé de la surveillance de l'exécution de ces dispositions. Les exportateurs sont organisés en „Union des Associations Professionnelles des Exportateurs d'oeufs" et „Section des exportateurs d'oeufs de l'Union Polonaise des Exportateurs de Bacons et d'Articles d'origine animale".

La standardisation des exportations de beurre était basée jusqu'au milieu de l'année 1936, sur le système des droits de sortie. C'était ce qu'on appelait une „petite standardisation" qui ne réglait ni la question de l'équipement des laiteries ni celle de la production même. Vers la fin de l'année 1936 les lois sur la laiterie ont permis de procéder à la standardisation complète. De même que pour les oeufs, le système s'appuie sur des droits de sortie.

Les dispositions qui se rapportent à l'exportation du *beurre* règlent les questions suivantes: a) qui peut produire le beurre d'exportation, dont l'un pour les établissements produisant du beurre standardisé et l'autre pour ceux produisant du beurre non standardisé); b) quelle doit être la qualité du beurre exporté (additions, goût, arome et fusibilité, structure et constance, couleur, salage, battage et emballage, analyses: de teneur d'eau, réaction positive de pasteurisation, réfraction, couleur à la lueur d'une lampe à quartz, etc.); c) modalités d'emballage et marques de magasinage dans les frigorifiques et transport par chemin de fer de wagons-glacières. Le registre des exportateurs est tenu et les analyses sont effectuées par la Station Centrale d'Analyses du Beurre à Varsovie ainsi que par les stations locales, au nombre de six, situées dans les centres de production principaux. Les stations, ayant constaté que la qualité du beurre, destiné à l'exportation, est conforme aux dispositions en vigueur, délivrent aux exportateurs, pour chaque transport donné, des certificats sur base desquels les transports sont exonérés du droit de sortie.

Pour les produits énumérés ci-dessus, le droit de sortie n'est pas appliqué en vertu de certificats délivrés par le Ministère du Commerce et de l'Industrie, après constation que leur qualité répond à une qualité déterminée.

Les dispositions concernant la standardisation des *bacons* exportés à l'étranger n'ont pas été officiellement promulguées, mais seulement communiquées aux intéressés par voie d'instructions écrites, en tant que condition d'obtention des certificats exonérant du droit de sortie. Les fabriques de bacons sont tenues de posséder un outillage approprié (porcheries couvertes, halles, frigorifiques, bassins, etc.), des installations pour l'injection de la saumure, des balances anglaises, des égouts, des installations de ventilation, l'éclairage électrique. Les instructions définissent ensuite le terme „bacon", les façons de marquer la marchandise et la classification des bacons en six catégories suivant leur qualité, les modalités d'emballage et de transport. A la tête de l'appareil de standardisation est placé l'Inspecteur Général de la Standardisation près l'Union Polonaise des Exportateurs de Bacons et d'Articles d'origine animale. Une Union des fabricants de bacons existe également à Dantzig, groupant les trois fabriques de la Ville Libre. Cette union est soumise au contrôle de standardisation de l'Inspecteur Général de Standardisation de l'union polonaise.

L'exportation des *jambons* en emballage hermétique est effectuée conformément aux „dispositions relatives à l'exportation en franchise des jambons en boîtes". Les dispositions en question norment l'équipement des fabriques (frigorifiques à installation mécanique, installations de salage, locaux pour séchage, mise en boîte et évacuation de l'air, pour stérilisation, injections de la saumure, etc.), la qualité du produit fini et l'emballage. Le contrôle de la standardisation est le même que pour les bacons.

Les dispositions concernant la standardisation des préparations de *viandes fumées, séchées ou conservées en boîte, du saindoux salé ou fumé, du saindoux et des viandes marinées* définissent, en dehors de l'équipement des fabriques, les modalités et la durée de la fabrication, l'emballage, le transport, etc. Pour les fabriques de viande de veau en boîtes, les dispositions limitent en outre l'âge des veaux, la qualité (consistance) et gelée du produit fini. En outre, pour tous les produits mentionnés, la viande et la graisse doivent provenir des animaux sains et répondre aux exigences vétérinaires en vigueur.

L'exportation des *volailles* abattues est sujette aux normes de standardisation qui n'ont pas été publiées officiellement, mais basées sur des droits de sortie. En dehors de l'équipement des fabriques, les dispositions en question règlent les questions suivantes: de la qualité de la matière première (à l'exception des dindons, les volailles doivent être engraissées avant l'abatage et ne peuvent être nourries un nombre d'heures déterminé avant la mort), de son traitement et classification (p. ex. suivant les espèces, la couleur de la peau et des

pattes, le poids ou les exigences des marchés acheteurs). Le contrôle sur la standardisation de ces articles est exercé par l'Inspecteur Général de la Standardisation près l'Union Polonaise des exportateurs de Bacons et d'Articles d'origine animale.

La standardisation des *plumes, duvets, crins, poils et soies de porc* définit la technique du nettoyage, les normes tolérées d'impuretés, la question de l'emballage et les qualifications des exportateurs.

Reste à étudier le groupe des produits d'origine végétale.

La standardisation des exportations de *céréales* et de *graines des plantes légumineuses* n'est pas une standardisation dans toute l'étendue de ce terme. Les dispositions, basées sur le remboursement des droits de douane à l'exportation, règlent en premier lieu le pourcentage de graines étrangères dans les céréales et d'autres impuretés ainsi que le poids minimum à l'hectolitre. En outre, la marchandise exportée doit être conforme au contrat de vente conclu suivant le modèle international.

La standardisation du *malt* fixe en outre le pourcentage d'humidité dans la masse sèche. Les exportations de farine sont contrôlées sous le rapport de la teneur en cendres (après incinération) de la farine, contenant 13% d'humidité; à l'heure actuelle, les farines contenant plus de 1,6% de cendres, ne peuvent être exportées à l'étranger. Par suite de la suspension du remboursement des droits de douane, la standardisation qualitative pour le seigle, le froment, l'avoine et les farines, est basée sur le régime des permis d'exportation (l'exportation de ces articles est interdite). La surveillance sur l'exportation de ces produits et leur qualité est exercée par l'Union des Exportateurs de Céréales à Poznan.

La standardisation des *dérivés de pommes de terre* et notamment des flocons, de la dextrine, du sirop et de la fécule, sont basées sur des dispositions qui n'ont pas été publiées officiellement. Les dispositions fixent la couleur, le nombre de points sombres et la teneur en eau.

La standardisation lu *lin* est basée sur le remboursement des droits de douane. Les dispositions respectives, fixent les standards du lin exporté suivant les normes élaborées par la Commission des Standards et approuvées par le Ministère du Commerce et de l'Industrie et ensuite le mode d'emballage (balles) et les marques. Les transports qui répondent à ces conditions bénéficient du remboursement des droits à l'exportation.

Vers la fin du mois de juillet ont été publiées des dispositions basées sur des droits de sortie concernant la standardisation des *champignons comestibles* séchés et conservés, des concombres en conserves et des conserves de poissons. Les dispositions relatives à la standardisation des champignons concernent leur mode de séchage, de la préparation (découpage) et de l'emballage. Les dispositions concernant la standardisation des *concombres en conserves* et des conserves de champignons et de poissons n'ont pas été publiées, étant donné qu'elles se rapportent aux secrets de la fabrication.

La standardisation des *bois* est basée sur des droits de sortie. Les dispositions se rapportent principalement aux dimensions des bois exportés (longueur et épaisseur), à leur traitement et à leur classification appropriée. Les traverses pour chemins de fer et cleepers, exportés à l'étranger, doivent répondre aux normes des marchés acheteurs. La standardisation des articles de vannerie est très détaillée et se rapporte à un grand nombre de produits suivant leur destination.

Les exportations polonaises

Si l'on analyse les chiffres des exportations polonaises des quelques dernières années on constate, en premier lieu, une forte baisse tant de leur tonnage que de la valeur. Cette baisse, cependant, correspond à la contraction générale des échanges internationaux, conséquence de la crise économique, et ses proportions ont été à peu de choses près les mêmes que celles de la baisse du commerce mondial. Cette réserve faite, voici quelle a été l'évolution des exportations polonaises au cours des 8 dernières années:

	milliers de tonnes	millions de zlotych
1928	20.424	2.508
1929	21.037	2.813
1931	18.703	1.879
1934	14.565	975
1935	13.442	925
1936	12.964	1.026

Les exportations de 1936, si l'on adopte la cote 100 pour celles de 1928, sont tombées par conséquent à 63,5 en tonnage et 40,9 en valeur.

Si l'on tient compte, cependant, de la baisse simultanée de l'indice des prix, tant en Pologne qu'à l'étranger, on peut constater que la baisse de la valeur des exportations polonaises a été moins rapide que la baisse en tonnage ce qui témoigne d'une tendance à l'accroissement de la valeur de ces exportations, due principalement à la part croissante des produits de qualité dans l'ensemble des exportations polonaises. Cette tendance se manifeste aussi bien par le pourcentage toujours croissant des exportations de produits finis dans l'ensemble des exportations que par le remplacement des produits plus simples par des produits de qualité. Ainsi, par exemple, dans le groupe de produits d'origine animale, les exportations de porcs sur pieds sont tombées de 1.279.035 têtes, en 1928, à 196.596 têtes, en 1936; en même temps les exportations de bacons sont passées de 708 tonnes à 19,070 tonnes, tandis que les exportations de jambons en emballage hérmétique, inexistantes jusqu'en 1933, sont passées de 1.967 tonnes, en 1934, à 4.095 tonnes, en 1935 et 11.311 tonnes, en 1936. Dans le groupe des céréales, les exportations de céréales sont progressivement remplacées par celles de farines qui de 2.091 tonnes, en 1928, sont passées à 254.728 tonnes, en 1936.

En ce qui concerne la composition des exportations polonaises d'après les groupes principaux de marchandises, elle s'établit, pour 1936, comme suit:

	milliers de zlotys	milllier de tonnes
1. Produits du règne végétal	209.292	1.409.9
2. Animaux vivants et produits d'origine animale . .	178 362	1.551.4 mille têtes
3. Produits d'origine minérale	171.598	9.028.6
4. Ciros, graisses et huiles	295	0.5
5. Préparations alimentaires	56.046	135.5
6. Produits chimiques et pharmaceutiques, couleurs .	29.341	185.7
7. Peaux, cuirs, fourrures	17.792	4.3
8. Textiles	71.760	42.7
9. Caoutchouc et succédanés	514	0.1
10. Bois et articles en bois	165.312	1.678.6
11. Papier	8 223	18.6
12. Pierres, produits céramiques, verre.	2.023	8.5
13. Métaux communs et ouvragés	96 985	356.7
14. Machines et appareils	7.215	2.7
15. Matériel de transport.	3.175	4.4
16. Outils, instruments et appareils de précision . .	1.009	13 pièces
17. Armes et munitions	17	0
18. Chapeaux, articles de mode et de fantaisie	4.012	0.3
19. Ouvrages divers	2.587	0.2
20. Oeuvres d'art et objets de confection	27	0
21. Marchandise mixte	661	0

Comme il ressort du relevé cidessus, la première place revient aux deux groupes de produits de l'agriculture et notamment à ceux des produits d'origine végétale et animale.

Dans le groupe des produits d'origine végétale, la Pologne exporte en premier lieu des céréales et leurs dérivés farines, gruaux, etc.:

	tonnes	milliers de zlotys
froment	69.474	11.349
seigle	276.688	33.645
orge	377.240	45.686
avoine	98.243	11.310
sarrasin	26.205	3.223
pois et haricots	44.817	12.826
semences	31.202	23.983
farines, gruaux etc	306.564	40.104

La Pologne est un important fournisseur d'orge et surtout d'orge de brasserie; elle exporte également le malt, dont il a été vendu en 1936, principalement en Amérique, 26.250 tonnes, valant 6.787 mille zlotys. Il convient de relever les exportations ds semences de culture polonaise, recherchées pour leur haute qualité, parmi lesquelles il y a lieu de mentionner les semences de trèfle rouge et blanc ainsi que, tout particulièrement, celles des betteraves sucrières (7.246 tonnes, valant 7.158 mille zlotys). Parmi les autres produits d'origine végétale, il y a lieu de signaler enfin les pommes de terre ainsi que les fécules et autres dérivés, le houblon, les champignons frais et séchés, les baies, les plantes médicinales, l'osier. Les exportations de produits d'origine végétale ne correspondent encore que dans une faible mesure à la variété de la production agricole polonaise et aux possibilités de son développement.

En ce qui concerne la production animale, nous avons signalé déjà la baisse des exportations d'animaux vivants, due principalement aux restrictions imposées par les pays importateurs, ainsi que l'accroissement des exportations de produits ayant subi un traitement plus ou moins complet en Pologne. Les exportations des principaux articles de ce groupe s'établissent, en 1936, comme suit:

	Tonnes (ou têtes)	milliers de zlotys
chevaux de boucherie (têtes)	10.788	4.146
bétail à cornes . . . „	8.201	2.088
porcs . . . . . . „	196.596	26.099
poules . . . . . . „	488.198	981
oies. . . . . „	807.383	4.513
jambons	594	1.214
viande de porc	10.100	14.697
bacons	19.070	38.998
viande de porc marinée	2.394	4.085
saindoux	5.236	7.147
graisses animales	2.339	1.838
oeufs	24.117	27.672
beurre	10.907	20.614

En dehors des articles énumérés, il convient de mentionner les exportations d'animaux de reproduction (30 chevaux et 1.328 bovins), différentes volailles, les écrevisses (330 tonnes), le gibier (435 tonnes) ainsi que nombre de déchets de la production animale — soies de porc, crin, plumes et duvets, boyaux, etc. Dans ce groupe aussi, les exportations polonaises restent fort audessous des possibilités de production de l'agriculture polonaise et leur faible développement doit être attribué dans une grande mesure aux restrictions dont ont fait, objet, pendant la crise, les importations de produits agricoles dans la plupart des pays.

Les produits de l'agriculture, ayant subi seulement un traitement plus avancé, figurent également en grande partie dans le groupe suivant, celui des produits alimentaires. Le poste le plus important de ce groupe est constitué par les jambons en emballage hermétique — 11.312 tonnes, valant 32.814 mille zlotys, ainsi que les autres conserves de viande (charcuterie — 878 tonnes, valant 1.619 mille zlotys, conserves 1.568 tonnes, valant 3.655 mille zlotys); l'industrie des conserves de viande est une des branches les plus jeunes de l'industrie alimentaire polonaise, ses exportations cependant marquent dernièrement un remarquable développement. Parallèlement à la fabrication de conserves de viande, l'industrie polonaise commence à utiliser également dans une mesure toujours croissante le produit de la pêche qui accuse dernièrement un rapide essor; les exportations des conserves de poisson de toute sorte ont atteint, en 1936, 500 tonnes environ. Un autre poste important de ce groupe est constitué par le sucre, dont il a été exporté, en 1936, 61.841 tonnes, d'une valeur de 12.355 mille zlotys. Parmi les autres produits figurant dans ce groupe, il convient de mentionner enfin les flocons de pommes de terre, les conserves de légumes et de fruits et, en particulier, les conserves de concombres (1.740 tonnes, valant 654 mille zlotys), les champignons salés et marinés, les boissons, les articles de pâtisserie

et de confiserie (entre autres chocolats fins).

La production minérale de la Pologne fournit le troisième groupe quant à la valeur, premier quant au tonnage. La première place dans ce groupe revient au charbon dont il a été exporté l'année dernière 8.362.310 tonnes, d'une valeur de 129.865 mille zlotys. En outre il a été exporté 356.752 tonnes de coke, valant 10.904 mille zlotys, ainsi que 36.640 tonnes de dérivés du charbon de toute sorte, valant 8.903 mille zlotys. Le deuxième poste important de ce groupe est constitué par les produits pétroliers dont il a été exporté 124.871 tonnes, valant 18.227 mille zlotys. Les autres produits de l'industrie minérale, pierres, ciments, sel, minerais et scories jouent un rôle relativement peu important.

L'industrie chimique, en plein développement en Pologne, fournit déjà nombre de produits à l'exportation. Le groupe le plus important est constitué par les engrais artificiels (119.641 tonnes valant 11.680 mille zlotys) viennent ensuite les produits inorganiques, tels éléments, et composés organiques, bases, acides et sels (56.400 tonnes, valant 11.087 mille zlotys); les engrais artificiels (119.641 tonnes, valant 11.680 mille zlotys). Les autres produits chimiques figurent dans les statistiques pour des montants relativement peu importants; il convient de relever, cependant, le développement incessant de la nomenclature des produits chimiques exportés par la Pologne.

Les exportations de peaux et cuirs, exportés principalement à l'état brut n'atteignent pas de chiffres plus importants — 3.453 tonnes, valant 9.608 mille zlotys; un poste intéressant est constitué dans ce groupe par les exportations de peaux de fourrure, dont il a été vendu à l'étranger 814 tonnes valant 7.448 mille zlotys; aussi bien la production que l'organisation du commerce des peaux de fourrures ont fait ces temps derniers d'importants progrès en Pologne ce qui donne lieu à croire que ces exportations iront en augmentant. Parmi les produits finis de ce groupe — articles de maroquinerie et chaussures-il convient de relever les exportations de gants (130 q, valant 580 mille zlotys).

Les textiles figurent dans les statistiques pour 42.717 tonnes et 71.760 mille zlotys. Les exportations des principaux articles de ce groupe s'établissent comme suit:

	Tonnes	milliers de zlotys
soie artificielle, fibres artificielles . . .	251	1.566
laines, poils, crins	5.057	25.105
coton	1.347	4.662
lin, chanvre et autres textiles d'origine végét.	25.263	26.728
articles de bonneterie	126	604
lingerie, vétements	1.643	8.005
drillles	8.681	3.966

En ce qui concerne les matières premières textiles, la Pologne n'exporte, en quantité importante, que le lin ainsi que des quantités relativement faibles de chanvre et de soie artificielle. Les exportations de lin, dont la Pologne est un producteur important, s'établissent comme suit:

	tonnes	milliers de zlotys
paille de lin	1.275	122
lin teillé et peigné	8.174	10.679
étoupes	12.384	12.580

Dans le groupe des produits mi-fabriqués, le poste principal est constitué par les filés de laine peignée — 1.119 tonnes, valant 10.739 mille zlotys; les exportations de filés de lin et de coton sont sensiblement moins importantes. L'industrie lainière figure également en première place pour ce qui est des exportations d'étoffes — (tissus en laine cardée — 2.281 tonnes, valant 8.344 mille zlotys). Dans le groupe des articles confectionnés, enfin, le poste principal est constitué par les complets pour hommes, dont il a été exporté, en 1936, 1.305 tonnes, valant 6.074 mille zlotys. Les exportations de lingerie et de vêtements confectionnés se développent dernièrement d'une façon très favorable ce qui est dû, dans une grande mesure, aux importants progrès techniques réalisés par cette branche de l'industrie textile polonaise. En dehors des articles énumérés dans le relevé ci-dessus, la Pologne exporte en outre, en quantités peu importantes, certains articles techniques, des feutres, des articles de passementerie, etc.

Dans le groupe des articles en caoutchouc — peu important — figurent principalement les exportations de chaussures en caoutchouc — 92,5 tonnes, valant 333 mille zlotys.

Les grandes richesses forestières de la Pologne font occuper aux bois et articles en bois une des premières places dans le commerce d'exportation avec 1.676.575 tonnes, valant 165.312 mille zlotys. Ce total se décompose comme suit:

	Tonnes	milliers de zlotys
bois de pulpe	123.084	4.817
bois de mines	30.046	1.400
billots et tronches	275.002	16.032
madriers	499.998	40.849
planches et lattes	418.808	42.109
traverses, sleepers	123.225	8.805
placages	1.229	1.038
contre-plaqués	52.696	20.629
meubles en bois courbé	5.209	7.115

En dehors des bois énumérés, la Pologne exporte nombre d'autres articles: planchettes pour caisses, douilles, lames de parquet, divers articles en bois, articles de vannerie, etc.

L'industrie du papier travaille principalement pour les besoins du marché intérieur; elle exporte cependant à l'étranger certaines quantités de cellulose, de papiers, de cartons; il convient de signaler les exportations de papier à cigarettes (1.042 tonnes, valant 2.044 mille zlotys).

Dans le groupe des métaux communs et des articles en métal, les exportations des principaux articles s'établissent comme suit:

	Tonnes	milliers de zlotys
fonte, fers et aciers	279.776	64.192
zinc, plomb, alliages	75.110	30.359

En ce qui concerne les laminés, il convient de relever les exportations de rails, (27.156 tonnes, valant 6.978 mille zlotys), de tubes en fer et en acier (26.407 tonnes, valant 7.498 mille zlotys), dont tubes pour forages, de tôles, d'aciers spéciaux, de fil de fer, etc. Dans le groupe des métaux non ferreux, la Pologne a exporté 73.096 tonnes de zinc, valant 29.316 mille zlotys et 1.804 tonnes de plomb, valant 815 mille zlotys.

Les exportations de machines et appareils, y compris le matériel électrotechnique sont peu importantes — 2.713 tonnes, valant 7.215 mille zlotys. Parmi les diverses ma-

chines exportées, il convient de mentionner les machines textiles, dont la fabrication est bien développée en Pologne, les machines électriques, les pièces détachées, etc.

Dans le groupe des moyens de transport la Pologne a exporté, en 1936, des wagons ferroviaires et des avions.

Les marchandises figurant dans les autres groupes jouent pour le moment un rôle secondaire dans les échanges commerciaux de la Pologne avec l'étranger.

Pour terminer ce bref apeçu, il convient de relever que la période de crise, lorsque l'exportation polonaise a rencontré le plus d'obstacles et d'entraves, a abouti à une amélioration appréciable de la qualité des marchandises exportées ainsi que de la technique de l'exportation. Les exportateurs polonais ont étendu également, dans une mesure importante, leurs relations commerciales, comme en témoigne entre autres l'accroissement du pourcentage des exportations sur les marchés d'outre-mer, passé de 4,7% en 1927 à 15,6% en 1936.

(mr).

Les Exportations de Pologne entre 1930 — 1937

Le commerce extérieur polonais s'est trouvé, en 1930, dans une situation très difficile pour la raison que la majorité des pays étrangers qui étaient ses clients sont passés brusquement à un système artificiel d'autarchie, dans la majorité des cas pour les articles que produisait la Pologne. Ceci s'est produit en particulier dans les pays de l'Europe Centrale, en 1928, acheteurs de 50,5% de la totalité des exportations, polonaises, cependant que les importations de ces pays constituaient, au cours de ces années, environ 40% des importations globales de la Pologne. En 1930 ce mouvement a subi une nouvelle régression, si bien que les exportations sont tombées à 43% de celles de 1928.

C'est à partir de 1931 qu'on observe la tendance de la Pologne à acquérir de nouveaux marchés pour ses exportations. Les nouvelles tendances des exportations polonaises à partir de 1931 s'orientent tout d'abord vers le nord et le nord-ouest de l'Europe. Ainsi la Grande Bretagne qui, en 1930, participait pour 12,1% aux exportations polonaises, participe pour 17% aux exportations en 1931. La participation de la Belgique aux exportations polonaises est passée, en 1931, de 2,6 à 3,4%, en Hollande de 3,4 à 3,6%, en Suède de 4,6 à 4,8%. Seules ont diminué les exportations au Danemark, lesquelles de 5%, en 1930, sont passées à 4,1% en 1931. En somme, si on y adjoint la Norvège, les pays du nord et du nord-ouest de l'Europe participent aux exportations polonaises dans la proportion de 30%, ce qui fait autant que la participation de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Tchécoslovaquie réunies. Les Etats de l'Europe occidentale ont également augmenté, il est vrai dans une faible proportion, leur participation. La France qui, en 1930, était acheteur de 3,1% des exportations polonaises augmente, en 1931, sa participation et la porte à 5,5%. La participation de la Suisse augmente au cours des mêmes années de 2,1%, et passe à 2,9%, tandis que la participation de l'Italie passe de 1,3% à 1,9%. Avec l'Espagne et le Portugal réunis, ce groupe de pays a été acheteur d'environ 12% des exportations polonaises. Le reste, soit environ 20% des exportations, ont été couvertes en 1931, dans la proportion d'environ 1/3 par la Russie des Soviets, dont la participation aux exportations a été de 6,7%; par les pays d'outre-mer, dont la participation a été de 5,9% et les pays de l'Europe du sud-est et les pays baltes dont la participation ne dépasse pas au total 10%.

En 1932 les conjonctures à l'intérieur du pays n'étaient guère favorables aux exportations. Il est vrai que la consommation réduite et la baisse relative des prix créaient en théorie des conditions favorables étant donné que l'excédent de la production aurait dû être un stimulant pour les exportateurs. Cependant le niveau général des prix et la production réduite ont affaibli le dynamisme des exportations. De même qu'il en a été des échanges mondiaux de marchandises, les exportations polonaises ont atteint leur plein maximum en 1929 et diminué au cours de la période de crise. Si l'on assigne à l'année record 1929 le chiffre de 100 on obtiendra respectivement pour 1930 — 85,39, pour 1931—66,87 et pour 1932—32,29. Ce qui démontre que la baisse a été la plus brusque en 1932.

De même l'année 1933 n'a pu être favorable aux exportations polonaises, cette année n'ayant vu que s'aggraver l'enchaînement des complications qui assaillaient le commerce international. Dans le domaine des restrictions aux importations la politique des Etats particuliers ne faisait aucune distinction entre les structures commerciales particulières et les besoins économiques essentiels des pays. Des limitations très strictes ont été opposées aussi bien aux exportations industrielles qu'agricoles, aux importations des produits ouvrés et des matières premières, et des échanges qui naguère constituaient un poste important dans les exportations ont été limités à des chiffres insignifiants. A la suite des limitations les plus inattendues, la Pologne à vu se fermer des marchés qui avaient été ses débouchés naturels. Il a fallu donc un grand effort pour maintenir le dynamisme des exportations.

Ce n'est qu'au cours de 1935 qu'on a vu se produire les premiers indices d'une amélioration. Dans l'industrie l'indice de l'occupation a accusé un mouvement ascensionnel, en atteignant 70% de l'occupation en 1928. La principale impulsion a été donnée par le renforcement du mouvement des investissements qui s'est traduit surtout par l'intensification de l'industrie du bâtiment et la construction de nouvelles voies de communication.

Dans le commerce mondial et la politique commerciale, l'année 1935 a été marquée, pour la première fois depuis six années, par un revirement de la politique de bon nombre d'Etats qui ont cherché à écarter les entraves opposées au commerce international. En conséquence les échanges mondiaux ont accusé, dans la deuxième moitié de 1935, un mouvement ascensionnel, ce qui en Pologne s'est traduit par une augmentation du volume des échanges avec l'étranger d'un demi pour cent.

Toutefois ce qui est caractéristique, à la manière d'un baromètre, c'est la balance commerciale. Or le solde de cette balance qui, en 1934 était d'environ 177 millions de zł., était tombé, en 1935, à 65½ millions, ce qui a constitué, comparativement à 1934, une diminution de 63%.

On a pu observer également certaines modifications au point de vue géographique. C'est ainsi que, parmi les pays acheteurs des produits polonais, l'Allemagne était venue se ranger à la première place, cependant que les Etats-Unis reculaient à la deuxième et que l'Angleterre maintenait sa troisième place.

Depuis l'amélioration dans les échanges internationaux a suivi, bien que lentement, un mouvement ascensionnel, comme on peut s'en convaincre par les données que voici sur le commerce extérieur au cours du premier semestre 1937.

Les statistiques du commerce extérieur pour les six mois de l'année en cours font apparaître nettement la reprise économique générale qui, timidement amorcée en 1936, a pris cette année des proportions dont le volume du commerce extérieur est l'un des indices les plus caractéristiques.

Tant les exportations que les importations ont progressé, de janvier à juin 1937, comparativement à la période correspondante de 1936, cependant cette progression est inégale: tandis que les imporations ont augmenté de 23%, les exportations de 17½ seulement. La moyenne de l'augmentation des échanges avec l'étranger est de 20%. Pour la première fois depuis bien des années la valeur globale de ces échanges a dépassé le chiffre d'un milliard de zlotys.

Voici le détail du commerce extérieur pendant les 6 premiers mois de l'année, en comparaison de la même période de l'année écoulée (en millions de zlotys).

	I-VI.1936	I.VI.1937	Différence en %
Import	458.8	594.6	+ 22.
Export . . .	482.0	582.2	+ 17.
Echanges . . (total)	940.8	176.8	+ 20.0
Solde	+ 23.2	— 12.4	— 146.9

Par contre le solde de la balance du commerce extérieur a été, on le voit, moins favorable que l'année dernière. Le premier trimestre de l'année s'est soldé par un léger excédent des exportations, cependant les soldes déficitaires des trois mois suivants ont fait que les résultats du semestre marquent un excédent des importations de 12 millions de zlotys. Dans les Etats créanciers, une telle évolution du commerce extérieur ne donnerait pas le moindre souci, en Pologne elle présente un caractère assez préoccupant, puisque le déficit de la balance comerciale ne peut être compensé ni par les revenus provenant des capitaux employés au dehors, ni par les envois des émigrés. Seule, une intensification des exportations peut combler ce déficit.

En examinant les postes particuliers de la balance commerciale du dernier semestre on s'aperçoit que les prix obtenus pour les produits agricoles exportés étaient nettement supérieurs à ceux de l'année dernière, mais au point de vue de la quantité, les exportations marquent un certain recul. Il en est de même pour les cuirs, le lin, les bois, le zinc, etc. L'exportation de presque tous les produits du sol et dérivés, dont les prix ont haussé sur les marchés mondiaux, s'est légèrement contractée. Comme la récolte, ces dernières années, n'a pas marqué de variations de quelque ampleur, le phénomène ne peut s'expliquer que par une augmentation de la consommation intérieure. La surface cultivée en Pologne s'étend peu, par contre la population s'accroît à un rythme rapide. Il ne manque pas de spécialistes des problèmes agricoles pour affirmer qu'avant peu— à moins d'une très forte augmentation de la production — les contingents de blé exportable se trouveront réduits à des chiffres insignifiants pour faire face à une consommation indigène accrue.

En ce qui touche les importations, il n'est pas de poste de quelque importance qui n'ait enregistré un mouvement ascendant, quant au prix et à la quantité. La hausse la plus forte s'observe pour les matières premières telles que les minerais de fer, de manganèse et de zinc, les ferrailles, le cuivre, etc. C'est là un indice infaillible de la reprise économique.

Doświadczalne Warsztaty Lotnicze — fabrique des avions R. W. D.

Doświadczalne Warsztaty Lotnicze (Ateliers d'Essai d'Aviation) dépendent de la Section Aéronautique du Cercle des Mécaniciens-Etudiants de l'Ecole Polytechnique de Varsovie. La construction des premiers avions du type RWD date du temps où ses constructeurs: MM. S. Rogalski, J. Drzewiecki et S. Wigura étaient encore membres de la Section Aéronautique du dit Cercle. — En 1930, encouragée par les qualités surprenantes des premiers types RWD, la Ligue de la Défénse Aérienne met à la disposi-



RWD 8

tion des jeunes constructeurs des ateliers bâtis à l'Aérodrome Okecie à Varsovie, d'où sort: en 1931 — le RWD — 5, avion de sport d'une construction mixte: bois-acier. (En mai 1933 sur un avion de ce type, muni d'un moteur Gipsy Major 130 CV, le Capitaine Skarzynski a traversé l'Atlantique Sud, battant le record de distance en ligne droite) — et l'avion de record RWD — 7 d'une construction entièrement en bois. C'est sur cet avion de 2-me catégorie d'avions légers biplaces que fut établi, en 1931, le record de vitesse sur 100 km. et, en 1932, le record international d'altitude. En 1932 fut achevé l'avion RWD — 6, qui conquit la première place dans le Challenge International de Tourisme 1932.

En 1933 les ingénieurs S. Rogalski, et J. Drzewiecki, avec l'ancien président et organisateur de la Section Aéronautique du Cercle des Mécaniciens-Etudiants de l'Ecole Polytechnique de Varsovie, l'ingénieur J. Wedrychowski, forment une société à responsabilité limitée sous le nom „Doświadczalne Warsztaty Lotnicze" et, tout en louant les bâtiments des ateliers de la Ligue de la Défénse Aérienne, continuent la construction des avions RWD. Successivement on sort des types comme: l'avion d'école et de tourisme RWD — 8 d'une construction mixte bois-acier muni d'un moteur de 110 CV. C'est un avion biplace, très facile à piloter qui est en usage comme avion d'école et d'entraînement dans l'aviation civile et militaire. Les droits de licence pour la construction des avions du type RWD — 8 ont été acquis par le Gouvernement Polonais et des grandes séries sont réalisées pour l'aviation militaire polonaise par une usine appartenant au Gouvernement. De nombreux avions du type RWD—8 ont été vendus à l'étranger; en outre d'après la licence les avions RWD — 8 sont construits en Yougoslavie et Esthonie.

Le RWD — 9, muni d'un moteur de construction polonaise Skoda GR 760, en 1934 fut vaiqueur du Challenge International de Tourisme.

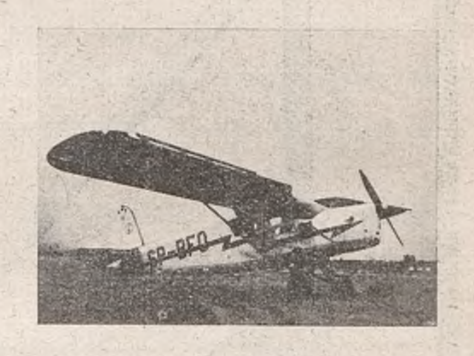
Le RWD — 10, avion monoplace d'acrobatie d'une construction mixte: bois-acier, muni d'un moteur en ligne de 110 CV. Ce type, produit en série, est en usage dans les aéroclubs et écoles de pilotage en Pologne.



RWD 11.

Le RWD—11, avion de transport rapide pour 6 passagers et un équipage de deux — muni de 2 moteurs en ligne à 200 CV. — d'une constrution mixte: bois-acier. L'avion RWD — 11 se distingue par de très hautes performances et par une étude soigneuse des formes aérodynamiques. Grâce à l'adaptation des fentes Page on a obtenu une faible vitesse d'atterrissage et l'élimination des accidents dus à la perte de vitesse.

Le RWD — 13 — avion triplace de tourisme de construction mixte: bois-acier. C'est une conduite intérieure très spacieuse et comparable au point de vue confort à l'intérieur d'une luxueuse limousine automobile. L'avion est muni d'un moteur d'une puissance de 130 CV. Pour obtenir de bonnes performances de décollage et d'atterrissa-



RWD 13.

ge, l'aile est munie des fentes Handley Page sur les 2/3 de l'envergure. Les avions du type RWD—13 sont à présent les avions de tourisme les plus répandus en Pologne, ils représentent le dernier cri au point de vue performances et qualités de vol d'un avion de tourisme moderne. L'avion RWD—13 a démontré sa supériorité comme avion utilitaire de tourisme lors de divers concours et raids à l'étranger. Des avions de ce type ont été vendus au Brésil, Portugal, Venezuela, et en Palestine. D'après la licence des Ateliers d'Essai d'Aviation des avions RWD — 13, sont construits en Yougoslavie.

Les monoplans du type RWD sont les plus populaires en Pologne. Ils ont conquis les premières place dans tous les concours nationaux de Pologne et, en prenant part à divers concours, raids, etc. à l'étranger, ils ont remporté une suite de triomphes en établissant en outre des records internationaux.

MAISON FONDÉE EN 1809

NORBLIN, BUCH F^RES^ et T. WERNER

GRAND PRIX NATIONAL
Poznań P. W. K. 1929
Poznań Kom. Tur. 1930

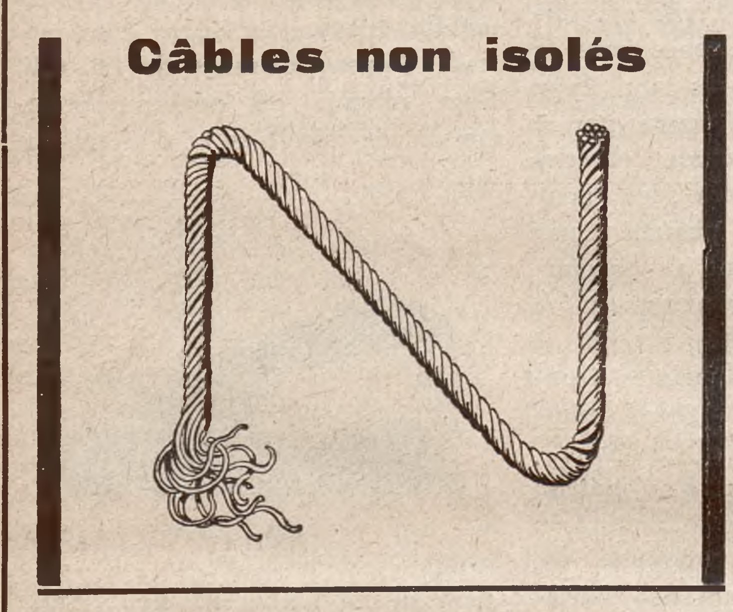
VARSOVIE ET GŁOWNO PRÈS ŁOWICZ

Direction: Varsovie, Żelazna 51—Teléphone: Central 56-990

Boîte Postale 617

GRAND PRIX:
Belgique — Liége 1930
Gdynia 1935
Varsovie W.M.El. 1936

PRODUCTION DES FABRIQUES:



Tôles: marchandes, en cuivre et en laiton, tôles pour foyers des chaudières à vapeur.

Fils: en cuivre, laiton, aluminium, ainsi qu'en bronze au silicium pour téléphones, télégraphes et tramways à „Trolley."

Tubes: en cuivre, laiton et aluminium, étirés, sans soudure, système Mannesmann.

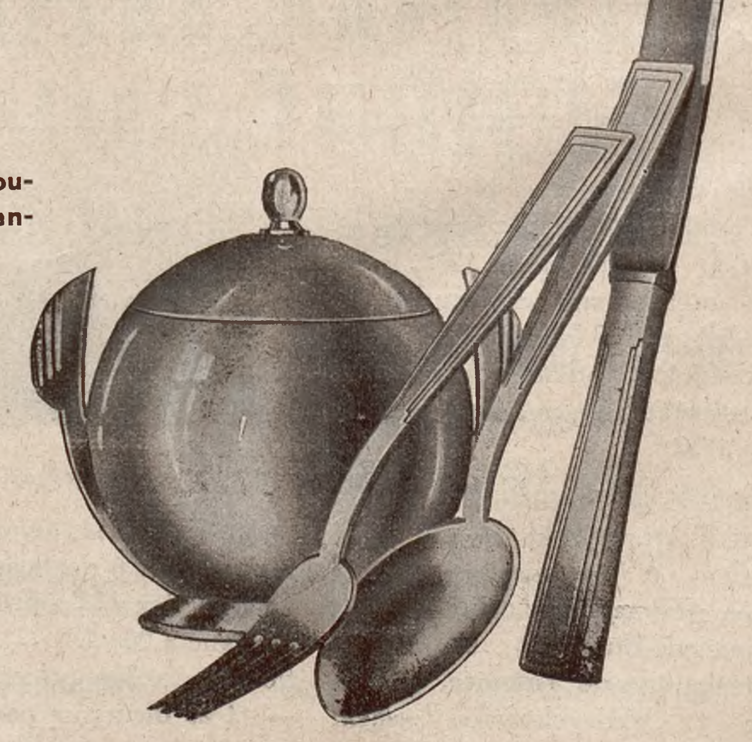
Verges et rails: en cuivre, laiton et aluminium.

Câbles: en cuivre non isolés

ARTICLES EN ARGENT PLAQUÉ

Modernes, élégants et durables

Rayon spécial de vaisselle pour restaurants. Couverts modernes, lisses et de style. Articles de fantaisie et grand choix d'objets de culte



Dépôts:

VARSOVIE: Bracka 16
Marszałkowska 127
Nalewki 2a

ŁÓDŹ: Piotrkowska 11
CRACOVIE: Św. Jana 2
GDYNIA: Świętojańska 53

Pologne — France

Les échanges franco-polonais et le nouvel accord

par M. OLIVIER DEPRET-DIXIO
Conseiller commercial à l'Ambassade de France à Varsovie

Les rapports commerciaux franco-polonais viennent, à la suite du traité signé le 22 Mai dernier, d'entrer dans une phase nouvelle où les deux pays s'efforceront d'effacer les traces laissées par la crise dans leurs échanges, et, le montant des exportations étant désormais fonction des importations, de développer les secondes en accordant à celles-ci toutes les facilités compatibles avec une protection suffisante du marché intérieur.

Le traité de 1924, en vigueur jusqu'à la fin de Juin 1936, était devenu d'une application difficile. Conclu pendant une période de facilité relative, son adaptation aux conditions nouvelles résultant de la crise était devenue de plus en plus délicate. Le coup de grâce lui fut porté par l'instauration du régime des devises en Pologne, instauration qui força le Gouvernement Polonais à dénoncer le traité, en raison notamment de son article 16, garantissant le libre transfert des créances françaises.

A ce système fut substitué celui de l'accord provisoire du 18 Juillet 1936, dont le but était surtout de régler les questions de transfert et de contingents, et qui laissait de côté une grande partie des dispositions constituant le corps même du traité de 1924.

Au début de Janvier 1937 commencèrent de nouvelles négociations qui, après plus de 4 mois de discussion, amenèrent la signature du traité du 22 Mai 1937. En même temps que le traité proprement dit, ont été signés un accord sur les paiements et un accord au sujet des touristes polonais se rendant à l'Exposition Internationale de 1937.

Sensiblement plus détaillé que son prédécesseur de 1924, le nouveau traité prévoit de nombreuses réductions de droits de douane de part et d'autre; tenant compte des conditions nouvelles, il règle plus à fond différents points, notamment en ce qui concerne la répression des fraudes, la navigation, l'établissement des Polonais en France, et des Français en Pologne, etc...

Pour l'accord de paiement, le Gouvernement polonais s'engage à effectuer sans difficulté les transferts commerciaux; quant aux transferts financiers, un système qui tient compte de disponibilités que la Pologne recevra de France, doit pemettre de les assurer.

On est fondé à penser que le nouveau traité permettra aux progrès remarquables réalisés par les exportations polonaises depuis un an de se poursuivre, et aux ventes françaises de marquer une amélioration qui se fait attendre.

Du ler Juillet 1936 au 31 Mai 1937, les exportations polonaises vers la France se sont élevées, selon les statistiques polonaises, à 46.054.000 zl., contre 34.532.000 zl. pendant la période ler Juillet 1935-31 Mai 1936, tandis qu'à l'inverse, les importations françaises en Pologne ont reculé de 40.877.000 zl. à 37.454.000 zl.

C'est en paticulier aux ventes de charbon que la Pologne doit ses progrès, mais d'une façon générale des débouchés nouveaux ont été trouvés, et les anciens élargis. L'Empire Colonial français a été l'objet d'un intérêt accru de la part des exportateurs polonais qui commencent seulement à se rendre compte de ses possibilités d'achat.

Dans cette oeuvre de recherche de clients nouveaux, d'interprétation, de collaboration, deux organismes nouvellement créés ont rendu des services particulièrement appréciables: Le Comité Permanent de Coopération Economique Franco - Polonais, et la Chambre Agricole Franco - Polonaise, cependant que la Chambre de Commerce Franco - Polonaise mettait à la disposition des milieux officiels une expérience déjà longue.

Ces différentes Compagnies ont montré que la cause du rapprochement économique entre deux pays ne pouvait être mieux défendue que par des „gens du métier" vivant au contact quotidien de la réalité, et animés du désir de s'entendre.

Ainsi, avec l'appui précieux et indispensable de la bonne volonté de tous, se poursuit l'oeuvre si utile qui doit porter les relations économiques entre France et Pologne, à un niveau qui corresponde mieux à leurs rapports d'amitié.

Aperçu sur les échanges commerciaux franco-polonais de 1918 à 1936

Les échanges commerciaux entre la France et la Pologne n'ont pas atteint jusqu'à présent le niveau correspondant aux possibilités réciproques des deux pays. Dans les échanges de la Pologne avec l'étranger la France n'a jamais joué un rôle dominant ni même considérable, la part de la France dans les importations polonaises n'ayant jamais dépassé 7,4% et, dans les exportations, — 5,6%.

Encore moins importante est la part de la Pologne dans les échanges commerciaux de la France: les importations polonaises en France n'ont jamais dépassé 1% du total des importations françaises et les exportations en Pologne 1,6% des exportations françaises, pourcentages, évidemment, insignifiants.

Les exportations françaises en Pologne atteignent les chiffres les plus élevés en 1927 — 1929 (249 millions de zlotys (en 1928). Les exportations polonaises en France ont été, au cours de ces années, moins importantes, augmentant seulement en 1930 et atteignant le chiffre le plus élevé (103 millions de zlotys) en 1931.

En analysant l'évolution des échanges commerciaux entre la Pologne et la France, on peut distinguer plusieurs périodes. La première de 1921 à 1925, période d'après

Echanges commerciaux polono-français
(en milliers de zlotys)

Année	Importations de France	% du total des importations polonaises	Exportations en France	% du total des exportations polonaises	Solde
1922	62.600		20.327		— 42.273
1923	73.882	3.2	42.418	0,9	— 31.464
1924	125.298	4,9	90.935	4,1	— 34.363
1925	161.285	5,8	36.609	1,6	— 124.676
1926	114.485	7,4	81.080	3,6	— 33.405
1927	216.280	7,4	42.951	1,7	— 173.329
1928	249.160	7,4	43.048	1.7	— 206.112
1929	214 212	6,8	60.560	2,1	— 153.652
1930	151.070	6,7	75.178	2,—	— 75.892
1931	109.725	7,4	103.358	5.5	— 6.367
1932	59.385	6,8	61.559	5.6	— 2.174
1933	56.531	6,8	53.112	5,5	— 3.419
1934	46.087	5,8	40.709	4,1	— 5.378
1935	42.024	4,7	33.400	3,6	— 8.624
1936	43.385	4,3	43.421	4,2	— 36

guerre, est caractérisée par la prédominance dans les exportations des deux pays des matières premières et des articles de première nécessité; les article dits de luxe, dont il sera question les années suivantes, ne figurent pas encore dans los importations polonaises de France.

La deuxième période commence en 1926 c. à d. depuis l'entrée en vigueur de la convention commerciale du 9 décembre 1924, assurant aux deux parties des avantages sensiblement plus grands que la première convention de 1922; ces avantages ont été encore élargis en 1929 après la mise en vigueur provisoire de certaines dispositions de la convention commerciale du 24 avril 1929. La deuxième période prend fin en 1930, la France ayant établi en 1931 la réglementation des importations des principaux articles intéressant les exportations polonaises.

Au cours de cette deuxième période, qui a duré cinq ans, les importations françaises en Pologne ont augmenté sensiblement et ont présenté en même temps une grande variété, elles embrassent déjà les articles dits de luxe c. à d. vins, cognac, liqueurs, fourrures, soieries, parfums, produits cosmétiques, articles de mode. Les importations de ces articles atteignent 55 millions de zlotys, en 1927, 66 millions de zlotys en 1928, fléchissant à 61 millions en 1929 et 45 millions, en 1930. Les années 1927-1929 sont des années de bonnes conjonctures; les importations sont de forts volumes, sensiblement plus élevées que les exportations. Le solde déficitaire des échanges commerciaux polono - français pour les quatre années 1926-1929 s'établit à 33, 173: 206 et 153,76 millions de zlotys, soit au total 641 millions de zlotys. C'est, dans une grande mesure, l'effet de la nouvelle convention assurant de nombreux dégrèvements aux produits français.

En dehors des articles de luxe, un rôle important est joué par la laine qui constitue au début 31% des importations polonaises de France, tombant ensuite, en 1930, à 16%; les machines et appareils constituent pendant toute la période envisagée 4 — 5% des importations. Les importations d'automobiles atteignent, en 1928, 15 millions de zlotys, fléchissant, en 1930, à 7,7 millions de zlotys. Parmi les autres articles importés de France il convient de mentionner les filés dé laine, de coton et de soie, la colophane, les goudrons et leurs dérivés, les engrais artificiels, le caoutchouc, les ferrailles et le matériel électrotechnique.

En ce qui concerne les exportations polonaises en France, elles atteignent, en 1926, 81 millions de zltys, tombant ensuite à 42 et 43 millions de zlotys. Un accroissement des importations se produit en 1929 à 60 millions et, en 1930, à 75 millions de zlotys.

La convention de 1924 s'est montrée insuffisante à assurer un accroissement des exportations polonaises; elles n'ont commencé à augmenter que depuis 1929 comme suite à l'obtention du plein tarif minimum français.

Les exportations polonaises restent toujours peu différenciées, les bois, le sucre et les pommes de terre y figurent toujours pour des chiffres importants. Il convient de relever, cependant, l'accroissement continu des exportations de charbon qui de 18% des exportations polonaises, passent successivement à 14%, et 23%, atteignant 28%, en 1929, et 30,6%, en 1930, ce qui leur assure la première place parmi tous les autres produits exportés en France. En ce qui concerne les nouveaux postes, apparaissant pour la première fois, il convient de mentionner les oeufs, la viande, les plantes fourragères.

En ce qui concerne la troisième période, embrassant les années 1931-1936, elle est caractérisée par la baisse des échanges, aussi bien à l'exportation qu'à l'importation, ce qui est dû principalement à la réglementation du commerce extérieur par les deux pays. Les exportations polonaises se contractent en outre du fait du retrait par la France, depuis 1933, du tarif minimum ce qui fait que les exportations polonaises bénéficient depuis cette année du nombre fort restreint des détaxes et des droits minima reconnus par la convention de 1924. Cet état de choses a duré jusqu'au 18 juillet 1936, lorsque un nouvel accord a reconnu à la Pologne de nouveau le plein tarif minimum en échange des détaxes consenties à la France. L'accord de 1936 a contribué à l'animation des échanges entre les deux pays et surtout à l'accroissement des exportations polonaises. La balance commerciale polono-française cesse pour la première fois d'être déficitaire pour la Pologne.

La place dominante dans les exportations polonaises en France, revient, au cours de cette période, au charbon qui passe de 33% du total des exportations, en 1931, à 50% en 1936. Les exportations de bois, au contraire, s'établissant à 20 — 26% au début de la période envisagée, tombent, au cours des deux dernières années, à 5% à peine.

Les autres postes sont peu importants et n'accusent que de faibles changements d'une année à l'autre: oeufs, viande, volailles, pommes de terre, chevaux de boucherie. Les quantités exportées cependant sont peu importantes, ne dépassent presque jamais 2 millions de zlotys ce qui ne corespond ni aux possibilités d'exportation de la Pologne, ni à la capacité du marché français. Le développement des exportations est entravé par le régime des contingentements, insuffisants lorsqu'il s'agit surtout des exportations polonaises industrielles.

Les exportations de produits agricoles, d'origine tant végétale qu'animale, ont augmenté quelque peu depuis la conclusion, fin 1935, d'un accord entre les milieux agricoles des deux pays. Les importateurs français ont commencé à s'intéresser plus vivement aux produits exportés par la Pologne et notamment à la viande de mouton, aux moutons, aux haricots et aux autres siliqueuses, les céréales; des efforts sont faits en vue d'introduire de nouveaux articles polonais sur le marché français.

Pour ce qui est des produits de l'industrie polonaise, les exportations sont, le charbon excepté, pour ainsi dire inexistantes. Un peu de zinc, des meubles en bois courbé, des vêtements confectionnés, des colles, des huiles minérales, des produits céramiques, des placages et contre-plaqués, tout ceci en quantités insignifiantes. Les industriels polonais ont cherché, fin 1936, à établir des rapports directs avec les représentants de l'industrie française; il est cependant trop tôt pour se prononcer sur les résultats de ces pourparlers.

Quant aux importations françaises, elles ont marqué également au cours des 6 dernières années, une baisse due moins à la réglementation des importations par la Pologne qu'aux effets généraux de la crise. Les importations d'articles de luxe ont marqué le recul le plus fort, cédant la première place aux importations de laine, de cuirs, de machines, et appareils, de filés de laine et de coton ainsi qu'aux produits chimiques et pharmaceutiques.

Les produits industriels occupent toujours une place de premier plan dans les importations de France.

L'année 1937 paraît marquer le commencement d'une nouvelle période dans les relations commerciales entre la France et la Pologne. Les premiers mois de cette année accusent en effet un accroissement appréciable des exportations polonaises en France ainsi qu'un accroissement, bien que moins rapide, des importations de France, tandis que la conclusion du nouvel accord commercial accompagné d'un accord sur les règlements ne manquera pas de contribuer à un accroissement important des possibilités de développement des échanges réciproques.

Pologne — Angleterre

Les échanges polono-britanniques en 1936

La Grande Bretagne se range à la première place dans les échanges commerciaux de la Pologne avec l'étranger et il n'y pas de pays qui devance la Grande Bretagne par ses importations des produits polonais. La valeur des exportations polonaises sur le territoire du Royaume-Uni, a été, en 1936, de — 221,6 millions de zł. cependant que, dans les importations en Pologne, la première place est revenue à l'Allemagne avec une valeur des produits importés de — 142,9 millions de zł. cependant que d'Angleterre la Pologne avait importé, dans le courant de la même année, des produits d'une valeur globale de 141,6 millions de zł. Comme on peut en juger par ces chiffres non seulement l'Angleterre occupe la première place parmi les clients de la Pologne mais aussi une des places en vue parmi ses fournisseurs.

Les exportations polonaises en Angleterre commencent de plus en plus à jouer un rôle de premier plan dans l'ensemble des exportations polonaises. Dans l'année 1928 la participation des exportations en Grande Bretagne avait constitué environ 9% des exportations globales. Cette proportion n'a fait qu'augmenter progressivement en oscillant au cours des dernières années, pour se fixer à environ 20%, ce qui constitue, pour ce seul pays, le cinquième des exportations plutôt disparates étant donné le grand nombre de marchés où les exportations polonaises sont dirigées.

Si l'on passe à l'analyse des produits polonais exportés en Angleterre, il apparaît que le principal article est constitué par le bois. En 1936, cette exportation a encore été renforcée et a représenté une valeur globale de 73 millions de zł. Ce qui a surtout fait l'objet des exportations c'est la grume et les planches de pin et de sapin rouge. Au nombre des autres principaux articles d'exportation il convient de nommer les céréales, dont il a été exporté, en même temps que d'autres produits végétaux, pour une somme de 31 millions de zł. (dans cette somme il entre pour 7,5 mil. de froment et 5,4 millions d'orge). Il a été exporté de farine de seigle presque autant que de froment cependant que la farine de froment a été exportée en quantité moindre.

Les exportations des produits animaux polonais en Angleterre comprennent avant tout les bacons (38,7 millions de zł.) et il faut dire que cet article a contribué grandement au renforcement des exportations globales des produits polonais en Angleterre. Il a été exporté également des produits de transformation de la viande pouvant être consommés immédiatement, tels que les salaisons et les conserves de viande.

Au nombre des autres produits d'alimentation il convient de citer en premier lieu les oeufs (16 millions de zł.) le beurre (17 millions) et le sucre (2,3 millions).

Pour ce qui est des produits enregistrés dans les statistiques polonaises sous la dénomination de „produits d'origine minérale" il faut dire que la houille, qui est le principal article des exportations polonaises en général, n'a presque joué aucun rôle dans les échanges commerciaux des deux pays, bien qu'en 1936 il ait été importé une faible quantité, à savoir environ 300 tonnes. Cependant la houille polonaise joue un très grand rôle en tant que concurrençant la houille anglaise sur ses divers marchés d'exportation. Disons enfin qu'il a été exporté en Angleterre de la paraffine pour une valeur totale de plus de deux millions de zł. et nous aurons présenté, dans ses grandes lignes, le bilan des exportations polonaises vers le Royaume Uni.

Pour ce qui est des importations de l'Angleterre vers la Pologne, ce sont les harengs salés qui constituent l'article le plus important, d'une valeur de plus de 14 millions de zł. Il a été importé, au cours de la même année, pour 44,3 millions de matières premières du textile et de produits textiles (dans ce chiffre pour environ 9,5 millions de laine, 7,7 millions de chiffons) des cuirs, des fourrures (pour 11,5 millions), du caoutchouc (9 millions) et des pneus (1,9 million). Disons que, pour ce qui est de ce dernier article, le chiffre des importations tend à diminuer progressivement. En ce qui touche les métaux et les produits de métal il en a été im-

porté pour la somme de 21 millions, la Pologne important d'Angleterre principalement le nickel, la ferraille ainsi que des articles de sidérurgie. Les importations des machines, des appareils et équipement électrotechnique a représenté une valeur de 22 millions de zł. Au nombre des articles utilisés pour le transport il y a lieu de noter, en tout premier lieu, l'importation des parties de freins pour les chemins de fer polonais (Westinghouse) d'une valeur d'environ cinq millions de zł. ainsi que les automobiles et les locomotives.

Pour ce qui est de la caractéristique générale des importations, ces dernières ont également accusé une progression. En 1936 le pourcentage de la participation des importations britanniques dans le chiffre global des importations sur le territoire polonais s'était élevé à 14,1 contre 10,8 au cours de l'année précédente.

Ce qui a donné une salutaire impulsion au renforcement des importations britanniques en Pologne a été l'accord commercial conclu en 1935 et qui règle actuellement les échanges commerciaux avec la Pologne. Cet accord non seulement avait introduit diverses détaxes douanières sur les produits britanniques importés en Pologne, mais aussi des réductions à près de trente postes pour les produits polonais exportés en Angleterre. De plus l'Angleterre avait garanti le contingent minimum des bacons, des oeufs et du beurre que la Pologne était autorisée à importer en Angleterre. Grâce à ce nouvel arrangement les exportations du beurre polonais en 1936 ont augmenté de près de 100% comparativement à l'année précédente.

Pour ce qui est du chiffre global la valeur des importations anglaises en Pologne est de 80 millions inférieure à la valeur des exportations. Il est certain que la politique de contingentement et douanière libérale de la Grande Bretagne, qui a été maintenue malgré l'adoption partielle du système protectioniste, a été un des facteurs qui ont contribué à augmenter le chiffre des exportations polonaises en Grande Bretagne. La Pologne, qui possède avec l'Angleterre une balance nettement favorable, n'est pas obligée, dans ses rapports commerciaux avec ce pays, d'adapter ses échanges aux nécessités imposées par la balance de payements. C'est certainement un des facteurs qui contribuent le plus sûrement à l'essor des relations commerciales entre les deux pays. Faisons observer, pour finir, que la Pologne importe de nombreuses matières premières des colonies et des dominions britanniques, marchés où, par ailleurs, les exportations polonaises sont très faibles.

Pologne — Proche-Orient

Echanges avec l'Egypte, la Palestine, la Turquie

Il y a 13 ans une exposition de l'industrie polonaise a été organisée à Stamboul. A cette époque les marchandises polonaises étaient à peu près inconnues sur les marchés du Proche Orient. Ce fut un véritable émerveillement pour les importateurs turcs de constater la variété des productions polonaises. Depuis, l'oeuvre de l'expansion polonaise vers les pays du Proche Orient et du Levant a été poursuivie sans relâche. Beaucoup a été fait dans ce domaine, il faut reconnaître cependant que la Pologne n'occupe pas sur les marchés la place à laquelle elle pourrait légitimement prétendre. En effet, ces pays, encore faiblement industrialisés, pourraient absorber facilement des produits fabriqués polonais pour expédier en échange diverses matières premières que la Pologne, de toute façon, est obligée de faire venir de l'étranger. Il ne faut pas non plus oublier que certains pays de cette région — Egypte, Syrie, Irak, Palestine, — connaissent une ère de renaissance politique et économique qui vient amplifier leur capacité d'absorption commerciale.

Voici les données statistiques illustrant l'évolution du commerce de la Pologne avec les principaux clients et fournisseurs de la Pologne en Proche Orient.

Le commerce avec l'Egypte a évolué comme suit de 1931 à 1936

tonnes	Exportations en Egypte	Importations d'Egypte	Solde
1931	3.983	12.120	— 8.167
1932	2.638	8.821	— 6.183
1933	2.654	10 142	— 7.488
1934	3.916	17.244	— 13.328
1935	5.212	15.331	— 10.119
1936	6 030	17.403	— 11.373

Il ressort des chiffres que nous venons de produire que les importations égyptiennes en Pologne constituent un poste important dans le commerce extérieur de la Pologne, alors que les exportations de ce pays vers l'Egypte se maintiennent à un niveau peu élevé. Le solde passif des échanges avec l'Egypte s'explique principalement par le fait que la Pologne y fait d'importants achats de coton qui passe pour le meilleur au monde. Le solde passif de la balance des échanges polono-égyptienns donne le mesure de l'essor que pourraient prendre, à force d'y mettre l'effort indispensable, les exportations polonaises vers l'Egypte. Une amélioration sensible d'ailleurs s'est manifestée à cet égard, ces exportations ayant presque doublé en cinq ans.

Dans le courant de 1936 les importations de Palestine en Pologne ont représenté une valeur de 6.086 milliers de zl. ce qui a constitué, comparativement à l'année précédente, une augmentation de plus de 2 millions de zl. Cependant les exportations de Pologne à destination de la Palestine ont diminué de 7.6 millions de zl., en s'exprimant, au point de vue de la valeur, par le chiffre de 6,8 millions de zl. Il va de soi que la baisse des exportations polonaises en Palestine a eu pour effet de modifier le solde actif qui, en 1936, n'a été que de 0,7 millions de zl.

Avant de passer à l'analyse des échanges polono - palestiniens pour l'année 1936, examinons brièvement l'accord de clearing qui a été conclu le 4 Mars dernier entre le gouvernement polonais et la représentation nationale juive en Palestine. Aux termes de cet accord a été créé un compte spécial „Pologne" établi en livres palestiniennes par la succursale de P.K.O. à Tel Aviv. A ce compte sont portées: les sommes dues aux exportateurs polonais qui leur reviennent à titre des exportations effectuées du territoire douanier polonais au bénéfice des acheteurs juifs de Palestine; les sommes destinées à être transférées en Pologne ainsi que les fonds des touristes juifs se rendant

en Pologne, mais devant retourner en Palestine. L'équivalence de ces sommes, éventuellement les sommes dues portées au compte „Pologne", sont payables en livres palestiniennes. En même temps est mobilisée à Varsovie à la P.K.O. une somme équivalente en zlotys. Ces sommes comprennent:

1) les sommes dues aux commerçants juifs particuliers résidant en Palestine à titre des exportations des produits palestiniens effectuées à l'intention des importateurs polonais,

2) des sommes devant être transférées en Palestine pour des buts d'émigration ou bien pour l'achat ou le payement des terrains,

3) des sommes à destination des personnes étudiant en Palestine,

4) des fonds de secours ainsi que des fonds de touristes juifs se rendant en Palestine, mais retournant en Pologne.

Disons enfin que l'accord de clearing, dont nous venons de parler, fait dépendre l'exportation des capitaux en Palestine, par les émigrés capitalistes, de l'équilibre de la balance des payements.

Précisons que, malgré la baisse des exportations polonaises en Palestine que nous avons signalée, ces dernières ne s'en rangent pas moins à la première place dans l'ensemble des exportations vers les pays du Proche Orient ainsi que du continent asiatique en général. Il est vrai qu'on a pu observer, en 1936 également, un accroissement des exportations pour l'Egypte ce qui fait que, dans le courant de cette année, la valeur des exportations polonaises en Egypte a été de plus de 6 millions de zl. c'est-à-dire presque autant qu'en Palestine. Toutefois on peut être assuré que, grâce à l'arrangement du clearing dont nous avons analysé dans ses grandes lignes le fonctionnement, les autres pays du Proche Orient ne supplanteront pas la Palestine dans ses échanges avec la Pologne. On remarque actuellement un assez important mouvement d'émigration de capitalistes Juifs vers la Palestine lesquels, assure-t-on, projettent de faire fructifiér leurs capitaux dans des entreprises d'échanges entre la Pologne et la Palestine.

Dans les exportations polonaises vers la Palestine la première place revient au bois et aux articles en bois. Pour ces atricles, cependant, au cours des dernières années, on a enregistré une baisse. Ainsi, dans le groupe des assortiments de caisses, la valeur des importations a passé de 2,8 millions à 1,8 millions, les contreplaqués de 1,3 millions à 0,9, les planches de bois mou de 1 million à 0,2, les meubles en bois courbé de 1 million à 0,2, les solives et les grumes de 0,2 à 0,1 million.

Disons que la baisse des exportations des assortiments de caisses a été consécutive à l'introduction des limitations du trafic des devises. Pour ce qui est de la baisse des autres articles employés principalement dans l'industrie du bâtiment elle s'explique par les événements politiques lesquels se sont traduits par des troubles défavorables pour le bâtiment.

Disons, pour en finir avec le chapitre du bois, que l'augmentation a porté sur un seul article à savoir les traverses des chemins de fer. C'est également au cours de l'année dernière que la Pologne a exporté pour la première fois en Palestine des avions et des planeurs. Relevons également d'autres augmentations qui ont porté sur le seigle, jusqu'à 0,5 million de zl., le beurre, jusqu'à 0,3 million, les conserves de viande, sans tenir compte des postes de moindre importance dans la catégorie des produits d'alimentation. Les exportations des métaux d'usage courant ont fléchi de 2,5 millions, en 1935, à 0,7 également à la suite du ralentissement du mouvement du bâtiment.

Pour ce qui est des importations de Palestine en Pologne il va de soi que 90% étaient constituées par les fruits du midi. Dans le courant de l'année 1936 la Pologne en a importé pour la somme de 5,5 millions dont surtout des oranges. Comparativement à l'année précédente l'importation des oranges a sensiblement augmenté, n'ayant été que de 3,2 millions, ainsi que celle des citrons qui, de 6 mille a passé à 86 mille. Pour les grape-fruits il y a eu diminution. Cette réduction est due à la taxe de douane appliquée aux grape-fruits, qui est plus élevée que pour les oranges. Pour les autres produits d'importation, citons l'huile comestible et les peaux brutes de veaux, et on aura un tableau à peu près complet de tous les produits qui font l'objet des échanges entre la Pologne et la Palestine.

——

Les 45% des exportations de Lodz sont dirigés vers l'Egypte.

A la suite de la visite faite à Lodz par les représentants d'importantes maisons d'importation égyptiennes, un contact suivi a été établi avec les maisons de Lodz qui exportent les cotonnades et les lainages sur les marchés égyptiens. Ce regain d'intérêt témoigné par les acheteurs égyptiens aux produits manufacturés de Lodz et de la région s'explique par les excellents résultats acquis par l'industrie de Lodz au cours de six mois de cette année. Ainsi il ressort des dernières données fournies que, sur le chiffre des cotonnades exportées par la région de Lodz, et représentant une valeur de 2½ millions, 45% étaient dirigés vers l'Egypte.

Au début de l'année, la hausse du prix des matières premières a obligé les exportateurs polonais d'augmenter leurs prix courants. Au même moment l'industrie textile de Lodz s'est sentie, sur le marché égyptien, sérieusement concurrencée par les textiles italiens. Il convient de faire observer à ce propos qu'à la suite de la levée des sanctions après la guerre d'Abyssinie, l'industrie textile italienne a multiplié ses efforts pour chercher à regagner le marché égyptien. C'est pourquoi les textiles italiens furent offerts à des prix exceptionnellement bas et c'est ce que fait également l'Italie sur le marché de l'Afrique méridionale. C'est pour cette raison que, dernièrement, la ville de Lodz a reçu la visite d'une délégation des firmes anglaises qui ont voulu étudier sur place les possibilités du retour éventuel aux prix d'avant 1937.

* * *

Voici enfin comment se présentent les échanges avec la Turquie (en milliers de zlotys):

tonnes	Exportations en Turque	Importations de Turquie	Solde
1931	2.417	1.333	+ 1.084
1932	1.917	1.260	+ 657
1933	965	1.441	— 476
1934	955	769	+ 186
1935	1.245	1 338	— 93
1936	2.144	3.635	— 1.491

Le commerce polono-turc a connu, on le voit, une éclipse passagère de 1932 à 1934, mais dès 1935 le mouvement reprend son ancienne ampleur, à l'avantage de la Turquie La signature, le 19 février 1936, d'un accord de clearing n'a pas modifié la situation. Il n'est pas impossible cependant que cet accord, qui établit le mouvement commercial entre les deux pays sur la base de la compensation, contribuera avec le temps à intensifier le courant d'échanges polono-turcs en

permettant de placer sur le marché turc des produits que la Turquie importe en grandes quantités de l'étranger.

Pour conclure, il nous appartient de constater que les milieux économiques polonais attachent encore trop peu d'importance aux marchés du Proche Orient qui sont susceptibles aussi bien d'approvisionner la Pologne en matières premières dont elle a besoin que de lui fournir des débouchés avantageux capables d'absorber le surplus exportable de ses produits manufacturés.

Pologne — Empire Colonial Français

Echanges avec l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, Madagascar

L'échange des marchandises entre la Pologne et l'Empire Colonial français c'est-à-dire les colonies, les pays de protection et de mandat prend une tournure de plus en plus favorable du point de vue aussi bien de la balance commerciale polonaise que du volume des dits échanges. Le chiffre global des échanges entre la Pologne et les pays des continents africain et asiatique est passé de 8.173.000 zł., en 1935, à 10.645.000 zł, en 1936, ce qui constitue une avance de plus de 30%. Le solde créditeur, en 1935, était de 3.163.000 zł., et, bien qu'en 1936, ce solde soit devenu déficitaire, se chiffrant par 833.000 zł, ce n'est pas là un indice défavorable du point de vue économique, étant donné que les importations de ces pays porte, en grande majorité, sur les matières premières. Dans ces échanges se rangent à la première place: la Syrie, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie. Suivent, dans l'ordre des échanges: Madagascar, la côte d'Ivoire, le Sénégal, le Caméroun le Soudan, l'Afrique Equatoriale, le Dahomey, le Togo, l'Indochine et l'île de La Réunion.

Si l'on considère que le chiffre global du commerce extérieur de l'Empire d'Outre-Mer de la France a représenté pour 1935 la valeur de 17,2 milliards de frs, on reconnaîtra que la participation de la Pologne dans ce total est minime et ne représente qu'à peine 0,2% de ce chiffre. Cependant il y a de sérieuses possibilités d'extension de ces échanges, pour la raison que la Pologne a de grandes capacités d'absorption de matières premières et produits coloniaux, cependant que l'Empire Colonial français représente un vaste marché d'écoulement de certaines branches de l'industrie et de l'agriculture polonaises.

Dans le nombre des matières premières coloniales et autres produits exotiques importés en Pologne, la première place revient aux phosphorites importés d'Algérie, de Tunisie et du Maroc, aux peaux brutes d'Algérie, du Sénégal et de Madagascar, du Soudan, du Maroc et de la Guinée, au minerai de fer du Maroc, au rafia et à l'osier du Madagascar, aux algues marines et autres matières premières végétales du Maroc et d'Algérie, aux dattes d'Algérie et du Maroc, sardines du Maroc, cacao du Dahomey, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, coquillages de mer Somali, et du Maroc, bois exotiques de l'Afrique Equatoriale, vins d'Alger, matières premières pour textile de Syrie, vanille et épices de Madagascar, cire et graisses du Maroc.

Pour ce qui est des produits polonais exportés vers l'Empire Colonial français, ils se présentent dans l'ordre des échanges comme suit: la houille est exportée en Algérie, Sénégal, Maroc; tissus de laine, draps, couvertures, lingerie, manteaux et confection vers la Syrie, le Maroc, la Tunisie, le Cameroun, Sénégal, Madagascar; les bois en grumes, planches, madriers, plaqués, meubles vers le Maroc, Syrie, Algérie Tunisie, Soudan, Afrique Equatoriale, Sénégal; le fer, l'acier, le fil de fer et les clous, les ustensiles émaillés vers la Syrie, Madagascar, Algérie, Afrique Equatoriale, le Cameroun, Sénégal, Tunisie, Guinée, Madagascar, Soudan, Niger, Togo; des charrues vers le Maroc.

De plus sont exportés de Pologne vers l'Empire colonial français: des articles en faïence, en verre, articles sanitaires, le zinc, le ciment, les bougies, des produits chimiques, (azotate de potasse, amoniac, salmiac), chapeaux, bérets, carton, papier d'emballage, papier de soie, boutons, articles en caoutchouc, sacs en jute, cache-cols, enfin eaux-de-vie et liqueurs. Dans le nombre des produits végétaux et animaux exportés citons: les haricots en Tunisie et au Maroc; les pois et les pommes de terre au Maroc; le malt, le houblon, l'amidon et la levure en Syrie; les gruaux, légumes et confitures au Maroc: le sucre en Syrie et au Maroc; jambons, salaisons et autres sous-produits en Tunisie, Maroc, Algérie et Syrie.

On a observé une augmentation des exportations pour la Syrie du fer pour constructions, du sucre cristallisé, des conduites, du papier à cigarettes, du contre-plaqué et des tissus. De même on a pu observer une augmentation des exportations au Maroc des cotonnades, des jambons en conserves, du bois de sapin, des plaqués et contre-plaqués, des haricots, des pommes de terre, des articles sanitaires en faïence, des meubles en bois courbé.

Il résulte de l'enquête faite par la Chambre de Commerce Polono-Française de Varsovie que les échanges commerciaux de la Pologne avec les possessions d'outre-mer de la France pourraient être sensiblement élargis malgré que la dernière dévaluation du franc ait réduit dans une notable proportion les possibilités de concurrence de l'industrie polonaise, en particulier en ce qui touche l'exportation des meubles en bois courbé, des articles en verre, des jouets, surtout étant donnée la concurrence déjà très sérieuse faite par la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Yougoslavie, l'Angleterre, la Belgique, l'Italie et le Japon. Cette extension des exportations pourrait toucher surtout les meubles, les huiles minérales, la confection, les sacs en jute, les verres et les articles en verre, les articles en faïence, le zinc, les rails, le ciment et le bois. Il résulte des transactions d'essai qui ont été faites que l'intensification des exportations peut porter également sur le sucre, la houille, les tissus de laine et de coton, la soie artificielle, le malt, les caisses pour fruits, les theières arabes, les graines de betteraves fourragères, les capsules en gé-

latine, la tôle de zinc, les papiers et le carton, l'amidon et la levure.

Pour ce qui est des importations des pays d'outre-mer précités en Pologne, il existe également de grandes possibilités, jusqu'à ce jour insuffisamment exploitées, aussi bien en ce qui touche l'importation des matières premières que des phosphorites, des cuirs, du minerai de fer, de la raffia de Madagascar, pour les besoins de l'horticulture et la confection des pantoufles, des chapeaux et des paniers, des algues marines du Maroc et de Tunisie pour la confection des matelas et les besoins des tapissiers, les fils de coces pour tapis et nattes, des éponges marines, la sépia de Tunisie, des bois des îles, ainsi que des produits coloniaux que la Pologne doit importer et que jusqu'à ce jour elle faisait venir d'autres pays tels que: caoutchouc, cacao, café, thé, riz, coton, poivre, etc.

Les contingents fixes établis jusqu'à présent pour l'importation des produits coloniaux français étaient peu importants et ne contenaient que plusieurs postes du tarif douanier polonais. Dans le nouveau traité de commerce polono-français du 22 Mai dernier ont été établies les listes préférentielles contenant la nomenclature des nouveaux produits auxquels seront reconnus des contingents d'importation qui n'existaient pas jusqu'à ce jour. Voici ces produits: bananes, oranges, mandarines, citrons, dattes, cacao, poivre, noir et blanc, cannelle, clou de girofle, gingembre, noix de muscat, osier, bambou, fibre, algues, mica, aracs et rhums, engrais naturels, moutons, bois exotiques.

En même temps ont été reconnus à la Pologne certains contingents spéciaux annuels pour l'exportation: vers l'Afrique Occidentale: de tissus de coton, — 65 quintaux de cotonnades imprimées — 266 quintaux, vers Tunis: tissus de coton colorés — 80 quintaux, lingerie et autres articles complémentaires — 50 quintaux.

On ne saurait douter que l'octroi de ces contingents ne pourra que stimuler les échanges de la Pologne avec les possessions d'outre-mer de la France.

*

Indépendamment de la nécessité d'élargir réciproquement les contingents, l'obligation s'impose, comme l'a établi l'enquête faite par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Varsovie, d'écarter toute une suite de difficultés auxquelles se heurtent les exportations polonaises et en particulier:

1) le coût trop élevé du transport maritime, surtout pour le transport des marchandises telles que les meubles en bois courbé, les articles en bois, le zinc, le poussier de zinc, la tôle de zinc, les ustensiles émaillés et en fer blanc;

2) l'absence de communication directe entre Gdynia et Marseille (certains exportateurs expédient leurs marchandises à Marseille par la Roumanie) et les ports de l'Afrique du Nord et Occidentale; l'irrégulatité des communications maritimes établies avec ces ports par la Cie Worms ainsi que la nécessité de l'importation dans certains pays, par exemple l'Indochine, à bord de bateaux français;

3) l'insuffisance des contingents reconnus à la Pologne pour ses exportations en Algérie, en particulier dans le domaine des plantes siliqueuses, des meubles et de la confection et aussi les exportations en Tunisie où, pour 1937, ont été contingentés uniquement le ciment, les tissus de coton, et la confection (contingent jusqu'à 1928 quintaux) en dehors de cela les exportations de la confection sont contingentées uniquement en Afrique Occidentale et au Madagascar;

4) la répartition trop tardive et inégale des licences d'importation entre les importateurs français, en particulier en ce qui touche les produits agricoles, des privilèges accordés à certains importateurs cependant que d'autres se sont vus reconnaître des contingents insuffisants pour être rentables;

5) des droits de douane trop élevés qui sont autant d'obstacles aux exportations polonaises d'articles de verrerie, de capsules en gélatine, de meubles en bois courbé, de sièges en bois, de papier, de drap, de couvertures et de semences.

Il y a lieu d'espérer que, lorsque elles auront été examinées en détail, ces difficultés pourront être écartées avec le temps au moins en partie. Ces difficultés toutefois ne devraient pas décourager les exportateurs polonais, car tout effort en vue de pénétrer sur un marché finit tôt ou tard par produire son effet.

D'autre part on a pu se rendre compte que les produits polonais, à condition d'être de bonne qualité, arrivent rapidement à jouir d'une bonne réputation. Le meilleur exemple en est fourni par l'exportation des charrues à traction animable au Maroc pour lesquelles les droits de douane, fixés uniformément pour tous les produits étrangers et qui sont de 12½%, ont été abaissés à 21/2 en considération des excellentes qualités, dans leur application pratique, des charrues polonaises.

Ce qui pourrait grandement aider à l'intensification des échanges entre la Pologne et les possessions d'outremer de la France ce seraient des transactions de compensation qui, jusqu'à ce jour, n'ont été appliquées que dans une faible mesure. Uniquement dans des cas isolés un tel genre de compensation avait été établi entre l'exportation de la tôle de zinc et l'importation de la cannelle, l'exportation des meubles avec l'importation des fibres de cocos. On avait proposé également d'établir une compensation entre l'importation de France de la caséine, utilisée pour la fabrication des contreplaqués, avec l'exportation des meubles.

Comme il résulte du règlement adopté par l'Union des Chambres d'Industrie et de Commerce, en ce qui touche le trafic de compensation avec les pays extra-européens, il y aurait lieu de tenir compte dans ces transactions des importations, des possessions d'outre-mer de la France, des produits que voici: phosphorites, algues marines, vins d'Alger, peaux, fibres de cocos, éponges de Tunisie, olives, dattes, oranges et citrons du Maroc, cacao, café, thé, riz, liège et autres bois exotiques, rafia, etc. Du côté polonais pourraient faire l'objet des transactions de ce genre dans les exportations polonaises les produits suivants: la tôle de zinc, articles en fer, meubles en bois courbé et articles en bois, sucre et mélasse, couvertures, caisses pour l'emballage des fruits, malt, orge, etc.

Un tel mode de transaction éveille également un vif intérêt parmi les exportateurs des pays d'outre mer qui y voient un moyen pratique d'intensification sensible de leurs transactions avec la Pologne. Dans ce sens de sérieuses tentatives ont même été faites par l'importante firme: „Anglo Algerian Coaling" à Tunis. Il y a également d'autres maisons qui cherchent à établir un contact de la façon que nous avons dite telles que la „Société Marocaine pour le Commerce d'outre-mer" à Casablanca et la Société Internationale pour les Echanges commerciaux à Tanger.

Les échanges commerciaux entre la Pologne et l'Argentine

Les relations commerciales entre la Pologne et l'Argentine ne se sont, à proprement parler, établies normalement qu'à partir de 1930 puisque, avant ce temps, les échanges entre les deux pays étaient entièrement soumis au hasard ou à la bonne volonté des intermédiaires. C'est donc au cours des six dernières années qu'ont pu être nouées des relations directes qui, il est juste de le dire, ont été avantageuses aussi bien à la Pologne qu'à l'Argentine. Il convient de faire observer à ce propos que l'Argentine s'est trouvée dans l'obligation de chercher de nouveaux débouchés, la crise ayant démontré tous les désavantages pour l'Argentine d'avoir affaire uniquement à quelques pays acheteurs de ses produits.

Les exportations de Pologne en Argentine en 1936 se sont chiffrées comme suit:

Années	Selon la statistique polonaise en zl.	Selon la statistique argentine en pesas
1932	5 549.000	2.106.000
1933	7.805 000	3.293.000
1934	9.126 000	5.697 000
1935	12 390.000	12.388 000
1936	14.847.000	15 802.000

Les importations d'Argentine en Pologne se sont établies comme suit:

Années	Selon la statistique polonaise en zl.	Selon la statistique argentine en pesas
1932	21.236.000	1.409.000
1933	22.840.000	3.884.000
1934	17.080.000	8 089.000
1935	16.013 000	8.918 000
1936	27.705.000	14.457.000

En dépit de la crise économique qui s'est fait sentir aussi bien en Pologne qu'en Argentine les exportations polonaises en Argentine ont suivi une progression continue et rapide.

Il faut reconnaître qu'il y a des divergences entre les données polonaises et celles de l'Argentine, ce qui s'explique en partie par le laps de temps qui s'écoule entre l'expédition de la marchandise et son arrivée au lieu de destination. La moyenne de la durée des transports entre les ports de la zone douanière polonaise et Buenos Aires a été assez sensiblement abrégée en 1936 grâce à la mise en service sur cette ligne des bateaux passagers et marchands „Pulaski" et „Kościuszko". Indépendamment de ceci les notables divergences entre les statistiques des deux pays sont dues au coût du tansport. Disons, à titre d'exemple, que les frais du transport de la houille, laquelle houille constitue 30% de la totalité des exportations polonaises en Argentine, — dépassaient la valeur de cette marchandise au port d'embarquement.

Pour ce qui est des importations d'Argentine en Pologne la différence entre les statistiques des deux pays est encore plus accusée à tel point que, cependant que les statistiques polonaises accusent une baisse, à partir de 1935 on constate, sur la base des données de l'Argentine, une forte augmentation des achats à destination de la Pologne sur le marché de l'Argentine. Ces différences toutefois ont pu être égalisées depuis qu'a été adoptée l'obligation de la présentation des certificats d'origine à l'importation de produits argentins en Pologne. Le fait est qu'en 1934 les exportations de l'Argentine en Pologne ont sensiblement augmenté, ce qui était indispensable pour la pénétration polonaise sur le marché de l'Argentine.

L'année 1936 apparaît à tous les points de vue comme une année record dans les échanges commerciaux polono - argentins. Dans le nombre des pays importateurs de produits argentins la Pologne figure à la 14-me place, cependant que ce pays se range à la 15-me place parmi les pays qui exportent en Argentine. La participation de la Pologne dans les exportations de l'Argentine a été, en 1936, de 0,9% et, dans les importations, de 1,4%. Au nombre des pays d'outre mer, acheteurs des produits polonais, l'Argentine s'est rangée, en 1936, à la première place après les Etats-Unis.

A la suite de patients efforts on a réussi à aplanir la majeure partie des obstacles qui entravaient les échanges entre la Pologne et l'Argentine.

Avant tout, comme nous l'avons mentionné, il existe actuellement une bonne et rapide communication entre Gdynia et Buenos Aires.

La succursale de P.K.O., fondée à Buenos Aires, est d'une aide précieuse dans la technique des échanges et est devenue avec le temps une manière de clearing pour le commerce polono-argentin. De plus, un regain d'activité s'est manifesté ces temps derniers parmi les commerçants polonais établis à Buenos Aires, ce qui permet, par leur entremise, une plus facile pénétration sur le marché argentin.

Toutefois il serait inexact de prétendre que la Pologne a exploité toutes les possibilités de ses exportations en Argentine. Il est certain qu'il y a encore bon nombre de produits polonais qui pourraient être introduits avec succès sur le marché argentin comme il y en a d'autres dont l'exportation en Argentine pourrait être sensiblement renforcée. Cependant cela est conditionné par l'achat par les commerçants polonais des produits sur le marché argentin, car c'est seulement de cette manière que les commerçants polonais peuvent se fournir en devises au cours officiel, lesquelles devises servent de couverture des exportations des produits polonais.

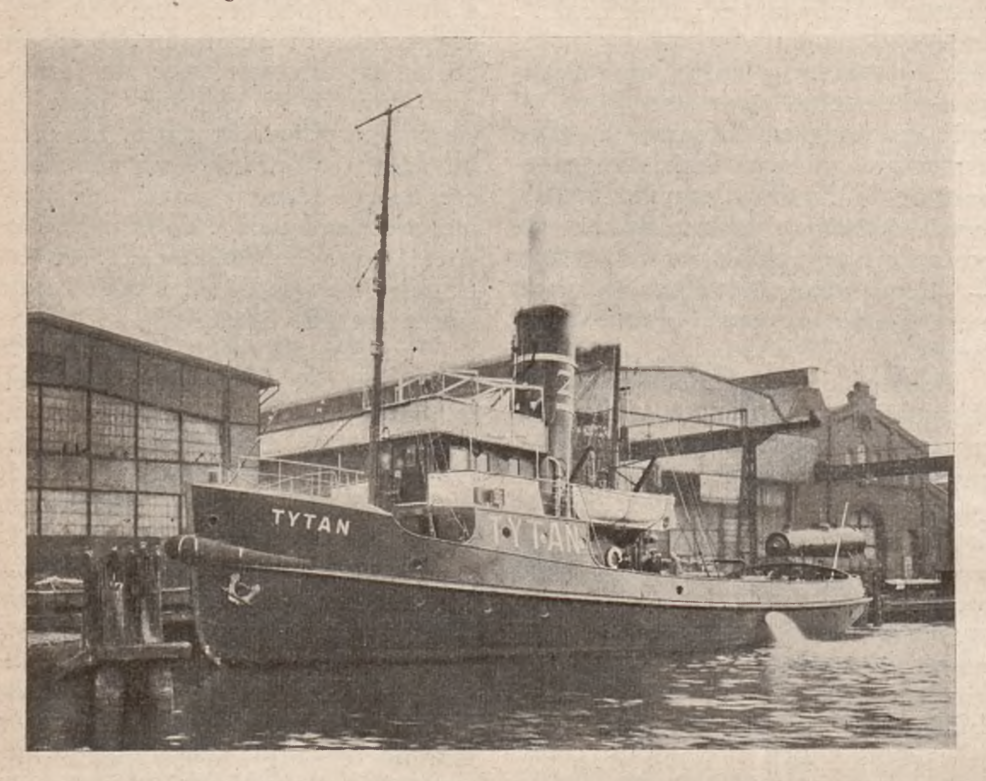
Disons, pour terminer, que si l'on s'en tient aux données statistiques polonaises, le solde de la balance des échanges polono - argentins apparaît défavorable à la Pologne.

Toutefois c'est inévitable, pour le moment, si l'on tient compte de la politique de devises de l'Argentine, politique qu'ont acceptée la majorité des pays qui échangent leurs produits avec l'Argentine.

En résumé, la Pologne pourrait augmenter les achats de certains produits argentins, tels que la laine et le coton, cependant que l'Argentine est fortement intéressée à bon nombre de produits qui sont exportés de Pologne. Il y a enfin une question qui intéresse également les deux pays, celle notamment de l'émigration. Comme l'on sait, la Pologne est un pays qui a un fort excédent de population; de son côté l'Argentine se verra certainement obligée d'augmenter son contingent d'immigrés, le jour où elle voudra renforcer son industrie et adopter un politique agricole plus active.

Chantiers Navals de Dantzig

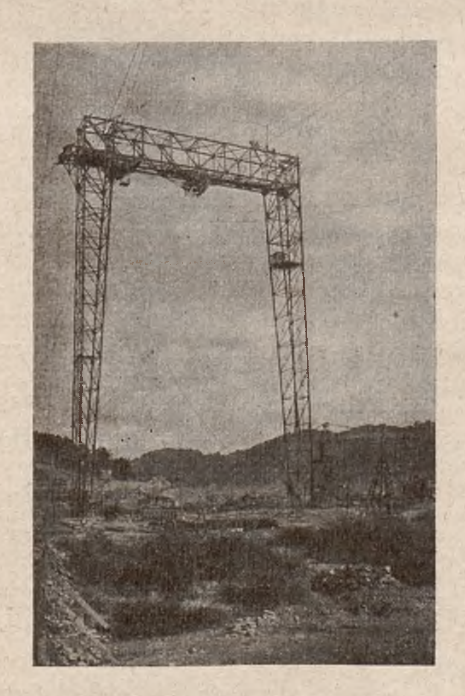
Les Chantiers Navals de Dantzig sont des plus anciens sur la Baltique. En mettant à profit sa grande expérience et son équipement de premier ordre et grâce à l'énergie et



Remorqueur de sauvetage „Tytan" de la C-ie „Zegluga Polska" construit par les Chantiers de Dantzig.

l'esprit d'intiative de sa direction, les chantiers navals de Dantzig se sont adonnés, après la guerre mondiale, à la construction de navires de commerce. En outre, ont été adjoints aux chantiers navals des services de construction de machines et de constructions spéciales en fer, équipés de la façon la plus moderne.

Le programme de fabrication des Chantiers Navals est très étendu. Il comprend, dans le compartiment des constructions navales, la construction de bâtiments de toute sorte jaugeant jusqu'à 10.000 tonnes, de remorqueurs maritimes, de cargos et de navires à moteur pour le transport des bois, du charbon, des minerais et de cargaison mixte, des bateaux à vapeur pour marchandises et passagers, des chalands pour la navigation fluviale et des remorqueurs fluviaux. Les chantiers disposent de plusieurs grandes cales tandis que de nouvelles cales, encore plus grandes, sont actuellement en construction. Les chantiers exécutent également tous les objets indispensables pour l'équipement des navires à l'exception des instruments nautiques. En dehors de la construction de bâtiments nouveaux, les chantiers effectuent également les réparations de toute sorte. Pour les besoins de ces travaux, les Chantiers possèdent plusieurs docks, dont 1 de 8000 tonnes, 1 de 35000 tonnes, 3 pontons de 2500 tonnes et 1 dock de 1200 ton-



Portail pour installation du bétonage du barrage à Rożnow. Hauteur env. 90 m., largeur env. 48 m., poids total env. 360 ton. Construit en été 1936. La fourniture et le montage ont été exécutés par les Chantiers de Dantzig.

nes. En outre les chantiers possèdent une grue flottante d'une puissance de 125 tonnes.

Les ateliers de construction mécanique, très bien outillés, ainsi que les grands ateliers de construction de chaudières et les fonderies permettent la construction non seulement de toutes les machines et installations nécessaires pour les navires, telles machines à vapeur, moteurs Diesel pour navires, chaudières pour bateaux, machines auxiliaires pour bateaux mais également des machines à vapeur stationnaires, moteurs Diesel, moteurs à gaz, générateurs à gaz, chaudières tubulaires, pompes, compresseurs, appareils de toute sorte pour les industries chimique et alimentaire, des appareils pour sucreries, pour fabriques d'articles en caoutchouc, des machines frigorifiques, des machines électriques, des transformateurs, des transformatrices de soudage, des constructions en fer et en acier telles que grues, ponts, installations de transbordement, wagons, chemins de fer à voie étroite, culbuteurs. En dehors de grandes fonderies de fer et d'acier, les Chantiers possèdent une fonderie de métaux qui exécute principalement des cloches en bronze. Le service d'installations et de construction de conduites fournit des installations de chauffage et climatiques des modèles les plus modernes.

Les chantiers possèdent leur propre école d'apprentis pour la formation d'ouvriers qualifiés.

Les chantiers possèdent également des établissements dits Troylwerk qui effectuent des réparations de locomotives et de wagons de chemins de fer. Ces établissements aussi sont outillés de la façon la plus moderne.

La superficie totale des Chantiers, y compris les établissements de construction mécanique et ceux de Troyal, atteint 150 ha environ, dont 180.000 m² occupés par des bâtiments ainsi que 5 km de quais.

Activité commerciale du „Centrosojuz”

L'Union des Associations de Coopératives ukrainiennes „Centrosojuz”, ayant son siège à Lwow, groupe un nombre considérable d'organisations, associations de coopératives et de magasins de gros coopératifs, représentant, fin 1936, 2.264 sociétés coopératives de toute sorte. Le „Centrosojuz” se charge aussi bien de l'écoulement de la production des coopératives associées que de l'achat pour leur compte des articles indispensables. Son importance ressort le mieux par son chiffre d'affaires qui a atteint, en 1936, 16.8 millions de zlotys, augmentant par rapport à l'année précédente de 104% environ.

Il convient de relever que le „Centrosojuz” se charge non seulement de la vente des produits de ses membres sur le marché intérieur mais assume également les fonctions d'exportateur; les opérations d'exportations représentent des chiffres importants dans le volume global des affaires de l'Union.

En ce qui concerne les céréales et autres produits végétaux, les coopératives faisant partie du „Centrosojuz” ont vendu, en 1936, 21.534 tonnes, valant 3,8 millions de zlotys, dont 8963 tonnes de froment, 5.881 tonnes de seigle, 3.495 tonnes d'orge, 1.095 tonnes de maïs ainsi que des quantités moins importantes de divers autres produits, tels que l'avoine les haricots, les graines de chanvre, le sarrasin, les graines de tournesol, la vesce.

Un rôle important, dans les affaires de l'Union, est joué par la vente d'animaux et de produits d'origine animale; ces produits jouent également le rôle le plus important dans le commerce d'exportation, assuré par l'Union. Les ventes d'animaux de boucherie et de volailles sur le marché intérieur se sont chiffrées en 1936 à 1,1 millions de zlotys et les exportations de ces produits à 0,6 million de zlotys. Le „Centrosojuz” a exporté en 1936 des bovins et des porcins, principalement en Autriche, en Allemagne et en Tchécoslovaquie ainsi que des volailles, à destination des mêmes pays ainsi qu'en Belgique.

Il convient de mentionner spécialement les exportations de volailles, poules, canards, dindons et oies — qui accusent un sensible accroissement, s'établissant à 250% environ par rapport aux exportations de l'année précédente.

Une place à part doit être faite aux exportations d'oeufs qui se sont chiffrées en 1936 à 26.562 caisses d'une valeur globale de 2,4 millions de zlotys. Par rapport à l'année précédente, ces exportations accusent un accroissement de 7.265 caisses et de 0,7 million de zlotys. Les oeufs exportés par les soins du „Centrosojuz” sont dirigés principalement en Suisse (32% du total des exportations), en Tchécoslovaquie (22%) et en Allemagne (22%) et ensuite en Autriche (13%), en Angleterre (11%) en France (7%), en Italie (2%) et en Espagne (1%). Les exportations d'oeufs du „Centrosojuz” ont atteint, en 1936, 12% environ du total des exportations d'oeufs de la circonscription de la Chambre de Commerce de Lwow.

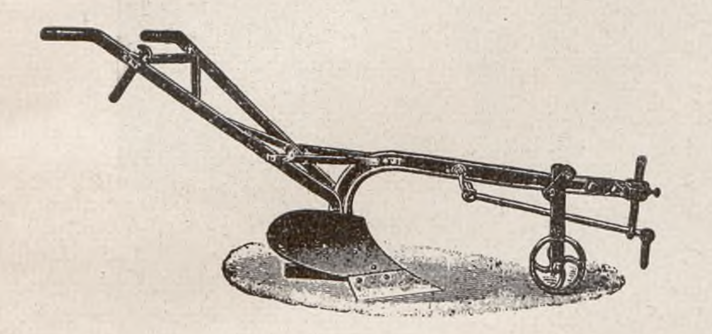
En dehors des articles mentionnés le „Centrosojuz” effectue les ventes de filés, de savon, provenant de la fabrique lui appartenant, des articles de charcuterie ainsi que des fils à coudre.

Pour ce qui est des achats des coopératives associées, le „Centrosojuz” leur a fourni des semences, des engrais et des outils agricoles, du charbon et du pétrole, des articles ménagers, des matériaux de bâtiment, des produits alimentaires.

UNIA-VENTZKI S. A.

Fabriques de Machines et Instruments Agricoles

GRUDZIĄDZ
POLOGNE



FABRICATION
EXPORTATION

étendue jusque dans toutes les parties du monde

d'instruments de culture du sol à traction animale

comme: CHARRUES — HERSES — CULTIVATEURS — SEMOIRS, etc.

Offres avantageuses sur demande.



Denoxol Solve

Moyen qui empêche la formation des incrustations compactes dans les conduites

Effets incomparables ※ **Efficacité extraordinaire** ※ **Prix avantageux**

„DENOXOL-SOLVE" dissout les dépôts de naphtalène, de résine et de gomme, prévient la formation d'incrustations solides et dissout également les anciennes incrustations;

„DENOXOL-SOLVE" est en même temps un inhibiteur qui prévient la formation de la résine et de la gomme dans les conduites de gaz;

„DENOXOL-SOLVE" est d'un rendement d'environ 20% supérieur à celui des autres produits employés jusqu'à présent;

„DENOXOL-SOLVE" prévient la formation de la rouille sur les parois intérieures des conduites et enlève les anciens dépôts de rouille; il constitue par conséquent un excellent agent de conservation et n'exerce pas d'action nuisible sur les moyens généralement employés pour assurer l'étanchéité des conduites;

„DENOXOL-SOLVE" n'attaque nullement les membranes des gazomètres;

„DENOXOL-SOLVE" est résistant au froid (ne se congèle pas) et par conséquent ne doit pas être réchauffé avant son injection dans le gaz;

„DENOXOL-SOLVE" communique son odeur spécifique au gaz et facilite ainsi le contrôle des joints de tuyaux ce qui augmente le degré de sécurité de la consommation du gaz;

„DENOXOL-SOLVE" est le dissolvant le meilleur marché.

PRODUCTION ET VENTE EXCLUSIVE:

SOCIÉTÉ PÉTROLIFÈRE GALICIENNE
„GALICJA" S. A.
LWÓW
Rue Kościuszki Nr. 8
Pologne.
Usine à Drohobycz
Demandez des offres et prospectus.

QUELQUES PRODUITS D'EXPORTATION



A la Foire de Wilno, vente du tissu de lin qui constitue un objet important d'exportation de la région.

PRODUITS AGRICOLES

L'exportation des produits agricoles occupe une place prépondérante dans l'ensemble des exportations polonaises. Cette proportion était, au cours des dernières années, d'environ 50% et, à partir de 1935, on a observé un mouvement ascensionnel si bien qu'en 1936 cette proportion s'est élevée à 65% de la valeur de la totalité des exportations polonaises. Ce chiffre démontre le mieux l'importance que tend à prendre depuis quelque temps l'exportation des produits agricoles.

Ces produits agricoles qui font l'objet de l'exportation, composent quatre grands groupes distincts: produits végétaux, produits animaux et de l'élevage, produits de l'industrie agricole, enfin le bois et articles en bois. La relation entre les groupes d'exportation que nous venons de citer, a varié sensiblement d'année en année. Ce phénomène est strictement lié aux possibilités de vente sur les marchés étrangers et surtout aux prix pratiqués sur ces marchés, et dépend également de l'offre sur le marché intérieur ainsi que de la politique d'exportation menée à telle ou telle autre période.

Cependant, on peut dire d'une manière générale que l'exportation des produits végétaux et de l'élevage occupe environ le tiers des produits agricoles calculés d'après leur valeur. L'exportation des bois en constitue environ le quart, alors que le reste des exportations agricoles (environ 5% du tout). Ainsi les deux premiers groupes constituent environ 70% de l'ensemble des exportations agricoles polonaises ce qui, au cours des dernières années, s'est chiffré par 300-350 millions de zlotys. Au cours des mêmes années, les exportations de bois ont représenté une valeur d'environ 160 millions de zlotys.

Dans le groupe des produits végétaux la Pologne exporte avant tout (dans l'ordre de la valeur des exportations): quatre céréales, en premier lieu le seigle et l'orge, les semences fourragères, le lin, (paille de lin, lin brut, lin peigné, bourre de lin), les haricots, les semences de betteraves à sucre, les pois, le houblon et l'extrait de houblon, les pommes de terre comestibles et de semences, les plantes oléagineuses. Dans le groupe des produits animaux, la Pologne exporte en premier lieu: les oeufs, les bacons, les porcins vivants, les salaisons et les jambons, la viande de porc, le beurre, les oies vivantes, les poules et autres volailles vivantes, le bétail de boucherie, les chevaux de boucherie, et chevaux de trait. Dans le groupe des exportations mi-industrielles et mi-agricoles, il convient de ranger: le sucre brut et cristallisé, la mélasse, la fécule de pommes de terre, la bourre de lin, etc. Pour ce qui est des exportations de bois, elles comprennent: le bois brut, les sciages, la pâte à papier, les bois de mines ainsi que les plaqués et contreplaqués. Comme on a pu s'en rendre compte par ce qui précède, la nomenclature des produits essentiels d'origine agricole qui font l'objet des exportations polonaises est aussi riche que variée. C'est à cette variété des ex-

portations qu'on est redevable en grande partie du pourcentage élevé de l'agriculture dans les exportations globales de la Pologne.

Au cours des dernières années, à la suite des causes les plus diverses, dont la répercussion s'est fait sentir dans le domaine des échanges internationaux, les exportations de Pologne ont subi de notables variations. En conséquence on a pu observer, au tournant de la période de prospérité qui a marqué le commencement de la crise, une très sérieuse baisse du chiffre d'affaires mondial et en même temps un notable fléchissement des échanges entre la Pologne et l'étranger. Ainsi, en 1936, les exportations mondiales se sont chiffrées à 33.014 millions de dollars américains or, les exportations d'Europe à 16.126 millions et les exportations de Pologne à — 315,7 millions; les chiffres analogues pour l'année 1932 étaient: 12.896; 6.587 et 121,2 millions de dollars. Comme on peut s'en rendre compte les exportations de Pologne ont baissé au cours de ces années très sensiblement, mais la valeur des exportations n'a pas baissé plus que dans les autres pays, bien que plus de 50% des exportations polonaises fussent constituées par les produits agricoles qui ont été touchés le plus sérieusement et le plus vite par la baisse des prix.

La valeur des exportations agricoles polonaises s'est chiffrée, dans la période 1933-35, à environ 450 — 490 millions de zlotys. Pour l'année 1936 ce chiffre respectif s'établit à environ 670 millions de zlotys. Ce mouvement ascensionnel de la valeur des exportations doit être attribué d'une part à la hausse des prix des produits faisant partie de ces exportations et d'autre part à la tendance à exporter des produits ouvrés ou mi-ouvrés représentants le coût du travail humain.

Les chiffres qui viennent d'être fournis montrent le mieux l'importance que représente l'exportation des produits agricoles dans l'ensemble de l'économie polonaise, car en échange de ces exportations l'organisme économique polonais a bénéficié de l'afflux, d'une part, de devises étrangères et, de l'autre, d'articles indispensables, principalement industriels, qui sont importés de plus en plus par voie d'échange de clearing. C'est par son sol et le travail de ses agriculteurs et éleveurs que la Pologne peut se fournir en devises nécessaires pour acquérir à son tour les matières premières industrielles que ne produit pas le pays. Cet échange constitue un des phénomènes les plus importants de la vie économique de la Pologne. L'extension des exportations des produits agricoles permet à la Pologne d'acquérir les moyens nécessaires à son existence. En tant que pays pauvre en capitaux, c'est par ce moyen que la Pologne peut parvenir à accroître progressivement ses investissements. Les résultats acquis au cours des dernières années, qui furent des années de crise, dans la production agricole doivent être considérés comme tout à fait favorables. Une telle appréciation est pleinement motivée par l'ascension continue de la valeur du chiffre global des exportations à partir de 1933 et aussi par la sensible augmentation enregistrée au cours de l'année dernière. Ce résultat inspire un optimisme d'autant plus justifié qu'il a été obtenu en dépit des nombreuses difficultés dans les échanges avec l'étranger qui se sont manifestées au cours des dernières années. A partir de 1933, au cours des années 1934, 1935 et 1936, les pays de l'Europe qui sont de sérieux acheteurs de produits polonais ont vu déferler une vague de restrictions et de limitation des échanges de marchandises et du trafic des devises, à seule fin d'activer les balances commerciales des organismes particuliers, et de garantir la monnaie. Il s'agit avant tout du système si largement pratiqué d'interdictions d'importations et, ce qui s'en suit, le contingentement d'articles particuliers, ainsi que le système du clearing de marchandises appliqué de plus en plus qui a pour objet de balancer, de la manière la plus idéale possible, les échanges commerciaux à l'exclusion du transfert des devises. On a consisté également à de très fréquentes modifications des tarifs douaniers en vue du renforcement de la protection des marchés particuliers. Le résultat acquis a été avant tout la régression sensible des échanges entre Etats, ce qui témoigne des progrès du système autarchique dans les organismes économiques particuliers.

En ce qui touche spécialement l'exportation des produits agricoles polonais, disons qu'à partir de juillet 1935, à la suite des efforts du Ministère de l'Agriculture, un notable revirement s'est produit dans la politique d'exportation qui tend surtout à favoriser l'exportation des produits d'élevage. Ainsi on a cherché à diminuer les exportations représentant une moindre valeur, en particulier celle des céréales. Les résultats ne se sont pas fait longtemps attendre et on a pu observer que déjà en 1936 la valeur des exportations des produits de l'élevage avait passé à 260 millions de zlotys. (178 millions de zlotys en 1935). Au cours de l'exercice 1934-35, il a été exporté: 9,2 milliers de pièces de bétail de boucherie, 155,5 milliers de porcs vivants, 28,7 milliers de quintaux de viande de porc, 21,3 milliers de quintaux de salaisons et de jambons, 38,3 milliers de quintaux de beurre et 190,2 quintaux d'oeufs — au cours de l'année 1935-36 les exportations des mêmes produits s'étaient présentées comme suit: 15,3 milliers de pièces de bétail 181,8 milliers de porcs vivants, 95,6 milliers de quintaux de viande de porc, 98,7 milliers de quintaux de salaisons et de jambons, 90,1 milliers de quintaux de beurre et 267,4 milliers de quintaux d'oeufs. Comme l'on voit les exportations des produits de base de l'élevage ont subi au cours de l'année dernière un notable mouvement ascensionnel. Cette progression continue au cours de cette année. On a vu augmenter également, il est vrai dans de moindres proportions, les exportations des produits végétaux, augmentation qui est due avant tout à de meilleures conjonctures sur les marchés étrangers, acheteurs de produits polonais.



Produits Animaux et d'élevage

La valeur des exportations d'animaux et de produits animaux, au cours du premier semestre de l'année économique 1936-1937, s'est élevée à 120,5 millions de zlotys, celle des importations à 84,1 millions de zlotys, tandis que, dans la période correspondante de l'année économique précédente, la valeur des exportations s'était élevée à 97,6 millions de zlotys, et celle des importations à 51.8 millions de zlotys. L'augmentation de la valeur des échanges dans la période envisagée a été causée, d'une part par l'accroissement du volume des exportations et des importations, de l'autre par l'augmentation des prix des principaux produits agricoles.



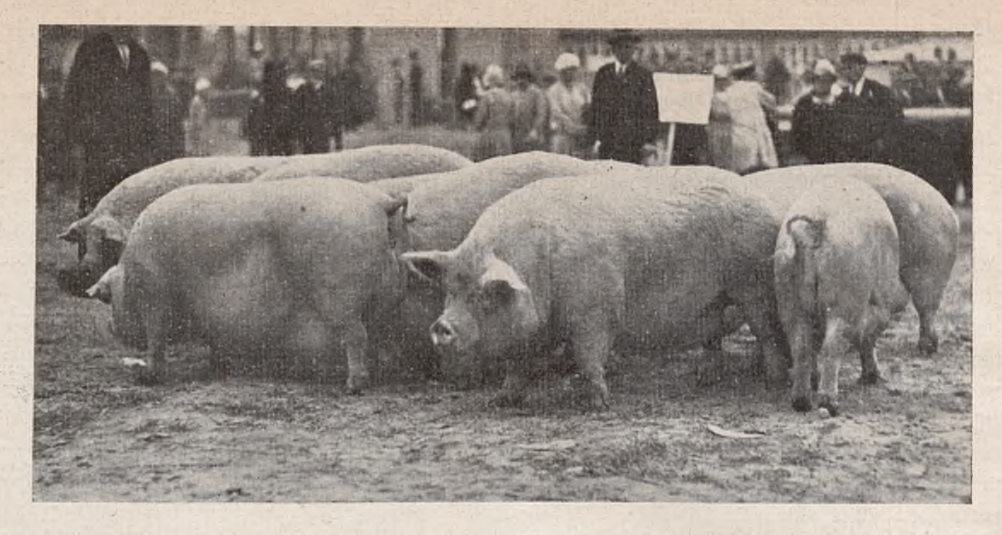
Moutons de l'élevage du C-te Potocki

L'augmentation de l'exportation a porté, en premier lieu, sur les animaux vivants, la viande et les produits de boucherie, ainsi que sur le laitage, celle de l'importation est due principalement aux cuirs et aux laines.

Animaux vivants. — Les exportations de porcs, au cours du premier semestre de l'année économique 1936-1937, ont augmenté par rapport à la même période de l'année 1935-1936, passant de 87.919 têtes, d'une valeur de 10.690 mille zlotys à 101.884 têtes d'une valeur de 13.342 mille zlotys.



Marché de chevaux.



Quelques beaux spécimens de porcs d'exportation.

De même les exportations de chevaux ont augmenté, passant de 2.093 têtes d'une valeur de 573 mille zlotys à 3.955 têtes d'une valeur de 1.343 mille zlotys. Par contre, les exportations de bovins ont diminué de plus de 50%, et sont tombées de 9.721 têtes d'une valeur de 2.633 mille zlotys à 4.321 têtes d'une valeur de 1.480 mille zlotys.

Le tableau ci-dessous indique les destinations des exportations d'animaux vivants.

Pays destinataires	Août-Janvier 1936/37			Août Janvier 1935/36		
	Porcs	Bovins	Chevaux	Porcs	Bovins	Chevaux
	(En têtes)					
Angleterre	—	242	—	—	305	—
Autriche	70.995	1.763	374	67.139	461	463
Belgique	—	191	—	—	257	—
Tchécoslovaquie	1.609	6	2	5.255	18	—
Danemark	—	295	—	—	312	—
France	—	104	—	—	—	—
Grèce	65	—	2.180	1.672	24	7.890
Hollande	—	480	—	—	395	—
Lithuanie	—	17	—	—	—	—
Allemagne	23.853	141	468	13.853	215	522
Palestine	—	—	341	—	25	830
Roumanie	—	—	—	—	—	—
Suisse	5.362	—	320	—	20	—
Suède	—	676	—	—	60	—
Italie	—	40	236	—	—	16
Malte	—	—	400	—	—	—
Autres pays	—	—	—	—	1	—
Total	101.884	3.955	4.321	87.919	2.093	9.721

Parmi les modifications principales survenues dans la destination des exportations de porcs, l'augmentation considérable des exportations dirigée vers l'Allemagne, qui ont presque doublé, ainsi que la conquête du marché suisse, méritent d'être mentionnées. Sur ce dernier marché cependant, la marchandise polonaise a à vaincre la concurrence sérieuse des porcins lettons. La diminution des exportations de porcs dirigés en Tchécoslovaquie a été causée par la dévaluation de la couronne, suivie du maintien des prix presque au même niveau, ce qui a rendu l'exportation désavantageuse. Pour ces raisons le contingent n'a même pas été épuisé.

En ce qui concerne les modifications constatées dans la destination des exportations de chevaux, l'augmentation considérable de chevaux d'utilité dirigés en Autriche et en Suède ainsi qu'un commencement d'exportation d'étalons dirigés en Lithuanie, sont à signaler.

La diminution de plus de 50% du total des exportations de bovins est causée principalement par la diminution des exportations vers la Grèce. Il est à mentionner que, pour la première fois dans la période envisagée, aux transports de bovins destinés à la Grèce ont été adjoints des transports pour Malte.

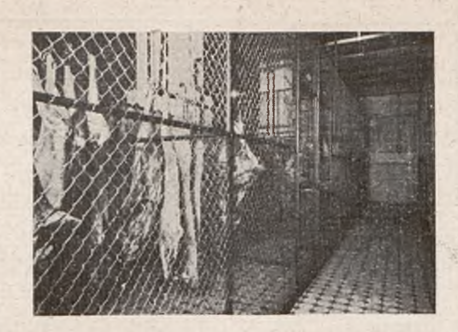
Viandes et produits de boucherie. — La quantité totale des exporta-

tions de viandes et de produits de boucherie, au cours de la période économique envisagée, a été de 24.743 tonnes d'une valeur de 53.706 mille zlotys, tandis que dans la période analogue de l'année précédente elle se chiffrait à 21.469 tonnes d'une valeur de 38.023 mille zlotys. L'augmentation de la valeur des exportations de viandes et de produits de boucherie a atteint 41,2%, tandis que l'augmentation de la quantité des exportations n'a atteint que 15,2%. Cela est dû au niveau élevé des prix de la viande et des produits de boucherie sur les marchés étrangers.

L'augmentation très considérable des exportations de viande et de produits de boucherie aux Etats-Unis d'Amérique est due principalement à l'augmentation des jambons en boîtes. La situation sur le marché américain est très favorable au commerce polonais, étant donnée la diminution de têtes d'animaux, principalement de celles des porcs, causée par la cherté du fourrage, résultant de la sécheresse de l'année 1936. Les exportations de la viande et des produits de boucherie destinés aux autres pays, tels que l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, la Tchécoslovaquie, ont été effectuées dans les limites des contingents établis. Le contingent de l'exportation de bacons et de jambons en Angleterre a été complètement couvert dans la période économique envisagée.

Comme la livraison intérieure des porcs aux fabriques de bacons était insuffisante, l'Angleterre a décidé, vers la fin de 1936, d'augmenter d'un certain pourcentage le contingent de bacons pour certains pays exportateurs. Pour la Pologne, le contingent provisoire pour les premières semaines de 1937 a été augmenté de 12%.

Beurre. — Dans le premier semestre de 1936-1937, la Pologne a exporté 6.163 mille tonnes de beurre d'une valeur de 11.734 mille zlotys, tandis que dans la période analogue de 1935-1936, l'exportation était de 4.294 tonnes d'une valeur de 8.756 mille zlotys.



Un frigorifique à Gdynia.

Le tableau suivant indique les pays destinataires des exportations de beurre:

Pays destinataires	Août-Janvier 1936/37 (En tonnes)	Août-Janvier 1935/36 (En tonnes)
Angleterre	5 130	3.656
Allemagne	539	508
Palestine	188	18
Etats-Unis d'Amérique	180	—
Italie	77	—
Tchécoslovaquie	20	32
Autres pays	29	80
Total	6.163	4.294

On voit que l'augmentation des exportations de beurre est due presque exclusivement à l'écoulement sur le marché anglais.

Oeufs. — L'exportation des oeufs, au cours de la période envisagée, a été de 9.472 tonnes d'une valeur de 11.894 mille zlotys, contre 12.212 t. d'une valeur de 16.940 mille zlotys au cours de la période comparative.

Le tableau suivant indique les destinations de l'exportation des oeufs:

Pays destinataires	Août-Janvier 1936/37 (En tonnes)	Août-Janvier 1935/39 (En tonnes)
Angleterre	5.806	7.493
Espagne	669	2.460
Autriche	565	607
Allemagne	539	0
Italie	513	94
Tchécoslovaquie	495	501
Suisse	429	521
France	323	414
Autres pays	133	122
Total	9.472	12.212

La diminution de 75% de l'exportation des oeufs en Espagne est causée par les événements politiques de ce pays qui rend difficile les échanges.

Produits de l'industrie agricole.

Au cours de la période économique envisagée, la Pologne a exporté 205.922 tonnes de produits agricoles d'une valeur de 28.523 mille zlotys, tandis qu'au cours de la période correspondante de l'année dernière l'exportation était de 207.800 tonnes, d'une valeur de 22.029 mille zlotys. Au cours de la période envisagée, les importations se sont élevées à 3.365 tonnes d'une valeur de 1.025 mille zlotys, tandis que dans la période précédente elle avait atteint 3.590 tonnes d'une valeur de 905 mille zlotys.

Farines. — L'exportation des farines, au cours de la période économique envisagée, a atteint 129.376 tonnes d'une valeur de 16.735 mille zlotys, contre 121.014 tonnes d'une valeur de 11.705 mille zlotys au cours de la période précédente. Il faut attirer l'attention sur le fait que, tandis que le volume de l'exportation des farines n'a augmenté

que de 6,9%, sa valeur a augmenté de 43,0%.

La diminution considérable de l'exportation des farines en Norvège et en Finlande a été couverte par l'augmentation de l'exportation en Angleterre et au Danemark.

Sucre. — L'exportation du sucre, au cours du premier semestre 1936-1937, a été de 22.995 tonnes d'une valeur de 2.595 mille zlotys, contre 42.140 tonnes d'une valeur de 4.974 mille zlotys au cours du premier semestre 1935-1936.

Nous voyons donc que des modifications sérieuses se sont produites dans les exportations de sucre vers certains pays. Quoique l'exportation destinée à la Belgique ait considérablement augmenté, la diminution des exportations pour certains pays a provoqué une baisse de presque 50% du total des exportations de cet article.

Le tableau suivant indique les destinations du sucre exporté:

Pays destinataires	Août-Janvier			
	1936/37	1935/36	1936/37	1935/36
	(En tonnes)		(En milliers de zlotys)	
Belgique	15 650	5 960	1.608	598
Finlande	3.650	14.086	506	1.779
Angleterre	1.689	541	186	45
Grèce	800	670	114	87
Estonie	649	0	93	0
Hollande	200	200	24	12
Allemagne	150	900	24	125
Palestine	—	3 170	—	377
Norvège	15	2.831	2	368
France	—	2.730	—	317
Danemark	—	2.438	—	204
Syrie	—	2.076	—	242
Suisse	—	2.050	—	251
Malte	40	1.809	3	223
Chypre	—	923	—	119
Libye	—	750	—	92
Espagne	—	220	—	27
Italie	50	200	8	26
Pour ordre	88	—	17	—
Autres pays	14	586	10	82
Total	22.995	42.140	2 595	4.974

L'exportation des oeufs

Au cours des dernières années l'exportation des oeufs de Pologne s'est stabilisée à environ six cent mille caisses plates de 720 pièces chacune, ce qui, si l'on tient compte de la valeur du coût de transport par les moyens de communication polonais ainsi que le coût de l'emploi des frigorifiques et de la conservation — représente dans la balance commerciale la somme globale d'environ 30 millions de zl.

Il ressort cependant des chiffres produits pour les premiers cinq mois de l'année en cours que cette exportation n'a porté que sur 212.000 caisses cependant que l'année passée, au cours de la même période, il a été exporté 314.600 caisses plates. La diminution a porté principalement sur les exportations en Angleterre où, au lieu de 254.000 caisses plates, dans le courant de cinq mois de 1936, il a été exporté, dans l'année en cours, uniquement 113.000 caisses.



Caisses d'oeufs prêts à l'exportation.

Pour expliquer le phénomène que nous venons de signaler, disons que le marché anglais, en tant que n'étant pas soumis aux contingentements, fait l'objet d'une très vive compétition de tous les pays exportateurs d'oeufs. Car les autres pays, dont les possibilités d'exportation de leur production nationale sont limitées, dirigent leur expansion avant tout vers l'Angleterre qui, en plus de sa très grande capacité d'absorption, est un marché libre.

Le Danemark et la Hollande sont les plus sérieux concurrents de la Pologne en tant que pays exportateurs d'oeufs sur le marché britannique. Ces deux pays cherchent à introduire sur le marché anglais presque uniquement des oeufs de première qualité et, étant mieux placés au point de vue des communications, font, en ce qui tou-

che les oeufs, une concurrence très sérieuse au même produit polonais. Disons de plus qu'au moment des sanctions contre l'Italie on a vu pénétrer sur le marché anglais également des oeufs de Yougoslavie et de Roumanie, dont la qualité est égale à celle des oeufs polonais.

Les mêmes pays que nous venons de nommer font une sérieuse concurrence à la Pologne sur les marchés tchécoslovaque et suisse. Ce sont en particulier la Yougoslavie et la Bulgarie qui, bénéficiant d'un fort appui financier, concurrencent par le bon marché de leurs oeufs les oeufs polonais sur le marché tchécoslovaque où l'exportation des oeufs polonais a diminué, au cours des cinq premiers mois de l'année en cours, de 24.550 caisses, en 1935, à 17.300 caisses dans la même période de l'année.

Un des pays qui importait le plus d'oeufs polonais était l'Espagne. Il va de soi que, depuis la guerre civile, cette exportation a complètement cessé. Par ailleurs cet événement politique a eu pour effet d'inciter d'autres pays, qui également exportaient les oeufs en Espagne, à chercher à pénétrer sur le marché britannique, ce qui n'a fait que renforcer la concurrence faite sur ce marché aux oeufs polonais, dont nous avons parlé au début.

Il y a eu aussi d'importants capitaux „gelés" en Espagne et ces pertes subies les exportateurs ont cherché à les compenser.

Cette exportation se heurte également à certaines difficultés à l'intérieur du pays, résultant de la diversité des méthodes appliquées à l'achat des oeufs en vue de l'exportation.

Au cours de la conférence consacrée aux exportations réunie en juin dernier à Varsovie a été émis, par l'Union des Exportateurs d'oeufs, en la personne de son président M. Askenazy, le postulat du relèvement de la qualité des oeufs, ce qui permettrait à la Pologne de lutter plus efficacement contre la concurrence qui, depuis quelque temps, est faite aux oeufs polonais sur divers marchés de l'Europe.

Notons, pour illustrer l'importance représentée par les exportations des oeufs de Pologne, qu'au cours de 1936 il y avait, sur le territoire polonais 90 firmes enregistrées exportatrices d'oeufs qui avaient à leur disposition 119 magasins.

Les principaux points d'exportation de la volaille

On peut voir sur une carte géographique spéciale de la Pologne, minutieusement élaborée, des points indiquant tous les centres de quelque importance de la production nationale. Il suffit donc de jeter un un coup d'oeil sur cette carte pour se convaincre qu'il existe en Pologne, en ce qui touche la volaille, deux centres les plus importants l'un se trouvant dans la voievodie de Poznanie, la partie occidentale de la Poméranie et une partie de la voievodie de Lodz, cependant que le second centre se situe à l'extrémité nord-est de la République, notamment dans la partie septentrionale de la voievodie de Białystok. Pour ce qui est des maisons exportatrices de volaille elles se situent dans les localités suivantes: — dans la voievodie de Poznanie: à Ostrow Krotoszyn, Kepno, Gostyn, Jutrosin, Podzamcze, Nowy Tomyśl, Zbaszyn, Lwowek, Obra, Grabow, sur la Prosna, Poznan et Strzałkowo; dans la voievodie de Poméranie à: Chojnice et Brusy; dans la voievodie de Lodz à: Slesin et Wieruszow; dans la voievodie de Białystok à: Suwałki, Raczki et Grajewo.

En dehors de ces deux régions où le réseau des maisons exportatrices de la volaille est le plus dense on en trouve bon nombre disséminées dans diverses régions du pays, notamment à Varsovie, dans la Petite Pologne Orientale, à Lwow et Mosciska et en Petite Pologne Occidentale, à Dabrowa.

Toutes les firmes exportatrices qui ont leur siège dans les régions occidentales ainsi que la région de Lodz se distinguent par le même trait caractéristique à savoir leur excellente tradition. Car on rencontre bon nombre de maisons qui, établies depuis une cinquantaine d'années et plus, ont poursuivi sans interruption leur commerce d'exportation. Entre autres se distingue la



Les oies constituent un important produit d'exportation.

petite ville de Slesin, dans le district de Konin, dont presque tous les habitants sans exception se livrent au commerce de la volaille et en particulier celui des oies. C'est certainement à ce point de vue une petite ville nettement caractéristique qui est appelée communément „la capitale des oies".

L'activité continue des firmes exportatrices de ces régions n'a pas laissé d'influencer le relèvement du niveau général de l'élevage et a stimulé également le développement de la production. Ainsi dans les régions que nous avons nommées ont vu le jour certaines races de volaille qui ont acquis droit de cité. Ceci se rapporte en particulier aux oies, dont l'exportation constitue, dans le chiffre global de la volaille exportée, un des postes les plus importants. Ainsi on trouve en Poznanie le type d'oie dite de Poznan, en Poméranie un autre type de l'oie poméranienne, dans la région de Lodz l'oie dite de Wieruszew et, dans les environs de Slezin, l'oie de Kujavie.

La grande majorité des firmes exportatrices étant groupées en un seul centre, ceci a dû nécessairement donner aux exportateurs l'impulsion de rechercher la marchandise qui fait l'objet de leur commerce parfois très loin en dehors de leur région. Ainsi on peut voir communément les exportateurs de Poznanie et de Lodz se rendre à la recherche de la volaille non seulement dans les voievodies voisines mais même en Wolhynie. Ceci a son mauvais côté, car la distance et le coût du transport augmente le prix de la volaille, mais le même phénomène présente également l'avantage d'activer la production des autres éleveurs de volaille disséminés un peu dans tout le pays, ce qui également est pour eux un stimulant de relever le niveau de leur production.

On est heureux de constater la scrupuleuse honnêteté et le sérieux avec lesquels travaillent les éleveurs de la Poznanie et de la Poméranie qui sont tous des spécialistes. Ces éleveurs jouissent d'ailleurs d'une renommée bien établie et travaillent dans d'excellentes conditions.

C'est dans des conditions assez particulières que travaillent les exportateurs de volaille dans la région de Białystok.

On y trouve avant tout un autre type d'oie appelée oie de Suwałki ou oie lithuanienne. Cette oie vient à maturité plus tard que celles des autres races, ce qui provoque le retardement des exportations de cette race (seulement en septembre). Cependant ces oies, d'un type léger, c'est-à-dire qui ne sont pas trop engraissées, trouvent de nombreux acheteurs à l'étranger.

La grande majorité des transports de la volaille de cette région est dirigée vers les stations frontières de la Prusse Orientale, Reuss et Grajewo.

Ce qui est de même assez particulier dans la région de Białystok c'est l'étroite coopération des exportateurs avec les organisations agricoles. Ainsi la Chambre Agricole de Białystok forme des instructeurs de l'élevage et organise chaque année des concours pour les plus beaux specimens de volaille.

Bien que, dans la région de Białystok, les éleveurs soient beaucoup moins nombreux qu'en Poznanie et en Poméranie, ils sont fort bien outillés au point de vue technique et sont en excellente voie de progression.

Pour ce qui est de la Petite Pologne Orientale il convient de relever l'activité, qui a pris une grande extension au cours des dernières années, de l'importante organisation pour l'élevage et l'exportation de la volaille *„Centrosojuz"* cependant qu'à Varsovie la plus grande firme exportatrice de volaille est *„Poldrob"*.

L'exportation de la volaille, de l'aveu de ceux qui y sont directement intéressés, est assurément rentable mais comporte de grands risques. Exception faite des risques tels que les maladies de la volaille, l'exportateur se heurte actuellement, au cours de la période de réglementation, à de nombreuses difficultés qui viennent souvent fausser les calculs les plus scrupuleux. Ainsi notons pour mémoire la „congélation" des capitaux en Allemagne qui, pendant un certain temps, a failli compromettre l'existence de bon nombre de firmes exportatrices.

(D'après l„'Export")

L'Exportation du sucre de Pologne

La production des raffineries de sucre polonaises dépasse de beaucoup les besoins du pays, ce qui fait que l'excédent doit être exporté sur les marchés étrangers. A la suite de la surproduction du sucre dans le monde, laquelle date d'une quinzaine d'années, aussi bien du sucre de betterave que de celui tiré de la canne à sucre, et à la suite d'une continuelle baisse des prix d'exportation pour cet article, l'exportation du sucre de presque tous les pays, et entre autres de Pologne, est déficitaire. Il y a cependant des raisons qui arguent en faveur de la continuation de la production en Pologne d'une certaine quantité de sucre pour l'exportation. Ces raisons sont:

1. l'intérêt de l'agriculture, qui s'adonne, entre autres, à la culture de la betterave.

2. la balance commerciale et des payements de l'Etat.

3. l'impossibilité de maintenir la production du sucre dans une proportion strictement limitée.

Année	Production générale en tonnes	Exportations en tonnes
1920/21	152.310	43.184
1921/22	159.735	39.280
1922/23	273.380	93.350
1923/24	346.605	152.752
1924/25	442.057	200.342
1925/26	518.00v	237.736
1926/27	502.382	205.210
1927/28	505.235	147.966
1928/29	672.341	284.775
1929/30	824.267	400.100
1930/31	698.051	294.323
1931/32	443.756	200.356
1932/33	375.983	108.094
1933/24	309.893	77.883
1934/35	401.379	97.918
1935/36	400.087	61.890

Au cours des dernières années, la production globale et l'exportation du sucre de Pologne se sont chiffrées comme ci-contre.

La direction des exportations du sucre de Pologne aux pays particuliers, en tonnes, calculées en produit blanc, est démontrée par le tableau reproduit au haut de la page suivante.

Il résulte du tableau reproduit que les principaux acheteurs du sucre polonais sont: l'Angleterre, la Belgique, le Danemark, la Hollande, la Finlande et la France, qui, encore en 1933-34, importait 15.366 tonnes de sucre de Pologne et qui actuellement, a cessé d'être acheteur.

L'exportation du sucre de Pologne s'effectue en majeure partie par le port de Gdynia où ont été créés de grands dépôts pour le magasinage et l'expédition du sucre sous la dénomination de „Sukroport", construit et entretenu par l'industrie sucrière.

La baisse très sensible du prix du sucre sur les marchés d'expor-

Pays de destination	1930/31	1931/32	1932/33	1933/34	1934/35
Angleterre	102.353	68.431	28,316	19.154	16.444
Belgique	6.303	2.926	8 294	1.131	10.745
Danemark	4.209	22.149	—	—	30.076
Estonie	16.950	6.060	2.199	4.602	1.000
Finlande	19.927	5.462	14.598	12.500	19 488
France	9.263	5 891	7.757	15.366	3.145
Hambourg-transit	42.772	—	—	856	—
Hollande	23.901	36.578	16.718	16.218	2.538
Indes	—	12.801	—	7.000	—
Lettonie	17 358	12.900	10	825	—
Norvège	11.505	5.602	2.404	2.238	3.912
Syrie	4.590	4.790	560	150	—
Suède	4.591	27.344	13.005	—	—
Dantzig	450	447	938	—	—
Autres pays	4.666	6.205	3.378	5.133	11.949
Total	268.838	217 585	98.177	85.278	98.177

tation est illustrée par les notations moyennes suivantes pour le sucre cristallisé blanc au cours des dernières années:

Années	En monnaie anglaise cif Londres	Cours de la livre	En monnaie polonaise fob Gdynia
1924	£ 25,0 en tonne	zł. 23,10	zł. 50,81 par 100 kg.
1925	„ 17.0 „	„ 27,92	„ 36,17 „
1926	„ 14,0 „	„ 43,45	„ 58,32 „
1927	„ 15,0 „	„ 43.36	„ 62,22 „
1928	„ 12,3 „	„ 43,36	„ 53,79 „
1929	„ 9,33 „	„ 43.36	„ 40 36 „
1930	„ 8.04 „	„ 43 36	„ 31,63 „
1931	„ 6,52 „	„ 40,05	„ 25,66 „
1932	„ 6,25 „	„ 31,23	„ 17,30 „
1933	„ 5,83 „	„ 27,88	„ 15,25 „
1934	„ 5,17 „	„ 26,80	„ 12,05 „
1935	„ 4,65 „	„ 25,75	„ 10,65 „

Le second article d'exportation de l'industrie sucrière polonaise après le sucre, est la mélasse qui constitue un sous-produit de l'industrie sucrière.

La quantité de mélasse exportée au cours des dernières années par la Pologne oscille entre 9.000 et 12.000 tonnes par an. La mélasse polonaise fut exportée au cours des trois dernières années principalement aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord et aussi, en moindre quantité, en Norvège, Allemagne et Autriche.

L'exportation de la mélasse de Pologne s'effectue principalement par le port de Gdynia où la Société Commerciale, créée par les raffineries de sucre sous la dénomination de „Melas Polski", a construit une station de magasinage et transbordement de la mélasse. Celle-ci y est directement transbordée au moyen de pompes dans les citernes des bateaux. Cette station possède deux réservoirs d'une capacité totale de 16.000 tonnes de mélasse et est munie d'installations spéciales pour la communication.

La production et l'exportation de la mélasse de Pologne au cours



Sucre polonais en sacs dans les entrepôts de Dantzig.

des dernières années se sont chiffrées en tonnes:

Année	Production	Exportation
1925/26	107.959	59.567
1926/27	95 876	61.096
1927/28	113 993	66.407
1928/29	129.444	76.693
1929/30	148.659	69 020
1930/31	126 097	38.734
1931/32	70.146	53.600
1932/33	75 640	35.290
1933/34	61.900	10.662
1934/35	70 000	10.325

Les prix de la mélasse exportée sur les marchés étrangers ont subi de notables variations au cours des dix dernières années. Ces prix se sont établis, calculés franco Gdynia — Dantzig, ou bien frontière allemande comme suit:

Année 1925 —	de 10.—	à 18.—	dol.
„ 1926 —	„ 4,50	„ 9 50	„
„ 1927 —	„ 9,50	„ 15,50	„
„ 1928 —	„ 14,50	„ 24,50	„
„ 1929 —	„ 14.—	„ 24.50	„
„ 1930 —	„ 2,75	„ 11.—	„
„ 1931 —	„ 3,25	„ 5.—	„
„ 1932 —	„ 5.—	„ 9.—	„
„ 1933 —	„ 5.—	„ 7,50	„
„ 1934 —	„ 40.—	„ 50.—	zł.
„ 1935 —	„ 55.—	„ 60.—	„

En plus du sucre et de la mélasse, l'industrie sucrière polonaise exporte la pulpe épuisée aussi bien à l'état pur que mélangée de mélasse. Les prix obtenus pour ce produit subissent de très sensibles oscillations conformément au rendement des pâturages au cours des années particulières. Pendant les dernières années les prix pour ce produit ont été très défavorables pour leurs producteurs.

Les Exportations du bois

En 1936 la valeur totale des bois exportés atteignait 160 millions de złotys. C'est dire l'importance de ce poste dans le commerce extérieur polonais.

Une analyse plus détaillée de la nature des exportations de cette branche montre qu'en ce qui concerne les bois ouvrés et semi-ouvrés la Pologne occupe la deuxième place en Europe après la Suède et avant la Finlande. Ce succès est dû, dans une très large mesure, à l'administration des Forêts Domaniales polonaise qui, disposant d'une fraction importante de l'étendue boisée en Pologne, a les moyens nécessaires pour influer d'une manière efficace sur l'économie forestière et sur la politique d'exportation.

Pour s'en assurer il suffit de noter que, dans les 160 millions déjà mentionnés, les Forêts Domaniales



Un entrepôt de bois polonais à Dantzig.

figurent pour 41 millions représentant la valeur de 660.000 mètres cubes exportés.

Le temps n'est pas éloigné où les exportations de bois ouvré sur les marchés étrangers passaient par l'intermédiaire des dégociants dantzicois. Ceux-ci exploitaient leur monopole en dictant les prix aux producteurs polonais. Dans ces conditions les bois polonais n'ont pu acquérir sur les marchés étrangers la réputation à laquelle,—les événements l'ont montré par la suite,—ils pouvaient légitimement prétendre. Le moment où l'administration des Forêts Domaniales a assumé directement la transformation de la matière et a créé son propre appareil commercial, a constitué un tournant à cet égard. Depuis lors la Pologne exporte directement ses bois et 20 pays du monde comptent aujourd'hui parmi ses clients.

Les exportations des bois provenant des Forêts Domaniales empruntent surtout la voie maritime.



Bois en grumes chargé à Gdynia.

Elles se chiffraient, en 1936, à 630 mille mètres d'une valeur de 38 millions alors que les expéditions par voie de terre n'étaient que de 35 mille mètres d'une valeur de 2.600 mille zł., principalement à destination de l'Allemagne et de la Hollande.

Le marché absorbant la plus grande quantité de bois polonais est le marché anglais. En 1936 il n'a pas consommé moins de 447,000 m. d'une valeur de 25 millions de złotys. Le second marché, dans l'ordre d'importance, est celui de la Belgique (66.000 m.), puis viennent l'Allemagne, (45.000) la Hollande (30.000) la France (21.000), l'Afrique du Sud (18.500), l'Argentine (13.000). Le marché argentin a une grande capacité d'absorption pour les bois importés et occupe une part de plus en plus importante dans les exportations polonaises. Parmi les autres pays acheteurs de bois polonais il convient de nommer la Suède, la Lettonie, la Palestine, la Norvège, la Grèce, la Tchécoslovaquie, etc.

L'exportation du bois brut et semi-ouvré a été, au cours du 1er semestre de l'année économique 1936-37, de 707.191 tonnes d'une valeur de 58.309 mille zlotys, contre 769.313 tonnes d'une valeur de 60.841 mille zlotys, au cours de la période analogue de l'année précédente. Au cours de la même période, l'importation s'est élevée à 3.209 tonnes d'une valeur de 224 mille zlotys, contre 4.299 tonnes d'une valeur de 398 mille zlotys, au cours de la période précédente.



Un entrepôt de grumes à Gdynia.

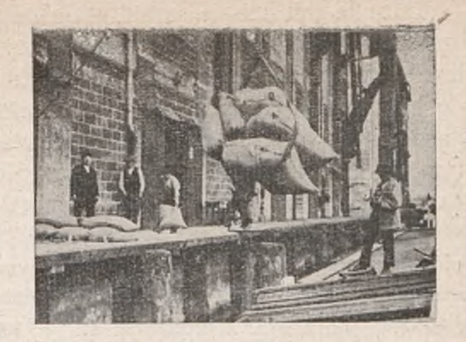
Sur la quantité totale des exportations de bois, au cours du premier semestre 1936-1937, 20,2% reviennent au bois brut, et 79,8% au bois semi-ouvré, contre 33,3% et 68,7%, au cours du premier semestre 1935-1936.

Le tableau suivant indique les destinations de l'exportation du bois brut:

Pays destinataires	Août-Janvier			
	1936/37	1935/36	1936/37	1935/36
	(En tonnes)		(En milliers de zlotys)	
Allemagne	92.108	156.199	5.516	5.892
Tchécoslovaquie	19.107	30.607	814	1.446
Hollande	11.450	8.134	451	364
Lettonie	4.240	13.573	204	390
Portugal	4.220	3.380	353	327
Autriche	3.818	4.873	398	351
Angleterre	3.416	10.286	215	603
Belgique	2.695	4.258	209	331
Palestine	438	1.136	32	57
Suisse	625	7.028	62	462
Hongrie	30	485	1	26
Finlande	27	167	3	13
Suède	2	130	0	9
Espagne	—	387	—	28
Autres pays	357	41	29	5
Total	**142.533**	**240.684**	**8.977**	**10.304**

Le bois semi-ouvré a été exporté sur les divers marchés suivants:

	Août-Janvier			
	1936/37	1935/36	1936/37	1935/36
	(En tonnes)		(En milliers de zlotys)	
Angleterre	393 785	328.696	30.575	28.469
Hollande	44.191	53.176	4.164	4.9 2
Belgique	39 068	30.298	3.421	2.832
Allemagne	27.109	39.958	5.145	4.929
France	12.055	9.345	988	845
Suède	8 739	12.353	1.113	1.634
Palestine	8 315	16 640	1.300	2.839
Argentine	5.815	7.772	522	711
Union de l Afrique du Sud	4 452	6 210	397	651
Danemark	4.216	4.919	353	398
Etats-Unis d'Amérique	3.212	2.637	350	422
Mozambique	2.496	194	247	25
Suisse	2 152	4.361	382	619
Tchécoslovaquie	1.915	1.790	259	205
Islande	1.265	840	106	72
Norvège	1 186	708	131	81
Finlande	941	681	89	64
Hedjas	875	—	137	—
Autriche	720	1.734	94	192
Grèce	498	—	86	—
Hongrie	431	2.309	36	235
Uruguay	308	—	23	—
Tanger-Maroc	261	1.640	28	161
Iles des Canaries	227	20	21	2
Espagne	—	1.425	—	129
Autres pays	396	920	55	110
Total	**564.658**	**528.629**	**50.022**	**50.537**



Les sacs de blé polonais chargés à Dantzig.



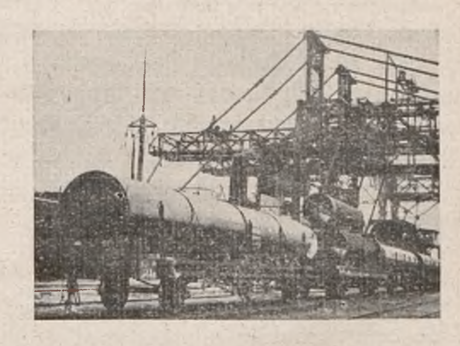
Le chargement du charbon.



Une usine à Lodz fabriquant des cotonnades exportées en grande quantité dans le Nord-Africain.



D'amusants objets d'art, fabriqués à Wilno, qui trouvent de nombreux acheteurs étrangers.



Conduites d'eau exportées de Haute-Silésie jusqu'en Australie.



PETROLES

„MAŁOPOLSKA"

Groupes des Sociétés Françaises des Pétroles, Industrielles & Commerciales en Pologne

Les terrains reconnus comme pétrolifères en Pologne, sont situés dans 3 Voiévodies: Krakow, Lwow, et Stanislawow, le long des monts Carpathes. — Au cours de la 2-e moitié du XIX-e siècle, on a procédé à l'extraction de l'huile brute et à la fabrication de produits finis.



Les puits de pétrole du secteur Bitkow groupe „Małopolska".

Dans la période de stabilisation de la situation économique après guerre, en Pologne, et dans le but de diminuer les frais de la matière première et de son traitement ainsi que les dépenses d'administration, le Groupe „Malopolska" a procédé en 1928 à la concentration de la majorité des Sociétés (9 Stés par actions. 19 Sociétés à responsabilité et 2 Stés minières d'exploitation), représentant environ 40% de toute l'industrie du pétrole en Pologne. Les actions et les parts de ces Sociétés constituent en majeure partie la propriété de la Société Française Industrielle et Commerciale des Pétroles, 1, rue Taitbout, Paris.

Chaque Société du Groupe „Malopolska" a conservé à tous points de vue sa personnalité juridique, et la dénomination „Malopolska" ne constitue qu'un abrégé d'adresse pour les dites Sociétés. La concentration, dont il est question ci-dessus, a eu pour résultat de grandes économies et une simplification de l'administration exercée par la Direction Générale à Lwow. Il a été procédé à l'unification dans toutes les Sociétés des questions concernant le bail de terrains pétrolifères, les recherches d'huile brute, les forages et le traitement de l'huile brute. La vente des produits finis a été confiée en vente à la commission à la Société „Karpaty", organisation des Ventes du Groupe. Grâce à ces opérations, le Groupe a réussi à rationaliser le travail et à réaliser d'importantes économies.

Le Groupe „Malopolska" possède des mines en exploitation sur une superficie d'environ 8.000 ha en Petite-Pologne centrale et orientale. Sur ces terrains se trouvent placés environ 950 puits en exploitation et 30 puits en forage. Le Groupe a foré en 1936 environ 28.000 mètres. Les terrains pétrolifères dudit Groupe sont divisés, au point de vue administratif en 5 Secteurs: Bitkow, Boryslaw, Wankowa et Polanka. Chaque Secteur constitue une unité autonome et dépend directement de la Direction Générale à Lwow.

En dehors des terrains en exploitation, le Groupe possède des terrains de réserve sur une superficie d'environ 17.000 ha.

Des terrains en exploitation il est extrait de l'huile brute et des gaz naturels. En 1936 la production du Groupe s'est élevée à 211.400 tonnes sur une production totale en Pologne de 510.650 tonnes d'huile brute et 130.746.000 m^3 de gaz sur un chiffre global de production de 483.304.000 m^3.

Le Groupe „Malopolska" possède les plus grandes entreprises d'emmagasinage et de transport d'huile brute en Pologne, sous la raison sociale „Pétrolea". Cette Société jouit d'une concession spéciale pour le pipage et l'emmagasinage de l'huile brute du Groupe et l'huile des tiers sur tous les terrains pétrolifères.

Le Groupe traite l'huile brute dans ses propres raffineries d'une capacité globale de traitement d'environ 360.000 tonnes par an, chiffre dépassant la production actuelle d'huile brute. La vente des produits obtenus par le traitement tant à l'intérieur du pays qu'à l'exportation, s'effectue par ses propres citernes dont le nombre s'élève à 1.500.



Puits „Stabelands" — Borysław.

Le gaz naturel, avant d'être utilisé comme combustible, est soumis à un traitement dans des usines de dégasolinage. En 1936, le groupe a produit 17.400 tonnes de gasoline, sur un chiffre global de production en Pologne de 39.870 tonnes. Cette gasoline mélangée avec l'essence — sert comme carburant pour les moteurs.

Le Groupe „Malopolska" possède à Boryslaw une installation spéciale pour la fabrication des gaz liquides, soit: butane, propane et étérine, produits obtenus des gaz dégasolinés. Ces produits destinés à des buts spéciaux sont vendus dans le pays et à l'étranger.

En dehors des entreprises mentionnées ci-dessus, le Groupe „Malopolska" possède une Fabrique de Machines et d'Outils de Forage à Glinik Mariampolski, des Ateliers mécaniques, une briqueterie, une fabrique de fûts en bois, des scieries et des forêts.

La vente des produits pétrolifères du Groupe, soit: butane, propane, étérine essence, pétrole, huile à gaz, huiles lourdes et légères pour machines, huile de graissage, paraffine, coke et produits spéciaux, s'effectue à l'aide de la propre organisation de vente, sous la raison sociale „Karpaty" Sprzedaz Produktow naftowych Spolka z ograniczona odpowiedzialnoscia, 26, rue Batorego à Lwow.

Ladite Société „Karpaty" possède presque dans toutes les villes de la Pologne des dépôts de vente propres et à la commission (environ 80); de plus, la vente au détail de l'essence s'effectue par ses propres pompes, d'une couleur bleue, dont le nombre s'élève à 500 environ.

Parmi les produits spéciaux obtenus des huiles non paraffineuses de haute valeur, traitées dans des appareils modernes, les huiles pour automobiles „Galkar-Lux" jouissent d'une excellente réputation et remplacent de plus en plus les huiles de la concurrence de l'Etranger, ainsi que les huiles pour avions „Galkar-Aero".

L'excédent des produits non consommés à l'intérieur du pays est vendu à l'étranger. Cette vente est effectuée à l'aide d'une organisation spéciale de vente à la commission: Les produits à destination de l'Autriche, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Hongrie, Suisse et Italie sont vendus par „Nova" Oel-und Brannstoffgesellschaft A. G. à Vienne, Graben 29, ceux à destination de l'Allemagne par „Milag" Aktiengesellschaft für Mineraloelprodukte à Berlin, Kurfürstendamm 224; ceux destinés aux pays

baltes, la Scandinavie, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande et les pays d'outre mer par la „Polish Petroleum Company” à Dantzig, Stadtgraben 2 — la vente des produits en France se fait par la Société d'importation & de transport de pétrole à Paris, 1, rue Taitbout.

Grâce aux raffineries pourvues d'un excellent appareillage technique et au bureau spécial d'études et de recherches, les produits pétrolifères marque „Galkar” sont déjà bien connus sur le marché intérieur et à l'étranger. L'organisation des Stés basée sur des principes sains et solides, a assuré au Groupe „Malopolska” un rang prépondérant dans toute l'industrie du pétrole en Pologne.

Les efforts de la Direction Générale tendent également à maintenir cette place prépondérante dans la vie sociale. Elle exerce une influence morale sur son personnel en lui prêtant son appui à la réalisation des oeuvres sociales. Ce personnel se compose de 6.000 ouvriers et 1.100 employés (ingénieurs des Mines, ingénieurs chimistes, techniciens et employés administratifs).

Le cadre restreint du présent article ne permet pas d'énumérer tous les domaines et toutes les circonstances dans lesquelles l'utile et bienveillante initiative de la Direction Générale a contribué à l'amélioration des conditions de travail professionnel de son personnel: écoles, crèches, maisons d'ouvriers, salles de lecture, cantines, cinémas, caisses de secours et dernièrement la Maison d'Employés (Hôtel „Wiktor” à Żegiestow).

En appréciant l'initiative de la Direction Générale, le personnel du Groupe prend une vive part à la réalisation et au développement des oeuvres sociales du pays. Il a participé à la souscription des fonds de secours d'hiver et, dernièrement, donnant suite à l'appel du Gouvernement, la Direction et le personnel ont souscrit au Fonds de la Défense Nationale un montant permettant d'offrir à l'Etat 5 avions type RWD — 13.

Enfin, l'existence de l'industrie du pétrole étant basée sur la matière première -- l'huile brute, — le Groupe porte tous ses efforts pour assurer son approvisionnement en quantités suffisantes.

Pour atteindre ce but, sa participation est de 40% dans la Société „Pionier” créée pour les études géologiques et l'exécution des forages d'exploration. De plus, le Groupe „Malopolska” entreprend également pour son propre compte des forages de recherche.

Société Pétrolière Galicienne „GALICJA” Société Anonyme Lwów, Kościuszki 8

La première raffinerie modernement outillée sur le territoire de l'ancienne Autriche fut celle de la Société Anglo-Galician Oil Company Ltd., dont la „Galicia”, fondée en 1904, était le successeur.

La **„Galicia”** appartient aujourd'hui au Concerne de la Société Française des Pétroles de Silva-Plana. Cette dernière Société était d'ailleurs propriétaire de la Société Pétrolifère „Limanowa”, ce qui a remis à la „Galicia” la direction des affaires de cette entreprise en Pologne. La „Galicia” est une Société Anonyme d'un capital d'actions de 36 millions, réparti en 360.000 actions d'une valeur nominale de 100 zloty chacune.

La Société qui forme un organisme industriel complet, dispose d'une grande quantité de mines de pétrole, dont le plus grand nombre se trouvent dans le bassin de Boryslaw. La Société possède en outre de vastes terrains pétrolifères dans la Petite Pologne entière. La raffinerie de la Société est située à Drohobycz. C'est une raffinerie parfaitement outillée, amplifiée par les installations les plus modernes, comme une nouvelle installation de distillation à deux tours „Pipe Still” système Foster-Wheeler, une installation cracking, système Cross, une fabrique de gasoline, une grande usine d'électricité qui mettent la raffinerie „Galicia” au plus haut niveau technique.

L'organisation commerciale de la Société repose sur 27 filiales dans les plus importantes villes de Pologne, sur un grand nombre d'agences de vente pour la distribution de ses produits, ainsi que sur un vaste réseau de distributeurs d'essence.

L'organisation commerciale étrangère du Concerne comprend dans l'Europe Centrale les Sociétés suivantes: **„Süd-karpatische Mineralol-Raffinerie und Handels A. G.” en Tchécoslovaquie, „Galtol” Mineralol - Handels A. G.” à Vienne, „Baltoil” Mineraloelhandels—und Tankanlagen A. G.” à Dantzig, Aktiengesellschaft für Mineraloelprodukte „Milag”** à Berlin.

TYCHY

Les plus grandes brasseries de Pologne 1629—1937

Au sud du pays, non loin de son centre industriel Katowice, on trouve, en allant vers les montagnes, la petite ville de Tychy, dont le nom est bien connu dans tout le pays.

C'est là que, depuis plus de trois siècles, on produit la plus célèbre bière de Pologne.

Pour visiter les usines des brasseries réunies de Tychy, il faut disposer de quelques heures.

Rien qu'en voyant les salles de brassage avec leurs cuves de cuivre et leurs chaudières aux dimensions étonnantes, on se forme une idée de l'importance et du rôle que jouent dans la production de la bière en Pologne — les brasseries réunies de T y c h y.

Lorsqu'on parle de la bière polonaise, c'est bien à la bière blonde de Tychy que l'on pense.

Et voici quelques chiffres illustrant les dimensions des usines et la complexité de l'exploitation:

consommation d'orge	3.500.000	kilogr.
„ de houblon	60.000	„
„ de charbon	7.000.000	„
„ d'eau	10.000.000	hl.
„ d'électricité	2.000.000	kwh.
„ de vapeur	45.000.000	kg.
capacité frigorifique des machines à glace	2.000.000	cal/h.
consommation de la glace naturelle	20.000.000	kilogr.
longueur totale des conduites des appareils réfrigérants	20.000	m.
puissance des machines réunies	3.000	H.
nombre des moteurs électriques	150	
„ „ wagons frigorifiques	50	
„ „ camions-automobiles	25	
„ „ remorques	20	
employés et ouvriers	501	
production de bière	140.000	hl.

Le produit principal c'est la très appréciée bière blonde de T y c h y. En outre on y produit deux sortes de bière spéciale: la bière „brune des princes“ (goût de Münich) et „la bière de malt tonifiante“.

Ces produits se sont classés au premier rang de la production mondiale.

COMMUNICATIONS

TRAFIC DE PORTS

L'année 1936 a marqué un nouveau record du trafic-marchandises du port de Gdynia. Le trafic global a porté sur 7.882.111 t. contre 7.635.036 t. en 1935, dont 7.742.946 contre 7.474.444 t. de trafic d'outremer. Les exportations par Gdynia n'accusent qu'un faible progrès (de 6.362.599 à 6.407.490 t.) mais les importations marquent un progrès considérable, passant de 1.111.844 à 1.335.456 t. Voici des chiffres sur les importations de différents articles:

	1935	1936
	en tonnes	
ferraille	338.941	445.000
minerais	115.169	134.700
matières textiles	123.135	151.000
phosphorites	62.006	127.500
Riz non-décortiqué	53.090	49.800
fruits	75 000	45.500
harengs	28.109	41.500
graines oléagineuses.	46 486	40.500
scories Thomas	29 951	38 600
cuirs	30 078	30.500
pyrites	19.166	16 900
divers	190.214	215 000

Le chapitre „divers" comprend les tans, les graisses, le papier, la cellulose, les épices, etc.

Du côté des exportations on relève une forte diminution des exportations de sucre (de 103.792 à 63.000 t.) avec une augmentation considérable des exportations de produits sidérurgiques (de 89.357 à 176.000 t.), de charbon, de tourteaux, de malt, etc.

La valeur globale des exportations par voie de Gdynia s'est élevée à 370 millions de zlotys, celle des importations à 578 millions.

Le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant amendement au décret présidentiel de 1927 sur la favorisation du développement économique du port et de la ville de Gdynia.

Le projet prévoit le maintien en vigueur de la faculté d'accorder des dégrèvements sur l'impôt sur le chiffre d'affaires aux entreprises de Gdynia, dont l'activité favorise le progrès de Gdynia. Selon le projet, certaines entreprises vont bénéficier de ces dégrèvements de 1937 à 1941 de par la loi même. Ce privilège est accordé aux compagnies de navigation et de cabotage, de sauvetage, de pêche maritime, aux entrepôts, magasins frigorifiques et silos, au commerce en gros du coton, du poisson et du cuir, aux chantiers de construction et de réparation de navires et aux entreprises auxiliaires (fabrication de cordages, de filets, de toile à voile) aux fabriques de conserves de tous genres, de lait condensé, fabriques de meubles, d'emballages, commerce d'huiles minérales, fonderies, industries mécaniques, techniques, tanneries, etc.

Les ministres du Trésor et du Commerce et de l'Industrie sont autorisés à priver certaines entreprises du bénéfice de la loi, soit en faire bénéficier d'autres.

Le projet prévoit en outre la déduction du revenu imposable des sommes dépensées pour investissements.

Le trafic global du port de Dantzig s'est chiffré en 1936 à 5.628.155 t. contre 5.093.014 en 1935. La valeur des exportations à 953.154 contre 778.467 t.

L'augmentation du volume du trafic global du port de Dantzig doit être attribuée surtout à l'accroissement des exportations de farine (de 123.936 à 212.268 t) et de bois (de 766.592 à 975.216 t.), ainsi que l'augmentation globale des importations à cause de grands achats de minerais (de 342.109 à 540.326 t.), de pyrites (de 27.888 à 51.575 t.) de métaux et ouvrages (de 33.466 à 48.584 t.). La valeur globale des exportations s'exprime par 306 millions de zlotys, celle des importations par 71 millions.

Au cours de 1936 les entrées et sorties de navires dans le port de Gdynia ont évolué comme suit: total — 9.820 unités de 9.817.912 tonneaux de jauge nette contre 9.550 unités de 9.124.300 tonneaux; entrées — 4.911 unités de 4.919.800 tonneaux contre 4.778 et 4.559.100; sorties — 4.909 unités de 4.898.100 tonneaux contre 4.772 et 4.565.100 tonneaux.

La moyenne de jauge pour les unités entrant à Gdynia était de 1.001 tonneaux; la moyenne du nombre de navires faisant simultanément escale dans le port de Gdynia était de 44; la durée moyenne de l'escale — 519 heures.

Le mouvement des navires dans le port de Dantzig, a évolué comme suit: trafic global — 10.805 unités de 6.644.600 tonneaux de jauge contre 9.905 mille de 5.702.512 tonneaux en 1935; entrées—5.404 unités de 3.294.600 tonneaux, sorties 5.401 unités de 3.350.000 tonneaux (contre 4.455 unités de 2.843.757 t. et 4.480 de 2.858.712 tonneaux respectivement en 1935).

On trouvera ci-dessous un tableau illustrant le mouvement des navires dans les ports de Gdynia et à l'entrée d'après le pavillon (selon l'Office de Statistique):

PAVILLON	Gdynia						Dantzig					
	1935			1936			1935			1936		
		Tonnage			Tonnage			Tonnage			Tonnage	
	Nombre de navires	Milliers de t. reg. nettes	%	Nombre de navires	Nombre de t. reg. nettes	%	Nombre de navires	Milliers de t. reg. nettes	%	Nombre de navires	Milliers de t. reg. nettes	%
Total . .	**4.778**	**4.559,1**	**100,0**	**4 911**	**4.919,8**	**100,0**	**4.455**	**2.843,8**	**100,0**	**5.404**	**3.294,6**	**100,0**
Polonais	581	612,1	13,4	644	798,6	16 2	284	219,5	7,7	324	239,1	7,3
Britannique	273	476,3	10,4	232	431,8	8,8	179	194,3	6,8	198	235,5	7,1
Danois	672	428,9	9,4	689	468,5	9,5	757	489,6	17,2	972	551,4	16,7
Esthonien	89	38,0	0,8	127	70,9	1,4	83	31,6	1,1	132	69,0	2,1
Finlandais	166	201,8	4,4	205	221,0	4,5	115	184 8	6,5	154	205,1	6,2
Français	9	25,2	0,6	15	67,2	1,4	63	74,6	2,6	43	58,1	1,8
Dantzikois	29	16,2	0.4	26	16,7	0,3	49	22,3	0,8	59	25,2	0,8
Grec	82	211.4	4,6	90	212,9	4,3	28	68,1	2,4	39	82,5	2,5
Hollandais	112	65,1	1,4	133	79,4	1,6	126	53,7	1,9	233	77,1	2,3
Lithuanien	6	3,4	0,1	2	1,1	0.0	7	2,9	0,1	11	5.9	0,2
Letton	51	61,8	1,4	50	55,8	1,1	23	25,6	0,9	54	53,8	1,6
Allemand	739	466,3	10,2	644	408,7	8,3	1.613	695,0	24,1	1.809	780,8	23,7
Norvégien	411	370,2	8,1	430	339,3	6,9	318	249,6	8,8	3 2	282,1	8,6
Etats-Unis	92	289,8	6,4	112	358,5	7,3	4	12,6	0.4	—	—	—
Suédois	1 329	962,6	21,1	1,355	961 9	19,6	762	436,2	15,3	945	546,2	16,6
Autres	137	330,0	7,3	157	427,5	8,8	44	83,4	3,4	59	82,8	2,5

D'après des données officielles la flotte marchande polonaise comptait au 1 er janvier 1937, 122 unités d'une jauge brute totale de 99.340 tonnes. Au cours de l'année écoulée la flotte marchande polonaise a augmenté de 14 unités d'une jauge de 16.337 tonnes.

La ligne Gdynia — Ameryka a placé pour 1938 et 1939 deux commandes de paquebots à moteur, destinés à desservir la ligne de l'Amérique du Sud, en vue de l'émigration croissante vers les pays de l'Amérique Latine ainsi que du trafic commercial.

Un de ces navires a été commandé chez „Swan Hunter and Wighau Richardson Ltd. à New-Castle - on - Tyne, l'autre chez Nakskov Skibsvaerft à Nakskow, Danemark. Chacune de ces unités pourra transporter environ 1000 voyageurs. Elles seront pourvues d'entre-ponts spacieux pour le transport du fer, du bois, des pommes de terre, ainsi que d'aménagements frigorifiques pour le transport de la viande, des fruits, etc. Elles développeront une vitesse de 17 noeuds, soit très peu inférieure à celle du „Pilsudski" et du „Batory". Elles auront une capacité de 11.500 tonnes brut. L'un de ces bateaux, commandé en Angleterre, sera prêt en octobre 1938, l'autre en mai 1939.

Le transport maritime et les produits agricoles polonais

La Pologne, on le sait, est un pays en majeure partie agricole c'est pourquoi il nous paraît intéressant d'analyser le rôle qué joue le transport maritime dans les exportations des produits agricoles polonais.

Sur le total des exportations de Pologne qui, en 1935, était quantitativement de 13½ millions de tonnes, les exportations exclusivement agricoles ont constitué:

	en milliers de tonnes
bois et produits du bois	1731
céréales et haricots	927
farines, gruaux, malt, amidon, légumes, houblon, sucre	107
champignons	115
poduits de la culture maraîchère et baies	27
viandes, ainsi que poroduits bruts de transformation de l'élevage	86
lin, chanvre	17
alcool et vins	6
animaux vivants, poissons, écrevisses	2

Il convient de noter à ce propos que, pour ce qui est de l'ensemble du commerce étranger polonais, la participation du transport maritime ne fait qu'augmenter progressivement, comme il apparaît par le petit tableau suivant:

1927	26
1930	30
1933	53
1935	63

Pour en revenir à la production agricole, on ne saurait oublier qu'à la période des partages toute la production agricole des provinces occidentales de la Pologne trouvait un débouché sur le marché de l'Allemagne, et que les produits agricoles de l'ancienne Galicie étaient entièrement absorbés par l'Autriche et la Tchécoslovaquie. Il est naturel qu'après la guerre aient été avant tout reprises les relations avec l'Allemagne, l'Autriche et la Tchécoslavaquie. Ainsi, pour 1924, la

participation de l'Allemagne aux échanges commerciaux de la Pologne a été, du côté des importations, de 34,5% et, du côté des exportations, davantage encore, notamment 43,2%. Pour 1930 ces échanges accusent une régression et ont été de 27%, du côté des importations, et de 25, 25,7%, du côté des exportations. Cette régression continue et, en 1935, les chiffres respectifs sont de 14,4%, pour les importations et 15,1% pour les exportations.

L'impulsion à rechercher de nouveaux débouchés a été donnée en premier lieu, il faut le dire, par la guerre douanière polono-allemandé. En même temps on a vu diminuer progressivement les transports polonais à travers les ports étrangers, en particulier allemands. Ainsi les transports à travers Stettin et Hambourg, qui encore en 1929 étaient de 697 millions de zl., sont tombés, en 1935, à 42 millions.

C'est progressivement aussi qu'on vit croître les échanges avec les autres pays de l'Europe, notamment l'Angleterre, la France, la Hollande, la Begique, la Finlande, l'Irlande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Espagne, l'Italie, la Bulgarie, la Yougoslavie.

La participation de ces Etats dans les exportations polonaises passe de 24,9%, en 1924, à 50,9%, en 1935.

C'est en ceci qu'un très grand rôle est joué par les exportations des produits agricoles qui, pour ce qui est de certains Etats, est prédominant.

Progressivement aussi les exportations polonaises s'étendent à d'autres continents vers l'Asie, l'Amérique, l'Afrique. En 1924, dans le chiffre global des exportations, il n'y a eu que des produits exportés dans les pays d'outre mer, cependant, qu'en 1935, cette proportion était de 13,6%.

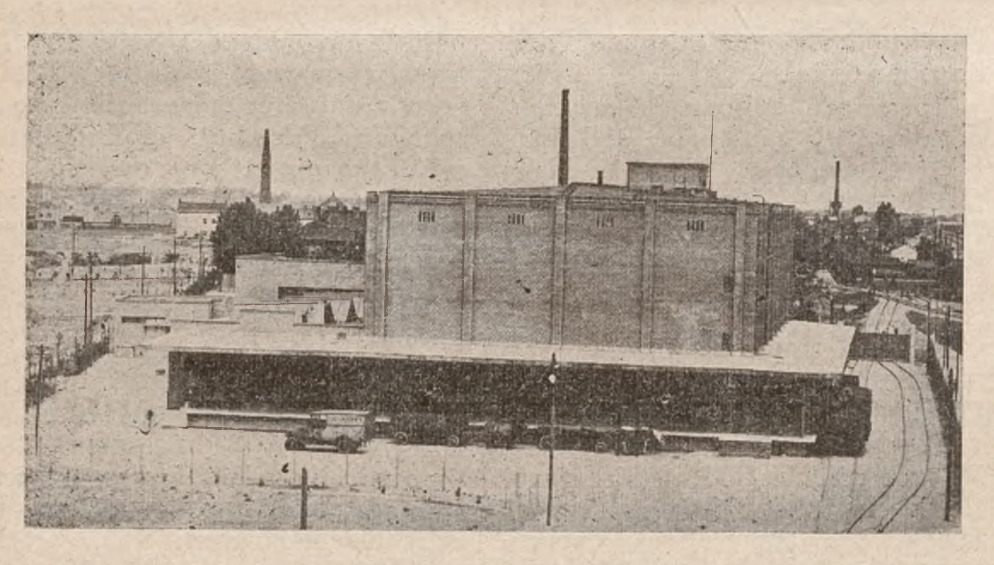
Remarquons également que, dans ces exportations, les produits agricoles jouent relativement un moindre rôle et figurent surtout en tant que transformation des produits de l'élevage, notamment les conserves de viande et de fruits.

Le frigidaire de Varsovie

Le premier projet de construction d'un frigidaire d'utilité générale à Varsovie date déjà de 1926, alors que le capital hollandais s'était intéressé à cette affaire. Toutefois le bas niveau des prix pratiqués en ce temps pour les produits agricoles et qui rendaient impossible la perception d'une taxe assez élevée pour le magasinage frigorifié, a été un obstacle, qui a découragé le capital étranger, un frigidaire de ce genre ne paraissant pouvoir être suffisamment rentable. Ce n'est qu'en 1935 que, sous la pression des nécessités économiques, cette question est redevenue d'actualité, surtout après sa reprise par la Société „Frigidaire et Dépôts du port de Gdynia".

A partir de ce moment, la réalisation se fit à un rythme accéléré. En novembre 1935 furent entrepris les premiers travaux de constuction et, en octobre 1936, le bâtiment du frigidaire était déjà complètement terminé, de manière à pouvoir être utilisé.

Il convient de noter qu'à l'exception d'une fourniture assez insignifiante d'installations pour l'enregistrement de la température à distance, importées de l'étranger au prix de zl. 3.750, toutes les autres fournitures, y compris l'installation principale du frigidaire, ont été exécutées par des maisons polonaises.



Le bâtiment du frigidaire de Varsovie.

Aujourd'hui Varsovie possède un frigidaire moderne en tant qu'établissement destiné au magasinage de denrées périssables, surtout de fruits, légumes, oeufs, beurre, etc.

Ce qui témoigne le mieux de l'utilité, pour Varsovie, d'un tel frigidaire, c'est que tous ses magasins sont sans cesse occupés et que, faute de place, on est souvent obligé de refuser le magasinage de diverses marchandises.

En raison du tarif particulièrement modeste perçu pour le magasinage, le frigidaire ne peut être rangé parmi les établissements créés en vue de bénéfices. Cette politique de bas tarifs résulte du caractère même du frigidaire, qui est un établissement d'utilité publique dont l'objet essentiel consiste à rationaliser et à stimuler le trafic marchand des produits agricoles et de l'élevage.

Voici, pour terminer, quelques précisions sur le frigidaire.

L'immense bâtiment du frigidaire comprend quatre étages. A chaque étage se trouvent plusieurs magasins hermétiques et, dans chacun d'eux, la température peut être exactement adaptée à la propriété de la marchandise frigorifiée. Des appareils de précision spéciaux enregistrent, l'état de température et de l'humidité.

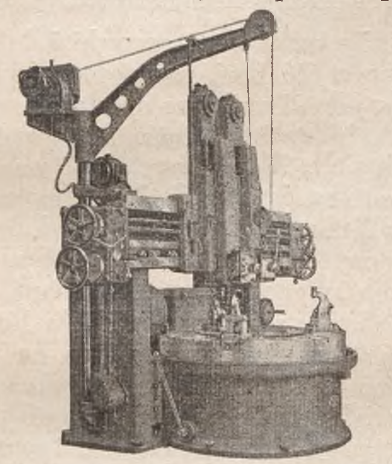
On peut se rendre le mieux compte de l'aspect de ce bel édifice moderne par la photographie que sous reproduisons ci-contre.

Le frigidaire possède son propre embranchement de voies ferrées, ce qui lui permet de desservir avec célérité aussi bien les transports qui arrivent par camions ou chariots que ceux qui sont expédiés par chemin de fer.

Wł. R. Zambrzycki.

LA CONSTRUCTION DES MACHINES - OUTILS EN POLOGNE

Il nous est agréable de rappeler la belle manifestation industrielle qui a été organisée à Varsovie, sous le titre d'Exposition Générale de Métallurgie et d'Electrotechnique. Plusieurs nations ont jugé bon d'y envoyer des délégations compétentes et la France était représentée par un groupe important d'industriels et de commerçants présidé par

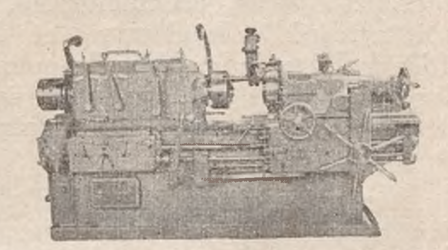


Tour carrousel 1 K B A.

M. Bastid, Ministre du Commerce. Les avis étaient unanimes pour admirer l'effort magnifique réalisé depuis une vingtaine d'années par le peuple polonais qui peut à juste titre compter maintenant au nombre des grandes nations industrielles européennes. Dans tous les domaines l'industrie polonaise a fait face aux problèmes complexes de la technique moderne et peut, dès maintenant, en toute indépendance, satisfaire son propre marché et même songer à envisager des débouchés extérieurs. Mais l'effort certainement qui fut le plus couronné de succès est celui qui a été réalisé dans cette industrie fondamentale et qui est à la base de tout progrès industriel, celui de la construction des machines-outils pour le travail des métaux. Le stand de l'Association des Mécaniciens Polonais d'Amérique, dont le siège social est à Varsovie, 140 rue Marszałkowska, et dont les usines sont à Pruszkow et Poreba a, à tous points de vue, retenu très sérieusement l'attention de la plupart des visiteurs, tant par la variété de ses présentations qui peu-

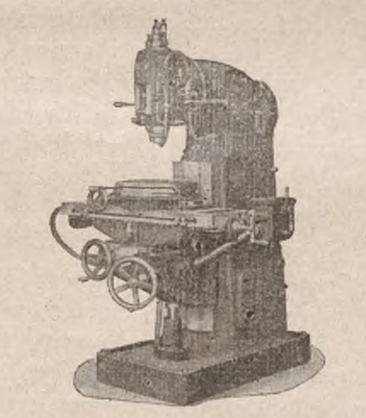


vent satisfaire toutes les demandes de l'industrie que par la qualité des solutions données aux problèmes, si complexes, de cette branche.



Tour revolver, 3 T Y A.

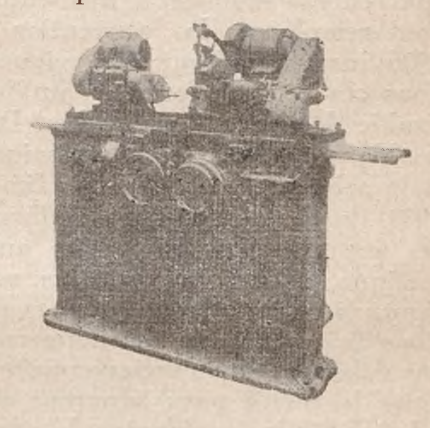
Le programme de fabrication de l'Association des Mécaniciens Polonais d'Amérique comporte presque toutes les machines courantes, nécessaires à chaque atelier. Indépendamment des modèles de série habituelle, l'Association exécute également toutes les machines spéciales nécessitées par certaines fabrications Le bureau d'études de l'Association



Fraiseuse verticale, type 1FPA.

possède plus de dix années d'expériences propres, en même temps que des traditions constructives de l'ancienne usine „Gerlach et Pulst" qui fut en 1915 évacuée en Russie. Son personnel technique fut en 1925 incorporé en grande partie à l'Association qui fut de plus enrichie d'une part de l'expérience technique de l'industrie américaine apportée par des mécaniciens polonais venus d'Amérique dont elle s'est assuré la collaboration et, d'autre part, d'une sélection de techniciens spécialisés dans la fabrication des outils proprement dits. Pour ces diverses raisons l'Association possède parfaitement la technique du travail des métaux et a pu élever la production au plus haut niveau moderne. Ajoutons que l'Association s'est réservé la représentation exclusive de certaines fabrications des usines Skoda, de Pilzno (Tchécoslovaquie).

Le programme actuel de l'Association peut se résumer comme suit:



Polisseuse circulaire 1 S M.

Tours. — Tours parallèles: hauteur de pointes 150-185 et 225 mm. — Tours parallèles à grande vitesse et accélérée à commande monopoulie: hauteurs de pointes: 225, 275, 350 et 500 mm.; Tours à grande vitesse lourds. Tours à plusieurs chariots. Tours d'outilleur de précision. Tours rapides. Ces tours atteignent des distances entre pointes de 8 mètres. Tours spéciaux à tourner les cylindres de laminoirs, les roues de wagon jusqu'à 1 m. 20 et de locomotives jusqu'à 2 m. 30 de diamètre. Enfin les tours automatiques.

Perceuses verticales, radiales, horizontales et sensitives.

Fraiseuses, verticales, universelles, horizontales à main sur table ou horizontales à main.

Etaux limeurs, Mortaiseuses, Rectifieuses, Affûteuses, enfin les presses spéciales à excentrique, à manivelle, à balancier, etc.

Cet aperçu du programme de l'Association montre à quel point elle a collaboré étroitement à l'évolution de l'industrie nationale polonaise et combien son rôle est important dans l'effort économique de notre grande alliée de l'Est européen.

Accords économiques italo-polonais

Un accord de contingent et de clearing, réglant les échanges commerciaux italo-polonais, a été signé le 18 mai à Rome, tandis que le 26 mai on signait un accord de tourisme entre les deux pays, puis le 17 juin un accord financier. En outre la situation et l'activité des compagnies d'assurances italiennes en Pologne ont été nouvellement réglées par échange de notes. Ces notes, qui sont encore sujettes à ratification, vont remplacer la convention de 1926 jusqu'à présent en vigueur. Tous ces accords forment un ensemble de conventions réglant l'ensemble des relations économiques italo-polonaises jusqu'à la fin de 1938. En cas de non-dénonciation de ces accords leur prorogation automatique a été prévue. Les nouveaux accords offrent des conditions favorables au développement des échanges commerciaux mutuels entre les deux pays, assurant aux relations italo - polonaises la continuité.

Les accords de mai et juin entrent en vigueur au lieu des accords provisoires (commercial, financier et de clearing) du 14 septembre 1936, conclus (excepté l'accord financier) jusqu'à la fin de 1936. Les accords de 1936 ont introduit le clearing pour l'ensemble des échanges commerciaux italo - polonais. Cependant le charbon, l'objet principal de nos exportations en Italie, n'a pas été soumis au clearing, — les sommes dues à ce titre par l'Italie étant affectées au règlement des engagements polonais découlant de l'accord des tabacs, de l'accord avec FIAT, de l'accord de livraison de paquebots à la ligne Gdynia-Ameryka et de certains autres engagements.

Les accords de septembre 1936 ont été prorogés pour le 1 er trimestre de 1937, tandis qu'on décidait en même temps d'entamer des négociations pour des accords de longue durée, ayant abouti aux accords dont nous venons de parler.

L'accord de contingentement du 18 mai dernier fixe par rapport à l'accord de 1936 un contingent beaucoup plus volumineux tant pour les importations italiennes en Pologne que les exportations polonaises en Italie. Le contingent italien porte sur 20,2 millions de zlotys, le contingent polonais sur plus de 25 millions de zlotys par an.

Le contingent italien comprend les oranges, les mandarines, les citrons, le raisin, les bananes, les pommes, les fruits secs, les noix, l'huile d'olives, le vin, la soie, le minerai de zinc, les colorants, les tans, les soieries, les cotonnades, la soie artificielle, le chanvre et les filés de laine, le linoléum, les pneus, les autos et les motocycles, les instruments de musique, les feutres, etc.

Les exportations polonaises portent avant tout sur les produits agricoles (environ 72% du contingent global), à savoir: chevaux, bétail, porcs (vivants et abattus), volaille, produits de boucherie, oeufs, beurre, blé, sucre, graines non-oléagineuses (excepté les graines de trèfle blanc et de betteraves à sucre), houblon, malt, légumineuses, pommes de terre, champignons, lin, etc.

Les reste du contingent, soit 28%, est constitué par les produits industriels: cotonnades, acier, zinc, tôles de zinc, machines textiles, bois scié, bois de placage pour avions, meubles courbés, ozokérite, paraffine, dérivés de la houille, etc. Le charbon fait l'objet de l'accord financier, dont il sera question plus loin.

L'accord de contingentement tient compte du caractère saisonnier de certains articles, prévoit la faculté d'accorder des contingents supplémentaires. Une commission mixte, composée de délégués des deux gouvernements, prévue par l'accord, a pour but d'aplanir les difficultés techniques qui pourraient se présenter à l'exécution de l'accord, ainsi que de veiller au maintien de l'équilibre des échanges mutuels en vue du clearing.

L'accord de clearing contient des dispositions sur le fonctionnement du clearing. Du côté italien „l'Istituto per i Cambi con l'Estero" est chargé de ces fonctions, tandis qu'en Pologne elles ont été confiées à l'Institut Polonais de Clearing. Les paiements pour les importations et les exportations seront effectués du côté polonais exclusivement en zlotys, du côté italien en lires. Le cours des changes sera fixé périodiquement par accord mutuel entre les deux instituts de clearing. Les transactions de compensation privées seront inadmissibles.

Le contingent accordé à la Pologne a été fixé, nous le disions, à plus de 25 millions de zlotys par an, celui des importations italiennes à plus de 20 millions, d'où un excédent en faveur de la Pologne de 5 millions de zlotys. L'accord de tourisme, signé le 26 mai, stipule en conséquence de cet excédent, que 20% des sommes dues à la Pologne au titre des exportations en Italie sera affecté aux besoins du tourisme. De cette manière l'équilibre du clearing est maintenu. L'accord de tourisme prévoit le placement à la disposition des touristes polonais en Italie des sommes en lires par prélèvement sur les créances polonaises en Italie au titre des importations.

L'accord financier, signé le 17 juin, prévoit des livraisons de charbon polonais pour solder les différents engagements polonais (emprunt des tabacs, accord avec Fiat, sommes dues pour la construction de routes par des compagnies italiennes, sommes dues aux chantiers de constructions navales pour les unités livrées à la navigation polonaise, etc.).

Relevons que la balance des échanges commerciaux avec l'Italie accuse depuis plusieurs années un excédent des exportations en faveur de la Pologne. En 1935 la valeur de nos exportations en Italie s'est élevée à 29.799.000 zlotys contre 25.892.000 zlotys d'importations, faisant ressortir un solde actif de 3.907.000 zlotys. En 1936 les exportations se chiffraient à 22.019.000 zlotys contre 16.681.000 zlotys d'importations. L'excédent des exportations atteignait 5.338.000 zlotys. Enfin, pour 4 mois de 1937 le solde actif en faveur de la Pologne était de 4.471.000 zlotys contre 3.183.000 zlotys pour la même période de 1936.

Le Domaine et les Etablissements du Prince von Pless



Un auroch dans la forêt de Pszczyna



Un troupeau d'aurochs dans la forêt de Pszczyna.

Le Domaine et les Etablissements du Prince von Pless constituent par leur ensemble un des plus grands concernes en Pologne. Les nombreuses mines de Pszczyna fournissent du charbon réputé par sa qualité aussi bien en Pologne qu'à l'étranger. De nombreux postes de vente sont disséminés à travers l'Europe et font parvenir le charbon des mines de Pszczyna à presque tous les marchés d'exportation.

L'extraction du charbon en 1936 a été de 1.456.079 tonnes.

Une aure richesse naturelle des domaines et des Etablissements du Prince von Pless est constituée par les admirables forêts de pins et de sapins qui s'étendent sur une superfirie de 27.007.58 ha. Ces forêts sont un objet d'admiration et du très vif intérêt pour les chasseurs et touristes du monde entier aussi bien en raison de leur pittoresque que de l'abondance du gros gibier tel que cerfs, au nombre desquels les célèbres cerfs „Sika" daims, sangliers, etc. Une des plus grandes attractions ce sont les aurochs qui sont les derniers spécimens d'une race qui dépérit. Ces animaux qui anciennement étaient fort répandus dans les forêts et les massifs boisés de la Pologne ont dépéri presque complètement et l'on n'en trouve que de rares spécimens dans le massif boisé de Białowieza et les forêts de Pszczyna.

Les forêts de Pszczyna fournissent une très grande quantité de bois. L'abattage annuel est d'environ 52.000 m. Les propres scieries débitent chaque année environ 12.000 à 13.000 m³ de bois.

En dehors des richesses que nous venons d'énumérer, les brasseries faisant partie du concerne et qui existent depuis plus de trois siècles produisent de la bière connue dans toute l'Europe par sa qualité.

Le siège central du concerne se trouve à Katowice.

Zoppot, la plage mondiale de la Baltique

Un Eldorado de repos, de mondanités et de distractions

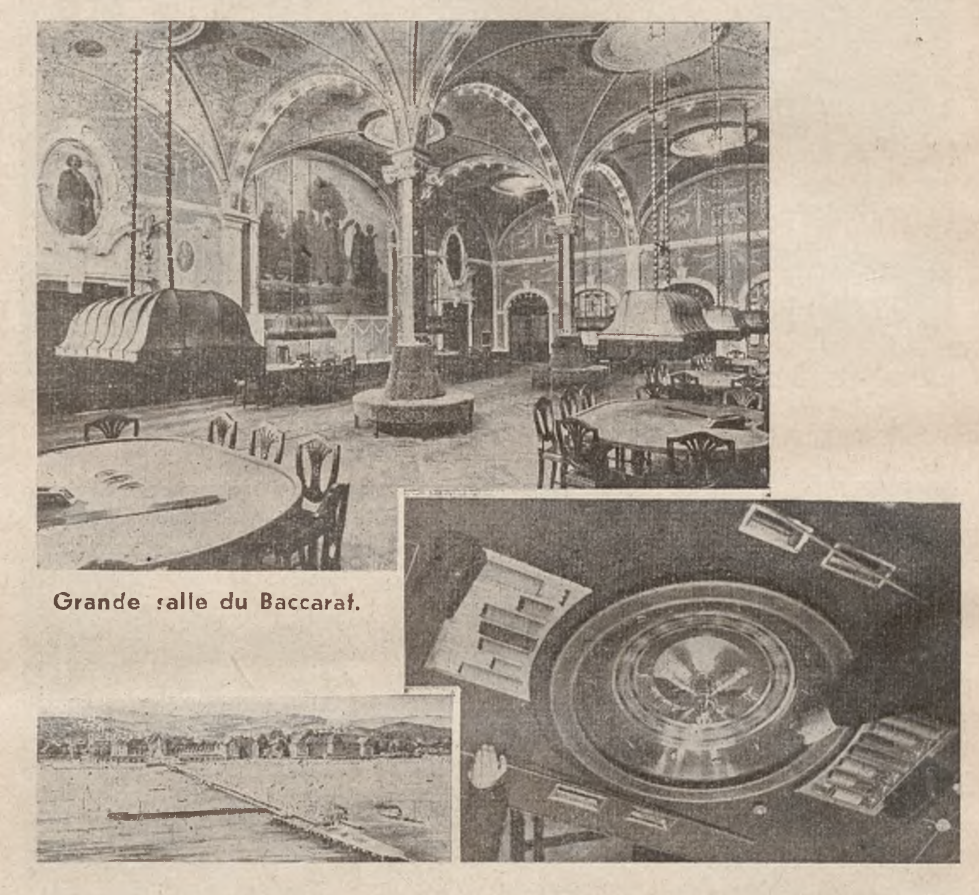
Zoppot, située sur le Territoire de la Ville Libre de Dantzig, est sans aucun doute la station balnéaire la plus mondaine, la plus belle et la plus connue de la „mare balticum". Nichée entre la forêt et la mer, cette charmante ville offre des avantages climatériques que ne présente aucun autre lieu du littoral.

Outre son paysage unique Zoppot réunit des attraits remarquables par les installations modèles destinées à servir la saison et qui provoquent l'approbation et l'estime des visiteurs les plus exigeants.

Celui qui, par exemple, choisit pour atteindre ce coin merveilleux, la voie de mer, „la perle de la Baltique" se présente déjà de loin à ses yeux dans toute sa splendeur. Il aperçoit tout d'abord la jetée, longue de 600 m. qui est d'ailleurs la plus longue de l'Europe, s'étendant loin dans la mer pour aboutir au débarcadère, où maints bateaux de plaisir jettent l'ancre.

A la jetée se joint le beau Kurgarten et le splendide Kursaal, ainsi que l'incomparable Kasino - Hôtel qui est situé directement au bord de la mer et entouré de bosquets et de parterres de fleurs. A droite et à gauche s'étendent des promenades qui bordent la vaste plage avec les établissements de bains. Les couleurs vives de la côte contrastent et frappent l'oeil d'autant plus qu'au fond de la ville s'élèvent les ombres des bois séculaires.

Pourtant le plus grand ami de la nature désire aussi avoir des distractions. Mais dans ce domaine les plus grands soins ont été pris. Des manifestations sportives, mondaines et artistiques de toutes sortes se suivent l'une l'autre sans interruption pendant la saison. Quelle que soit la chose à laquelle s'intéresse le visiteur qui de près ou de loin vient à Zoppot, y trouve toujours pleine satisfaction. Le nombre des étrangers qui se rendent à Zoppot afin d'assister aux événements sportifs internationaux, ou bien aux célèbres représentations des opéras au Théâtre de Verdure, augmente d'année en année.



Grande salle du Baccarat.

Vue générale de Zoppot prise du Casino.

La table de jeu.

Le développement continuel des lignes maritimes en est la preuve irréfutable.

Il va de soi que chaque étranger visitant Zoppot peut compter sans faute d'y être accueilli avec une hospitalité exemplaire.

On ne peut pas parler de Zoppot sans mentionner le Casino des jeux qui existe depuis 17 ans, qui est ouvert pendant toute l'année. On y joue à la Roulette et au Baccara d'après les règles internationales, soit à la Roulette de 11 heures du matin à 1 h. de la nuit, au Baccara à partir de l'après-midi jusqu'au matin.

Chaque monnaie étrangère est acceptée aux caisses du Casino au cours bancaire du jour. Celui à qui la fortune sourit, peut sortir son gain de jeu sans aucune difficulté.

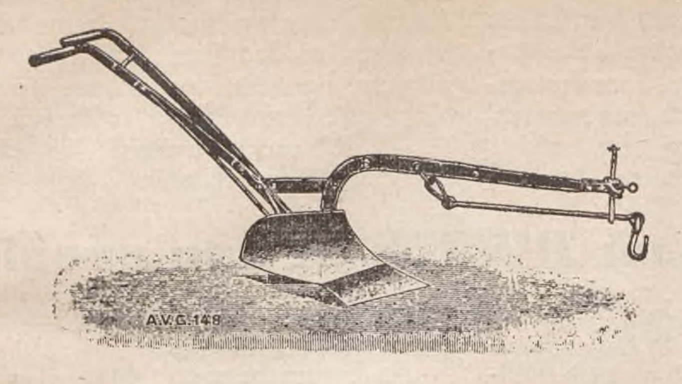
C'est ainsi que Zoppot est largement en mesure de recevoir des visiteurs de tous les pays et se montrer digne du titre de „PLAGE MONDIALE DE LA BALTIQUE"

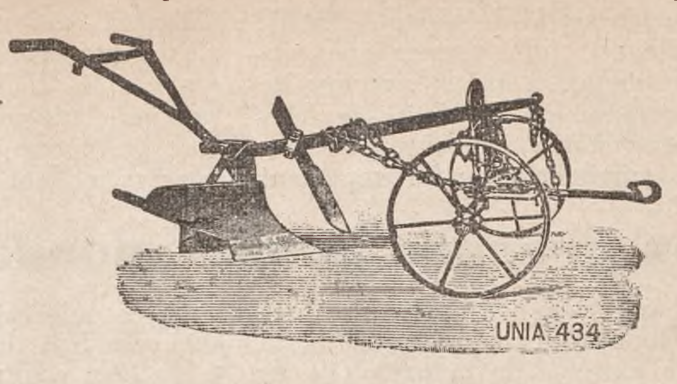
L'Exportation des instruments agricoles par la Société Anonyme „Unia-Ventzki"

Les établissements de la société anonyme „Unia-Ventzki" à Grudziadz sont les plus importants producteurs de machines et d'instruments agricoles en Pologne. Une spécialité de leur production sont les machines et les instruments soit à traction animale, soit pour marche à la main ou bien au manège, c'est-à-dire: charrues, cultivateurs, herses et batteuses surtout, et ensuite étuveurs pour les pommes de terre, semoirs pour les céréales, râteaux à cheval, puis les machines actuelles après la moisson, comme hache-paille, batteuses, manèges, etc.

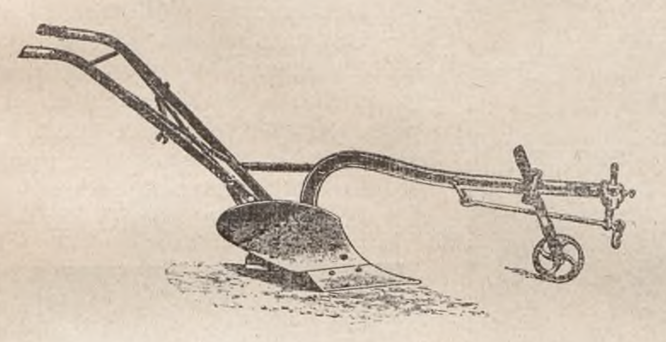
La fabrique „Unia-Ventzki" a été fondée en 1882. Possédant la plus moderne installation, accommodée à la fabrication en grand, fondée sur les meilleurs modèles de la technique, elle démontre une grande capacité de production et de concurrence. C'est pourquoi elle occupe une place éminente parmi les fabriques de ce ce genre en Europe. La haute qualité de ses fabrications a fait la renommée de sa bonne marque; à cause de cela

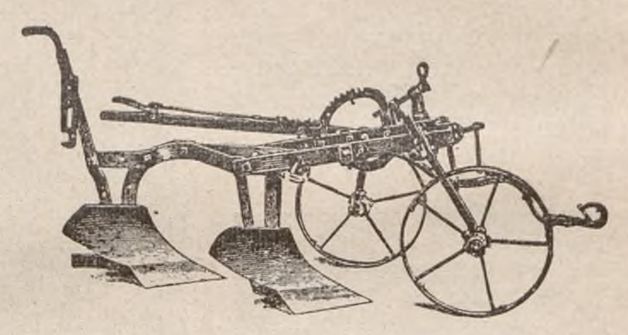
elle a été honorée bien souvent des plus hautes décorations d'Etat, non seulement en Pologne,





mais aussi sur beaucoup de marchés mondiaux. Travaillant avec une équipe de 1100 ouvriers, elle produit annuellement plus de 10.000 tonneaux de fabrication tout faits. Cette fabrique couvre





entièrement les demandes de l'agriculture polonaise dans le domaine des machines et des instruments agricoles, plaçant en même temps de considérables surplus de sa production, par l'intermédiaire de sa propre organisation d'exportation, sur beaucoup de marchés étrangers et d'outre-mer — jusqu'à la haute culture y compris, sur lesquels elle agrandit son mouvement d'affaires d'année en année. Il faut souligner que les principaux articles d'exportation de cette fabrique, sont les instruments à traction animale de culture du sol, et surtout, charrues, herses, cultivateurs, semoirs, etc.

La fabrique „Unia - Ventzki" exécute les livraisons aux ordres de gouvernements de différents états, et elle est aussi fournisseur des plus importantes Maisons mondiales, d'instruments agricoles, destinés aux marchés exotiques, principalement: africains, américains, etc.

Non contente des acquisitions actuelles, la fabrique „Unia-Ventzki" tend à l'activisation ultérieure de son exportation, voulant par cela-même mettre à plus grand profit son organisation de premier ordre, technique et commerciale.

Exportation des produits de la petite Industrie et de l'Artisanat Polonais

par l'intermédiaire de la „C. H. R." „Centrala Handlowa Rzemiosła" Varsovie, Zielna 13.

La Pologne est connue entre autres comme producteur d'un nombre considérable de *produits fabriqués en bois, vannerie, peau, tissus*, etc. comme: *meubles de qualité, meubles pliants, articles en bois tourné, articles de cuisine, manches divers, autres articles en bois* puis: *papiers et meubles de vannerie, gants et autres articles en peau, confections, chocolateries* et autres articles, trouvant un large débouché sur les marchés internationaux d'importation, grâce à leur qualité et prix très réduits.

L'importation de ces articles de Pologne présentait, cependant, jusqu'à présent, plusieurs inconvénients à surmonter, pour la raison que les articles ci-dessus mentionnés sont fabriqués pour la plupart par les petits établissements qui, parfois, ne sont pas capables d'entreprendre eux-mêmes l'activité d'exportation. Ces établissements, n'employant qu'un nombre réduit d'ouvriers, et portant le nom des *„établissements d'Artisanat"* forment les groupes les plus importants parmi les producteurs de produits fabriqués en Pologne et sont capables de fournir *les articles d'un standard européen et aux prix compétitifs pouvant soutenir la comparaison avec tout autre exportateur d'Europe ou d'Outre Mer.*

Cependant, l'exportation entreprise par les établissements individuels présentait plusieurs inconvénients, aussi bien pour l'importateur intéressé, qui devait se mettre en relations d'affaires avec une série de petits établissements afin de conclure une transaction plus sérieuse, — que pour l'exportateur lui - même, privé de l'appareil de vente, de publicité, n'ayant pas de moyens suffisants, etc.

Pour développer l'exportation des articles d'Artisanat d'une façon rationnelle, l'Association des Chambres d'Artisanat en Pologne (Zwiazek Izb Rzemieślniczych) a pris l'initiative de fonder un Office Central, *qui s'occupât de l'exportation des articles de petits établissements* qui leur *fournît des matières premières et produits demi-fabriqués* qui s'occupât des crédits pour la production, et enfin qui *puisse au mieux contrôler la fabrication des articles commandés, assurer la standarisation à ceux-ci, leur livraison au terme fixé, etc.*

Cette tâche a été confiée à la „C.H.R. *„Centrala Handlowa Rzemiosła“, Warszawa, Zielna 13,* (Bureau Central de Vente-Achat de l'Artisanat) qui exerce son activité depuis 2 ans et s'occupe de l'exportation des produits de l'Artisanat Polonais, lui fournit les matières premières, en les important de l'Etranger, et remplit toutes les fonctions comme ci-dessus.

Les importateurs, intéressés à l'achat des articles mentionnés *n'ont donc maintenant qu'à s'adresser à la „C. H. R.“* qui leur fournira tous renseignements nécessaires, leur présentera toutes les offres desirées, et leur fournira promptement tous articles recherchés, et conformément aux conditions fixées. De même les *exportateurs* des *matières premières* (pour les tanneus, cordonniers, gantiers, tapissiers, bossiers, confiseurs, etc.) *n'ont qu'à faire leurs offres à la „C. H. R.“* qui en avisera les établissements représentés.

Les grandes plages mondaines: JURATA et son avenir

Tout le long du golfe de Puck s'échelonnent, entre Gdynia et la pointe extrême de la presqu'île de Hel, de nombreuses plages.

Mais ce qui vous surprend agréablement à Jurata c'est une atmosphère d'élégance de meilleur goût qui distingue si avantageusement Jurata de toutes les plages du littoral.

Car tout a été prévu selon un plan véritablement de très grand style. Partout ont été tracées de larges avenues, il y a des fleurs à profusion et les villas, qui s'abritent dans la verdure, font admirer la discrète coquetterie de leur architecture.



Jurata est située à l'endroit de la presqu'île de Hel où celle-ci a le moins de largeur, ce qui fait qu'en quelques minutes les baigneurs passent du golfe en pleine mer. Entre les deux, s'étend la forêt des „pinus maritima“, et rien ne saurait être plus salubre que cette fusion intime du souffle marin et du tonifiant arôme des sapins. C'est donc là, par ses vertus curatives, une station balnéaire idéale, comme on n'en trouve que très peu en Europe.

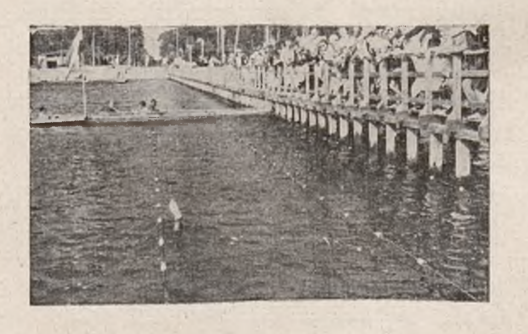
Aussi n'est-ce pas étonnant que beaucoup de personnes viennent à Jurata de Varsovie en leurs automobiles, même pour quelques jours, et repartent après une cure d'air et de soleil, et aussi après avoir goûté le plus parfait repos.

Ce qui est intéressant c'est de savoir comment, sur ces dunes désertes, ont poussé, comme par enchantement, cet hôtel, ce Casino, ces villas et tout cet ensemble si harmonieux.

A ce sujet M. Michel Benislawski, président de la Société „Jurata“, a bien voulu nous fournir quelques intéressantes précisions.



Le terrain qui s'est transformé en station balnéaire Jurata est de 2.500 hect. et fait partie des domaines de l'Etat. Il y a huit ans s'est constituée une société anonyme qui a obtenu une concession d'une durée de 90 ans pour l'exploitation de Jurata.



Le capital était de deux millions de zl. et à la société se joignit un groupe français. Depuis, la Société anonyme pour l'exploitation de Jurata a racheté les actions du groupe français, ce qui fait qu'actuellement son capital social est exclusivement polonais.

Au commencement donc, il y a huit ans, l'emplacement où se trouve actuellement Jurata était absolument désert. Ce qui fut construit dès le début c'est une maison où furent installés les bureaux et où, pendant une année entière, furent minutieusement élaborés les plans de construction et du lotissement des terrains. Il a été procédé ensuite, toujours conformément à un plan déterminé, à la construction de villas. Il y en eut dix au début et elles sont soixante actuellement. En 1931 a été construit l'hôtel „Lido“, considéré comme hôtel de second ordre. C'est dans le proche avenir qu'est prévue la construction d'un véritable „Majestic“, hôtel luxueux de trois étages, avec ascenseurs, qui sera destiné surtout aux étrangers de passage et aussi aux membres du corps diplomatique de Varsovie qui, en leurs autos, peuvent se rendre à Jurata en moins de dix heures.



Ce qu'on peut voir actuellement à Jurata — et bien qu'on s'étonne de la rapidité avec laquelle toutes ces constructions ont vu le jour — ne constitue qu'une partie du plan d'ensemble, dont l'exécution ne sera achevée que dans trois ans. Ainsi un Casino s'élève au bord de la mer, tout flambant neuf, orné de boiseries, avec un dancing et un „cocktail bar“. De même c'est récemment qu'a été installé un établissement de bains de mer chauds, qui jouissent d'une très grande faveur.

Assurément, ayant déjà pris cet essor, Jurata continuera à se développer à un rythme tout à fait américain.

B. HOZAKOWSKI. TORUN

Dépôt et culture de semences. Etablissements d'horticulture

Fondés en 1885.

Cette firme est parmi les plus importantes entreprises de semences et d'horticulture en Pologne et occupe une place des plus en vue dans l'exportation polonaise des semences sélectionnées.

Cette entreprise a été fondée en 1885 par feu Boleslas Hozakowski, éminent spécialiste en matière de commerce de semences et qui faisait autorité dans le domaine de la culture des plantes. Sous spécialisées dans la culture des semences et horticole. Grâce aux multiples connaissances spéciales acquises à l'étranger, l'actuel propriétaire de la Firme n'a cessé de perfectionner son entreprise en y faisant d'importants investissements et aussi en la dotant d'un outillage technique le plus moderne, entre autres, pour l'épuration des graines selon les dernières exigences de la technique. Cela fait que production actuelle des semences destinées en majeure partie à l'exportation le propriétaire actuel tend également au relèvement de la culture nationale de semences, en intensifiant la production de semences de légumes et de fleurs appropriées au climat polonais. L'actuel propriétaire de l'entreprise tend à étendre le réseau de ses relations avec les planteurs des semences, par le moyen de la



sa direction éclairée l'établissement avait pris, déjà avant la guerre, une très grande extension et était devenu une des plus importantes firmes de la production des semences en Pologne.

A la mort de son fondateur, la Maison a été reprise, en 1920, par son fils aîné et actuel propriétaire de la firme M. Bronislas Hozakowski qui, pendant de nombreuses années, a travaillé dans les plus importantes entreprises étrangères

la Maison est à même de fournir des semences d'une qualité vraiment supérieure et de satisfaire toutes les exigences des acheteurs étrangers.

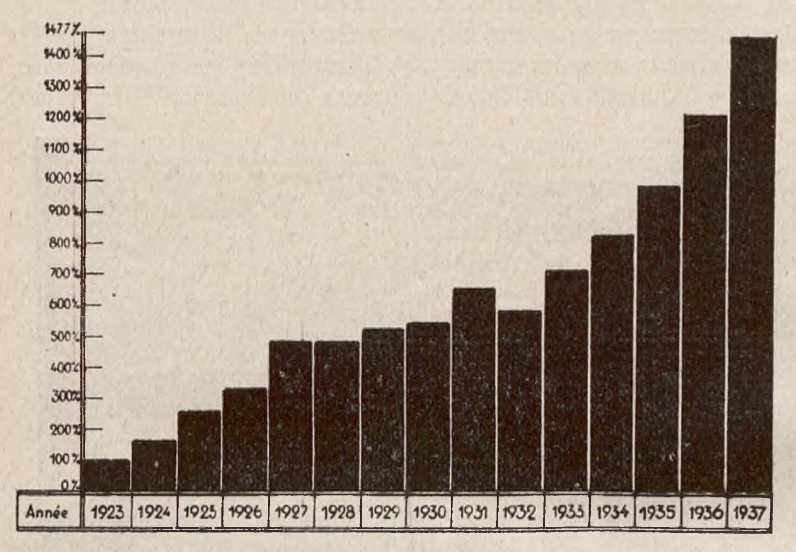
Par l'achat de nouveaux terrains, la construction de serres installées de façon toute moderne, de magasins et grâce à d'autres investissements faits régulièrement chaque année les établissements d'horticulture se sont trouvés sensiblement agrandis. Indépendamment de la

conclusion d'accords portant sur la culture de semences de toutes espèces. Ces cultures se trouvent sous le contrôle permanent et le plus strict de l'entreprise et sont soumises à la sélection et qualification par des Chambres d'Agriculture ou bien la Section Centrale pour les Questions des Semences auprès du ministère de l'Agriculture de Varsovie.

Le diagramme reproduit page 50 pour les quinze dernières années démon-

tre en partie l'activité et le développement d'une section de l'entreprise, notamment l'exportation des semences sélectionnées et présente, par le moyen de données statistiques, une idée exacte de sa forte et saine expansion.

La crise économique n'a pu ébranler une entreprise dont l'armature est si solide, ni enrayer sa vitalité et son développement ce qui fait que, du point de vue de la production, des échanges et du nombre de ses fidèles clients, l'entreprise a su maintenir son niveau qui est des plus élevés.



Une des plus grandes spécialités de cette Firme c'est la production et l'exportation des semences de betteraves fourragères, de trèfles de tous genres, d'herbes, de semences de siliqueuses et d'oléagineuses. La superficie rien que des betteraves fourragères qualifiées est actuellement d'environ 420 hectares et ne cesse d'augmenter. La production des seules semences des betteraves fourragères est particulièrement importante et, au cours des 5 dernières années, s'est présentée comme suit:

Année	1933/34	ca 250.000 kg.
„	1934/35	„ 350.000 „
„	1935/36	„ 550.000 „
„	1936/37	„ 400.000 „
„	1937	„ 550.000 „

Les semences de la Firme Hozakowski ont une marque bien établie et jouissent d'une grande faveur non seulement en Pologne mais aussi à l'étranger. Cette entreprise exporte actuellement des semences dans presque tous les pays et en particulier en: France, Hollande, Belgique, Allemagne, Angleterre, Autriche, Hongrie, Italie, Tchécoslovaquie, Scandinavie et même en Amérique, en s'assurant l'entière confiance de sa large clientèle et en intensifiant de ce fait même, d'année en année, son activité sur les marchés étrangers. L'entreprise a des représentants permanents dans toutes les grandes villes de l'Europe.

En plus de la section d'exportation des semences agricoles la Firme s'occupe sur une grande échelle de la vente au détail de toutes semences de légumes, de fleurs, de forêts, de fruits etc. La Maison possède également une importante section d'outils et d'instruments pour horticulteurs ainsi qu'une section de produits chimiques pour la lutte contre les insecectes nuisibles.

Indépendamment de la culture des semences la Maison s'adonne dans ses propres établissements d'horticulture, — qui sont parmi les plus importants de ce genre en Pologne—également à la production d'oignons et de rhysomes de fleurs particulièrement de dahlias et de glaïeuls, dont la, production annuelle est d'environ 300.000 pièces et s'est spécialisée dans la culture des roses, de plantes herbacées vivaces, d'arbustes, de buissons, etc.

La Firme Hozakowski possède son propre laboratoire pour l'examen des semences quant à la pureté et la force de la germination aux fins de se rendre compte de la valeur exacte des semences, et ne livre à la vente que des semences qui, à l'analyse, ont présenté toutes le qualités requises.

La Firme a de plus son propre poste d'expérimentation.

Les nombreux diplômes et les médailles reçues par la Firme en reconnaissance de ses éminents services rendus au développement de la culture des semences et horticole témoignent le mieux de la vitalité et des excellents résultats acquis par ladite entreprise.

On a pu voir page 49 quelques photos prises par un collaborateur de notre Rédaction dans les établissements de la firme B. Hozakowski.



Hôtel Georgea à Lwow.

ERRATA.

Dans notre article sur les **Chantiers Navals de Dantzig** (page 24) il a été imprimé par erreur: „...les Chantiers possèdent plusieurs docks dont 1 de 8000 tonnes, 1 de 350.000 tonnes" on est prié de lire: „les Chantiers Navals de Dantzig possèdent plusieurs docks dont 1 de 8000 tonnes 1 de 3500 tonnes".

A MM. LES IMPORTATEURS ÉTRANGERS

MM. les Importateurs Etrangers (France, Belgique, Suisse, Italie, Roumanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Hongrie, Bulgarie, Turquie, Grèce, Asie Mineure, Maroc, Tunisie, Algérie, autres colonies et protectorats de l'Empire Colonial français) sont priés de bien vouloir répondre aux questions suivantes:

1) Etes-vous ou avez vous été importateurs de produits polonais et desquels?

2) Avez-vous été satisfaits et si non, pourquoi?

3) Dans vos relations avec les exportateurs polonais agissez-vous directement ou par intermédiaires (Chambres de Commerce, Institutions Economiques etc.).

4) Dans votre chiffre d'affaires annuel quel pourcentage est constitué par vos transactions avec la Pologne?

5) Quels sont les produits polonais que vous ne connaissez pas et qui pourraient vous intéresser?

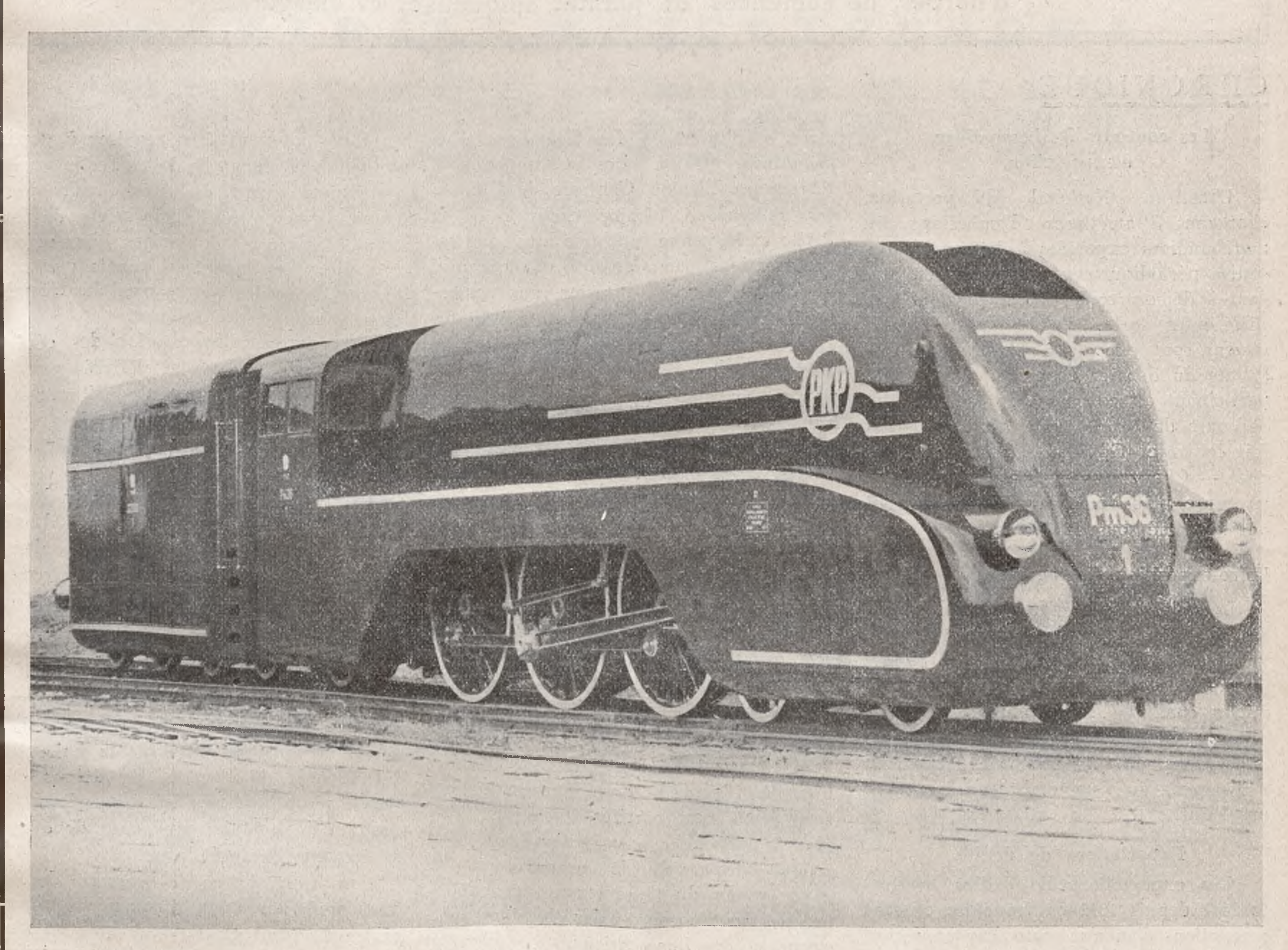
Tout en vous priant de bien vouloir nous adresser les réponses aux questions ci-dessus, la Rédaction de „l'Exportateur" „Pologne — Marchés Mondiaux" se met à votre entière disposition pour vous fournir tous les renseignements sur le marché d'exportation polonais (produits, conditions de vente, législation douanière, contingentement) qui pourraient vous être nécessaires.

La Rédaction, qui serait très heureuse de voir s'établir un contact suivi entre elle et votre estimée Maison, vous serait reconnaissante de souscrire à un abonnement à notre Revue (voir tarif à la page 1) et, si vous le jugez utile, de nous honorer, pour notre prochain numéro, de votre publicité suivant le tarif: la page 600 zlotys (fractions de page en proportion de cette somme).

LA „PREMIERE FABRIQUE DE LOCOMOTIVES"

à CHRZANOW

A EXPOSÉ UNE LOCOMOTIVE AÉRODYNAMIQUE POLONAISE A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE PARIS 1937



La locomotive aérodynamique polonaise série P. M. 36.

Désireux de participer à la compétition de vitesse des trains de voyageurs en honneur dans le monde entier, le ministère des Chemins de Fer de la République de Pologne a confié la construction d'une locomotive aérodynamique du type „Pacific" à la Première Fabrique de Locomotives de Pologne à Chrzanow.

L'élaboration détaillée du projet, d'après les directives du ministère, a été commencée en été 1936; quant à la construction de la locomotive, commencée au mois de novembre 1936, elle a été terminée à la fin du mois de mars 1937.

La ligne aérodynamique de la locomotive fut réalisée après différents essais effectués à l'Institut Aérodynamique de l'Ecole Polytechnique de Varsovie.

La cabine du mécanicien, du type fermé, mérite une attention toute particulière, étant donné qu'elle forme un ensemble parfait avec le tender.

L'équipement est du type normal aux chemins de fer de l'Etat polonais et, en tenant compte de la grande vitesse de la locomotive, des aciers à haute résistance furent employés pour la confection des pièces essentielles.

Pour diminuer la résistance au roulement, il a été appliqué — outre la ligne aérodynamique, des boîtes à graisse avec roulements à galets aux essieux du tender et aux essieux non moteurs de la locomotive:

La locomotive peut tirer un convoi d'un poids Q = 300 tonnes, à une vitesse de 140 km.-h. en palier, et sur une rampe de 8‰ à une vitesse de 75 km.-h.

Ce modèle servira de prototype pour la construction ultérieure de locomotives du même type.

A l'Exposition du rail de la gare des Invalides, la „Pacific" polonaise y occupe, à juste titre, une place d'honneur.

La „Première Fabrique de Locomotives" à Chrzanow exporte au Maroc français, en Bulgarie, Lettonie, Russie Soviétique et autres pays. Siège social à Varsovie. Usines à Chrzanow.

CHRONIQUE

Les concours de l'emballage d'exportation.

L'institut National d'Exportation, cherchant à améliorer l'emballage des marchandises exportées à l'étranger, organise périodiquement des concours, tendant à démontrer la valeur pratique des différentes sortes d'emballages. Actuellement sont exposés à l'Institut les résultats du dernier concours. Les colis, participant au concours, ont effectué un parcours de 70.000 km. environ, ayant fait le trajet Gdynia — Lourenço Marques — Changhaï — Gdynia. Ils ont subi en route plus de 20 transbordements et ont séjourné sous différents climats.

Foire-exposition des meubles à Swarzedz.

La ville de Swarzedz, dans la voïevodie de Poznan, est un des centres les plus importants de la production artisanale de meubles en Pologne. En vue de faire mieux connaître ses produits, l'artisanat de cette ville organise de grandes foires-expositions, dont la prochaine aura lieu à Swarzedz du 5 septembre au 3 octobre prochains.

Exportations de drilles.

Les exportations de drilles s'effectuaient depuis 1932 en franchise et sans restrictions d'aucune sorte. Par un récent arrêté ministériel, cependant, les exportations de cet article on été frappées d'un droit de sortie de 30 zlotys par 100 kg. Les exportations de drilles peuvent être toutefois exonérées du droit de sortie, à condition d'obtenir des certificats appropriés du Ministère du Commerce et de l'Industrie. Comme nous l'apprenons, ces certificats seront délivrés sans difficulté pour les exportations de drilles de lin et de laine; les exportations de drilles de coton, indispensables à l'industrie du papier, seront, au contraire, limitées.

Conseil du Commerce Extérieur.

Les organisations autonomes des différentes branches de l'activité économique et notamment les chambres de Commrce et d'Industrie, les Chambres, d'Agriculture, l'Union des Chambres de l'Artisanat, l'Union Centrale de l'Industrie Polonaise, l'Union Centrale de la Petite et Moyenne Industrie ainsi que les organisations commerciales ont organisé dernièrement une institution, une centrale dite Conseil du Commerce Extérieur. La nouvelle organisation a pour but de centraliser les diverses fonctions se rapportant au domaine du commerce extérieur, remplies jusqu'à présent par les organisations particulières; les statuts du Conseil mentionnent notamment les buts suivants de la nouvelle institution: encouragement au développement des échanges avec l'étranger, coordination de l'activité des organisations particulières dans le domaine du Commerce extérieur, établissement de l'opinion commune de ces organisations sur les questions touchant au commerce extérieur, exercice des fonctions déléguées par l'administration publique.

Le Conseil qui s'est constitué le mois précédent, procède actuellement à l'organisation des comités chargés des tâches particulières, et notamment des comités: des traités, de l'organisation des exportations, du financement des exportations, des changes et des clearings, maritime et des importations.

Abaissement du droit de sortie sur le bois d'aune.

A partir du 21 juillet dernier, le bois d'aune servant à la fabrication de placages, exporté en rondins d'un diamètre de 22 cm et plus et d'une longueur de plus de 1,2 m acquittera un droit de sortie de 1,20 zlotys par 100 kg. Le droit précédemment perçu s'élevait à 6 zlotys par 100 kg.

Exportations de céréales de Pologne au cours de la campagne 1937-38.

Conformément à la décision de la Commission interministérielle, chargée d'étudier la question de l'exportation des produits agricoles, les exportations de céréales pourront être reprises à partir du commencement de la nouvelle année économique, c.à.d. du mois d'août prochain. Les exportations de seigle, de froment, d'avoine et de farines fines seront cependant contingentées, tandis que celles d'orge et des autres produits d'origine végétale resteront libres.

Les permis d'exportation des céréales contingentées seront délivrés par le Ministère du Commerce et de l'Industrie sur la base des certificats de Union des Exportateurs de Céréales de la République de Pologne à Poznan.

Pour les deux premiers mois de l'année économique, soit les mois d'août et de septembre, les contingents d'exportation ont été fixés à 45.000 tonnes pour le seigle, 25.000 tonnes pour le froment et 10.000 tonnes pour l'avoine.

Foire d'orge, de malt et de houblon.

La VI Foire d'Orge de Brasserie sera tenue à Poznan les 22 — 24 septembre prochain dans les halles de la Foire Internationale de Poznan. En dehors des orges, seront exposés les échantillons de malt et de houblon provenant de diverses régions de la Pologne.

Les foires d'orge de brasserie de Poznan jouissent d'une renommée toujours croissante, tant en Pologne qu'à l'étranger comme en témoigne l'augmentation d'une année à l'autre du nombre de participants.

Exportations de champignons, de concombres en conserves et de conserves de poissons.

En vue d'assurer la qualité des produits exportés et leur conformité aux standards adoptés, des droits de sorties sont établis sur les articles suivants: champignons séchés, salés et marinés, concombres conservés et conserves de poissons en emballage hermétique. Les droits en question ne frapperont pas les marchandises exportées contre certificats du Ministère du Commerce et de l'Industrie, constatant, leur conformité aux conditions adoptées.

Rédaction et Administration: Mokotowska 26. Tel.: 9-16 39. Compte P. K. O. „L'ECHO DE VARSOVIE" 15.715·

Abonnement en Pologne: une année zł. 4. Une demi année zł. 2.
à l'étranger . . . . zł. 6. „ „ zł. 3.

Editeur: Lucien Roquigny. Gérant: Felix Łapot.

Zakł. Graf. „Słowo Polskie", Warszawa, Solec 50, tel. 2-21-92.

